



HAL
open science

Le cirque de Saint-Même : (re)découverte d'un refuge en Chartreuse

Gautier Descours

► **To cite this version:**

Gautier Descours. Le cirque de Saint-Même : (re)découverte d'un refuge en Chartreuse. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-02899413

HAL Id: dumas-02899413

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02899413>

Submitted on 15 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DESCOURS Gautier

Directeur de mémoire : Rémi HUNEAU

Tutrice et structure de stage : Florence FOMBONNE-ROUVIER, Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement de la Savoie

Master 2 Urbanisme et aménagement mention Design Urbain

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Université Grenoble Alpes

ABÉCÉDAIRE

LE CIRQUE DE SAINT-MÊME (re)-découverte d'un refuge en Chartreuse

NOTICE DE L'ABÉCÉDAIRE

NOM ET PRÉNOM DE L'AUTEUR

DESCOURS Gautier

TITRE

Le Cirque de Saint-Même, (re)-découverte d'un refuge en Chartreuse

SOUTENANCE

07 juillet 2020, Grenoble (Isère)

STRUCTURES D'AFFILIATIONS

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine / Université Grenoble-Alpes

STRUCTURE D'ACCEUIL DU STAGE

Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE 73), Chambéry (Savoie)

DIRECTEUR DU PROJET DE FIN D'ÉTUDE

HUNEAU Rémi (maître assistant titulaire à l'école Nationale Supérieure d'architecture de Grenoble)

COLLATION

Nombre de pages : 146

Nombre d'annexes : 3

MOTS-CLÉS

Bestiaire, Cirque, Nature / culture, Paysages, Réchauffement climatique, Refuge, Sur-fréquentation

NOTIONS GÉOGRAPHIQUES

Chartreuse, Pré-Alpes, Saint-Même-d'en-Bas, Saint-Même-d'en-Haut, Saint-Pierre-d'Entremont

RÉSUMÉ

Le Cirque de Saint-Même est un objet de curiosité. Le paysage attire et donne au lieu un air de refuge. Les usages renforcent cette impression. Un refuge à Saint-Même se construit depuis plusieurs années. Il correspond au réchauffement des vallées alpines. Des villes comme Chambéry ou Grenoble ressentent le besoin de se rafraîchir en été. Proximité et fraîcheur se conjugent dans le Cirque, d'où son attrait. Mais cette situation est propice à des conflits d'usages entre touristes et habitants. La sur-fréquentation estivale amène des tensions dues à la proximité de l'agriculture et d'autres activités avec un nombre important de personnes peu au fait de ces pratiques. Ce qui confirme deux choses : le Cirque risque de se confronter à des pratiques remettant en cause son paysage et la vie qui s'y joue. De plus, le besoin de refuge est réel. Cela repose sur une découverte précise du Cirque, nécessaire à la construction de ce refuge.

ABSTRACT

The cirque of Saint-Même is a place of interest. The landscape is attractive and gives the place a sense of shelter. The using habits strengthen this impression. The building of a refuge started in Saint-Même a few years ago. It is correlated to the warming of the alpine valleys. Inhabitants of cities like Chambéry or Grenoble have a need to cool down over the summer. Proximity and freshness mix in the Cirque, which explains its attractivity. But this situation favours conflicting uses between tourists and locals. The summer overcrowding leads to tensions, due to the closeness of farming lands and other activities with a crowd of people unaware of these practices. This corroborates two things: the cirque is at risk of practices that threatens the landscapes and its inner life. Thus, there is a real need for shelter. This will be based upon a precise study of the cirque that is required by the building of the refuge.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
PRÉFACE	5
NOTE MÉTHODOLOGIQUE : LES RÈGLES DU JEU DE L'ABÉCÉDAIRE	9
ABÉCÉDAIRE : PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU CIRQUE DE SAINT-MÊME, DE SES PAYSAGES ET LUI PRO- POSER UN AVENIR DÉSIRABLE	13
CONCLUSION : SAINT-MÊME EST DÉJÀ UN REUFGE...	137
BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE	138
ANNEXES	141
GLOSSAIRE	145

REMERCIEMENTS

A Rémi HUNEAU, encadrant, pour son accompagnement, son attention et sa gentillesse.

A l'équipe enseignante du Master 2 « Design Urbain », tout particulièrement à Jennifer BUYCK et Nicolas TIXIER pour leur accompagnement, leur attention et leurs conseils décisifs dans la réalisation de ce PFE.

Au CAUE de la Savoie et à sa directrice, Madame Florence FOMBONNE-ROUVIER, pour son accompagnement sur les réflexions concernant le Cirque de Saint-Même.

Aux personnes bienveillantes autour de moi, qui m'ont suivi pour la réalisation de ce mémoire, dans un contexte si particulier

PRÉFACE : HISTOIRE D'UN CHEMINEMENT A SAINT-MÊME...

Le refuge de Saint-Même, c'est avant tout une histoire personnelle. Celle d'une rencontre entre un lieu et un individu. C'est la découverte de deux mondes sans cesse proches mais si lointains. L'homme et la nature. Bienvenu.e.s au coeur du massif de Chartreuse et de la vallée des Entremonts, en Savoie, à proximité de Chambéry et Grenoble.

A l'entrée d'un vallon en provenance de Saint-Pierre-d'Entremont, je découvris ce site un après-midi glacial mais ensoleillé de janvier. C'est un peage qui régule les flux de personnes en été que j'aperçois en premier. La première image sera celle des hameaux de Saint-Même, se nichant au coeur des montagnes et faisant face au Cirque du même nom. Les jeux de lumières donnent au paysage une profondeur incroyable que seule la montagne, à mon avis, est capable d'offrir. Je fus frappé d'entrée par ces séquences paysagères depuis mon point de vue, pourtant en aval de ce même paysage. C'est donc une invitation à s'y engouffrer de plein pied et sans hésiter. Appareil photo autour du cou, c'est ce que je fis. En voiture ou à pied ? Les deux ! Histoire de s'imprégner des lieux et de vivre pleinement le site.

La traversée des hameaux fut sans histoire. J'y découvre une architecture typique, vernaculaire. Un élément auquel je suis sensible pour chaque lieu que je découvre. C'est beau et ça ne fait que renforcer mon envie de découverte. Continuons !

En avançant, je découvre des prairies qui alternent avec des forêts déjà sombres et imposantes, le soleil ne pénétrant pas le vallon à ce moment de la journée. Je m'arrête face à une clôture, montrant au passage la place que tient l'agriculture dans ce paysage. Mais ce qui me frappe, ce sont les falaises. Elles ont l'air si lointaines ! Mais en même temps, elles m'attirent l'oeil et créent une proximité qui m'a de suite touché. Ces falaises si blanches, faites de karst, attirent le regard. J'ai la sensation d'être minuscule. Mais aussi de me sentir comme englouti par le site. J'apprécie. Et je continue.

J'arrive au parking du Cirque. Ce n'est pas l'endroit le plus fort, ni le plus inspirant. Je saisis, avec la multiplication des panneaux, la place du tourisme et du camping sauvage dans le site. Et les tensions aussi. On m'a parlé de la sur-fréquentation dans le Cirque de Saint-Même. Et de la situation où certaines personnes se mettent à aboyer l'été venu. De mon côté, je suis absolument seul au monde entouré de murailles imposantes et de forêts.

Certains panneaux me sont utiles car ils indiquent les sites à voir comme le « Drugey », « Chalet du Cirque », « Cascades », « Pas de la Mort ». Même si le dernier n'invite guère à s'y rendre, je perçois le nombre de recoins que couvre le Cirque. Ça m'a l'air impressionnant. Je m'aventure donc en direction du chalet et de sa prairie. Les arbres offrent une mise en scène avec un point de fuite qui, progressivement me fait découvrir le coeur même du Cirque. Quand le rideau est totalement levé, je ne dirais pas que j'ai été surpris. Non. Des paysages en montagne, j'en ai vu. Mais tout de même, c'est assez unique. Cette prairie entourée de ces falaises imposantes et de ces forêts infinies. C'est là que la notion de refuge m'a frappé. Je viens de passer la porte et d'y entrer pleinement, sans le savoir. Comme si j'étais rentrée dans une cabane.

Avec mon appareil photo, je capte l'instant, d'autant que la lumière montre bien qu'on est en hiver avec le givre qui accentue cette sensation. Pour moi, le Cirque est un livre ouvert, à lire et à relire. Elle est loin, la pollution de Grenoble ! A ce moment là, je ne le sais pas encore. Mais je commence à m'immerger et à ressentir ces particularités. Un vrai milieu poétique, avec ces couleurs, ces falaises et ce calme. Tout est propice à l'inspiration. Je fais donc le tour de la prairie, passe devant le chalet qui, je l'avoue, ne retient guère mon attention. Il n'a rien d'extraordinaire, il n'est pas repoussant non plus. Mais face au spectacle offert, autant dire qu'il est devenu invisible. Il illustre une forme d'anthropisation de l'homme dans ce milieu si loin de tout.

Le calme est troublé qu'occasionnellement par des animaux au loin. De par mon expérience de guide en montagne, je sais qu'un tel site est un véritable refuge animal. J'imagine des bouquetins, des chamois, des tétras, des chocards à bec jaune, des papillons, hirondelles, chouette, cassenoix, aigles royaux... Un vrai bestiaire ! Je ne les vois pas mais je me fis à ce que je connais de la montagne. D'ailleurs, la suite me donnera raison.

La prairie me laisse rêveur. On est loin des parcs urbains bruyants, surtout en cette saison hivernale. On est loin de tout. Finalement, hormis le chalet, quelques bois laissent présager d'activités humaines. Le Guiers Vif serpente le site. La forêt n'en finit plus, à tel point qu'elle cache le paysage. Dommage. Elle opère une fermeture notamment sur les cascades. Bon, qu'à cela ne tienne, allons-y à ces cascades.

C'est vraiment ce qui caractérise ce refuge : on peut se rendre à de nombreux endroits en étant certain d'être surpris du fait de la diversité des paysages. Je m'aventure dans les bois, sombres et qui me happent. Je suis le sentier des cascades en direction de la Pisse du Guiers. Une intersection ! Et oui, il y a encore beaucoup de coins à découvrir et de randonnées à faire. Dommage, je ne suis pas assez équipé pour aller vers le Pas de la Mort, je prends cette frustration comme une invitation à revenir. Merci.

Je me dirige donc vers les cascades. L'eau est gelée. C'est beau et je n'ai plus de batterie dans mon appareil photo. C'est ma faute. Deuxième frustration. Pas grave, c'est le métier qui rentre. Mais cette panne est finalement un avantage. Je me décharge de tout appareil et n'en garde qu'un seul : mes yeux. J'en profite pour observer les falaises, percevoir quelques entrées de grottes. Puis, je poursuis vers la Pisse du Guiers. Il n'y a vraiment personne.

La forêt offre des variantes. Mais je ne perçois pas les quelques surprises évoquées sur des panneaux au départ de la boucle : les stations abyssales, les lapiatz ou les pessières notamment. Autre frustration, bien que je me doute qu'il faille aller plus haut.

C'est une vraie déambulation à laquelle s'ajoute une contemplation des plus intenses. C'est le refuge du Cirque de Saint-Même que j'imagine. Le ressentir, l'observer afin de le comprendre. Je sais que les grandes villes ne sont pas loin. Et que le réchauffement climatique pourrait contraindre encore plus le site dans les années à venir. Il y a quelque chose à faire dans l'intérêt du lieu.

Je termine ma boucle. Toujours personnes. -7 degrés, il est 16h. Je comprends. Je retourne vers ma voiture. Mais ce n'est pas terminé. Je sais que je ne peux faire le site en entier. Mais sur visorando, la référence, je localise un hameau : « les Varvats ». Allons-y, ça ne coûte rien et je sens que je suis à fond. Plongé dans ce décor. Dans cette ambiance, ces ambiances. Je regarde une dernière fois le site : ce mélange de verticalité et d'horizontalité dans le paysage, entre les falaises et la plaine. C'est incroyable. Je suis vraiment heureux d'avoir ce site pour mon mémoire. J'aime la montagne, j'aime la nature, j'aime la randonnée. Ça colle !

Je prends donc la route des Varvats. On parle bien d'un hameau : deux maisons et un parking. Je me trouve au départ d'un circuit de randonnée emmenant

vers l'Alpe de la Dame, l'Aulp du Seuil, la grotte du Mort-Rû et plus généralement, vers la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse ». Cela donne envie. Le soleil est en train de baisser drastiquement. Je ne compte pas finir à la lampe frontale. Il fait trop froid. Je m'aventure quand même. Ça ne dure pas longtemps. Mais je note qu'il s'agit d'une porte d'entrée vers le Cirque, vers le refuge. J'observe quelques orchidées au passage. Un panneau m'indique qu'au bout du chemin, des plantes typiques de montagne et de Chartreuse sont présentes : sabot de Vénus ou encore la vulnérable des Chartreux. Intéressant, mais ce sera pour une autre fois. Je peux lire aussi que le Cirque est l'ancienne frontière entre la France et la Savoie. D'anciens moulins laissent deviner les activités passées. Il y en a, des choses à voir, c'est incroyable. C'est à l'image des multiples itinéraires indiqués.

C'est l'heure de rentrer. Je n'ai pas tout découvert mais je fais mon propre bilan. On peut effectivement parler d'un refuge. C'est mon point de vue. Faire entrer ce terme dans le langage local et commun, cela nécessite une vraie acceptation sociale. Ici et ailleurs, en ville. Pas gagné. Quoi que. La chaleur grandissante me donnera peut-être raison. J'imagine alors, plusieurs semaines après, comment occuper cet espace. Le refuge de Saint-Même n'est pas le refuge dont on a l'habitude de parler en montagne. C'est, pour moi, un ensemble, qui offre plusieurs possibilités : des nids, des cabanes, des tentes... C'est quelque chose à tester. Mais il convient de penser à la nourriture, un élément prépondérant pour toute venue en montagne. Pour moi, je le vois comme un sujet pouvant créer du lien avec les habitants. D'autant que ces derniers sont impliqués, à l'image des C., que je qualifie aisément de gardiens du site. Futurs gardiens du refuge ? Je veux bien, mais cela aussi, ce n'est pas gagné ! Sensibiliser sur ce refuge sera un travail fastidieux.

Pour moi, il n'y a pas une façon de penser ce refuge. Chacun peut avoir la sienne. Tout cela dépend de la façon dont on perçoit le site. Le critère reste cette capacité à cohabiter avec la nature et les éléments qui la compose. Nous devons nous adapter à la nature, ce n'est pas la nature qui doit s'adapter à nous. Nous entrons dans une période de survie, comme en atteste l'idée de refuge dans le Cirque. Le retour à la vie sauvage est une parenthèse enchantée matérialisée par le paysage du Cirque de Saint-Même. Mais il convient d'en donner quelques règles pour éviter toute transposition inappropriée dans ce paysage. Nos usages doivent changer, de façon à être résilient. Il n'est pas interdit de rêver. D'ailleurs, le refuge mélange utopie et réalité. Ce qui en fait son charme. Il nécessite de sortir des sentiers battus et de certaines règles qui ne semblent jamais évoluer.

La découverte du refuge de Saint-Même continue. Bonne lecture !

« La question est de savoir si l'on est capable de décrire cette nouvelle Terre, de se déplacer vers elle et de s'y adapter »

BRUNO LATOUR

MODALITÉS DE L'ABÉCÉDAIRE

POURQUOI LE CIRQUE DE SAINT-MÊME ?

Etudier le Cirque de Saint-Même, c'est s'intéresser aux liens entre la montagne et les villes de proximité. La Chartreuse est un massif fréquenté hiver comme été, du fait de sa situation idéale non loin des grandes villes comme Chambéry ou Grenoble. Signe des tensions autour de ce site, le Cirque fait actuellement l'objet d'une étude pour la conservation de son patrimoine naturel et la gestion des flux touristiques sur place en période estivale. C'est un des enjeux du stage auquel je participe dans le cadre du second semestre au sein du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE 73).

Le Cirque cristallise, questionne. Il intègre le cercle de ces lieux chartrousiens très fréquentés à l'image du Granier (Savoie) ou du col de Porte (Isère). Il pose les bases de la réflexion sur la montagne de demain. Un défi qui concerne les habitants, les acteurs locaux, les paysagistes ou encore les urbanistes. Soit l'ensemble des personnes qui possèdent des connaissances sur ce milieu. Connaissances amenées à être re-visitées.

Le Cirque permet de s'éloigner de la question des stations de ski concernant la montagne. La tendance est à la concentration des réflexions autour du devenir du ski. Or, des milieux naturels isolés comme le Cirque méritent une grande attention, à plus forte raison lorsqu'ils sont proches de grandes villes et qu'ils jouissent d'une renommée considérable. Le Cirque propose une projection sur la vie en montagne dans les années à venir en prenant en compte l'enjeu du réchauffement climatique. Saint-Même est un cas qui peut s'appliquer ailleurs dans les Alpes (pensons aux Bauges avec Chambéry).

POURQUOI UN REFUGE ?

Le mot « refuge » est apparu rapidement en observant le paysage du Cirque. Comme l'abécédaire le révélera, les falaises et le relief abordent d'eux-même cette notion. Mais qu'est-ce qu'un refuge ?

Un refuge est un abri. En montagne, il se présente sous la forme d'un chalet. Mais un refuge peut se construire sous différentes formes : installation d'une tente ou d'un hamac par exemple. Pour Jean-François Lyon-Caen, le refuge, c'est ce qui est « ouvert à tous, à des altitudes élevées ». Ouvert à tous, le Cirque de Saint-Même doit le rester. L'altitude reste cependant modeste. Sur ce point, l'idée de Jean-François Lyon-Caen est discutable car un refuge peut se construire à une altitude plus modérée. Evoquons cela comme une évolution de la notion proposée dans cet abécédaire.

Le refuge, c'est aussi une nécessité vitale : « échapper à un danger », « se mettre en sûreté¹ ». Nous pensons alors aux réfugiés de guerres ou climatiques. Réfugiés climatiques, c'est une notion qui prend sens dans le cadre de Saint-Même. Si ce terme peut effrayer, il n'en demeure pas moins une probable réalité pour les chambériens, grenoblois, lyonnais et tant d'autres.

Le refuge se présente comme un échappatoire : échapper à une situation gênante ou non tenable comme une chaleur trop éprouvante en pleine ville durant

1 Dictionnaire de la langue française, Paul Robert, 1980

l'été. Est-ce fuir ? Ou est-ce de la survie ? Dans le cadre du Cirque, au regard de l'analyse faite, la survie est privilégiée. Le temps court est prôné dans le refuge. C'est un élément à prendre en compte dans la construction du refuge : « Court terme, sous peine de devenir un lieu de vie quotidien », selon le CNRTL. Le Cirque de Saint-Même n'a pas la vocation d'être un lieu de vie quotidien.

Le refuge est un moyen de s'abriter mais il recouvre des usages précis. Les multiples définitions permettent de cadrer ce que sera le Cirque et son refuge.

Outre le paysage, la définition du refuge confirme certaines idées avancées dans cet abécédaire (temps passé sur site, réchauffement climatique...). De plus, les usages actuels invitent à parler du « refuge de Saint-Même ». Si l'intérêt touristique semble dominant, la question de la chaleur en vallée se pose également. Fuir la cuvette grenobloise en été, voilà un motif fréquemment évoqué. De plus, le Cirque de Saint-Même évoque des éléments rafraîchissants : cascades, eau, frais, exposition au nord... Il devient alors une nécessité.

L'hypothèse formulée ici est que ces usages vont se renforcer. Ce qui risque de mettre à mal le site et la vie de manière globale à Saint-Même voire dans la vallée des Entremonts et en Chartreuse. Il convient de re-découvrir ce site sous un angle sensible et personnel.

EN QUOI LE REFUGE VALORISE T-IL LE CIRQUE DE SAINT-MÊME ?

Présenter le Cirque comme un futur refuge, c'est aussi proposer une solution pour que ce lieu naturel soit préservé. Préserver oui, mais accessible. Il n'est pas envisageable de restreindre l'accès à certaines personnes. Il est nécessaire de mieux penser la place de chacun et non de la supprimer.

Le refuge permet une prise de conscience, en rappelant ce que nous avons en notre possession. Vouloir toujours plus est aussi une des raisons du réchauffement climatique. Se contenter de ce qui existe, se raisonner, voici un des objectifs du refuge. « Se contenter » d'un espace naturel comme le Cirque, cela signifie ne pas l'aménager mais le conserver dans son état et s'y intégrer d'une façon respectueuse.

Le refuge permet de valoriser l'existant : la faune, la flore, le paysage. Comment cohabiter avec ces éléments ? Désormais, il convient de s'adapter à la nature et non que la nature s'adapte à la vie humaine. C'est un des messages transmis dans cet abécédaire. Le refuge donne un futur désirable à Saint-Même. Mais il n'existe pas un exemple de refuge. L'abécédaire favorisera la discussion, le débat pour une construction collective impliquant habitants, pratiquants et habitants/pratiquants.

L'ABÉCÉDAIRE

Pour qui ?

L'abécédaire est à destination de tous. Il s'agit d'une découverte. Il semble pertinent de cibler des personnes vivant à proximité du Cirque : Chambéry, Grenoble, le Grésivaudan ou encore Montmélian. Soit les personnes les plus habituées à venir. Il convient aussi de s'intéresser aux habitants de Chartreuse : connaissent-ils vraiment le site ? De plus, les changements évoqués concernent leur cadre de vie. De manière générale, l'abécédaire concerne un large public : par exemple, les étudiants grenoblois, ces derniers étant nombreux à se rendre dans le Cirque. Finalement, tout le monde est concerné mais l'accent sera mis

sur les habitants de Chartreuse et des alentours.

Lecture de l'abécédaire

Il s'agit d'un parcours et d'une histoire sensible, personnelle. L'abécédaire permet une découverte du site en s'appuyant sur divers axes : présentation de lieux, d'objets mais aussi d'anecdotes. A cela s'ajoute un axe de réflexion reprenant des termes plus génériques. Des propositions sur la façon de cheminer dans le site sont proposées (observation, poésie...). De même, quelques principes seront évoqués afin de préserver le site tout en ne le fermant pas à une population extérieure. Le mélange de ces notions, propositions, lieux et réactions amènera à construire progressivement le refuge de Saint-Même.

Il existe plusieurs façons de lire l'abécédaire de Saint-Même. Une lecture alphabétique est possible. Toutefois, la présence de catégories et sous-catégories envisage d'autres approches. Ainsi, un parcours personnel peut se développer suivant des catégories ou en reliant des mots qui font sens entre eux. Aucun ordre n'est établi par avance, chacun aura un regard et une façon personnelle d'aborder le Cirque et son abécédaire. Il a été choisi de ne pas faire de plan, ni de classement en catégorie (par exemple, « lieux du refuge » ou « paysages du refuge »). Car cette méthode n'aurait pas incité à un cheminement et une lecture personnelle. En revanche, des catégories sont présentées suivant un code couleur :

- Anecdotes et tensions dans le cirque de Saint-Même
- Réflexions sur le Cirque et son futur refuge et construction du refuge : quelles méthodes de réflexion ?
- La vie animale à Saint-Même : prendre connaissance de l'existant
- Appréhender le paysage : comprendre et observer
- Activités sur et autour du site : agriculture, sylviculture et tourisme, analyser et prendre en compte les usages du Cirque
- Lieux secrets, lieux connus... parcourir le refuge, partir à sa découverte
- L'installation du refuge

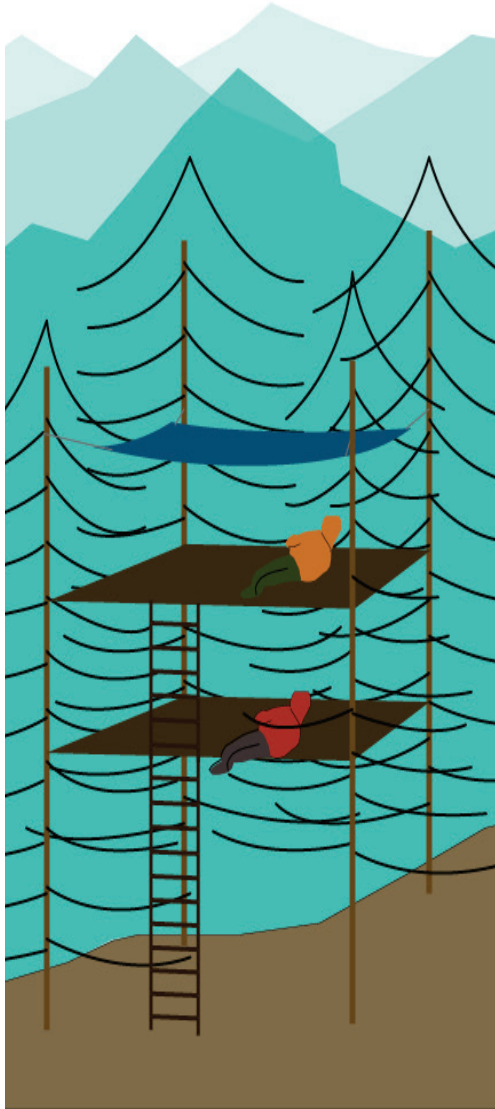
Ce code ne décide pas de l'organisation des mots. C'est l'ordre alphabétique qui prime car il est le plus propice à un cheminement personnel à travers l'abécédaire. L'ensemble de ces termes propose une visite nouvelle du Cirque, permettant de connaître les lieux à l'appui de différentes méthodes (jouer sur le regard, la marche...). Cet abécédaire pourrait être d'une taille beaucoup plus grande. C'est un aperçu global du site. Le reste est aussi à découvrir de nos propres yeux !

N'hésitez pas à cheminer à travers les mots, sans suivre l'ordre alphabétique. Se construire son propre chemin, tel est aussi l'objectif de l'abécédaire.

PROBLÉMATIQUE

En révélant le Cirque de Saint-Même, avec ses lieux, ses anecdotes, ses surprises, comment la notion de refuge émerge, tant sur un plan personnel que collectif et propose un futur désirable pour le site, dans un contexte de sur-fréquentation croissante et de réchauffement climatique ?

ABÉCÉDAIRE DU CIRQUE DE SAINT-MÊME, A LA DÉCOUVERTE DU CIRQUE REFUGE



ABOYER : LE CALME APPARENT DU CIRQUE DE SAINT-MÊME



A l'entrée du Cirque, les panneaux s'accumulent... Photographie personnelle, janvier 2020

«Entre habitants et touristes, il y'a quelques problèmes avec les prés, l'herbe est tassée. Parfois, ça aboie». Cette phrase, prononcée par Madame la Maire de Saint-Pierre-d'Entremont le 12 mars 2020, témoigne de quelques tensions dans le Cirque de Saint-Même en période estivale. Le terme « aboyer » se doit d'être mis en avant. Il témoigne

d'une situation, d'un ensemble qui ne fonctionne pas. Il renvoie aussi à une façon de s'exprimer propre à un animal. Cette animalité se retrouve donc dans les discours portés sur le site, notamment par les personnes exerçant un travail dans le vallon du Cirque.

Sur place, l'aboiement n'est pas forcément vocal. Il est aussi visuel. L'entrée du Cirque de Saint-Même en est le meilleur exemple, à l'image de l'illustration ci-contre.

L'aboiement se présente sous différentes formes et reste perceptible dans le paysage. Sonore ou visuel, il témoigne de la difficulté à cohabiter dans le site. L'idée de refuge reste cependant soutenable et même souhaitable afin de trouver des points de convergence entre les personnes déjà sur place et celles se rendant dans le Cirque.

Cf. C. (exploitants), Clôtures, « Pollueur », Sur-fréquentation, « Utopie? »

ACCEPTATION SOCIALE : MISE À L'ÉPREUVE DE NOTRE CAPACITÉ DE CHANGEMENT

« L'acceptation sociale est le processus par lequel un groupe social admet la présence d'usages, de pratiques, d'infrastructures, de réglementations, de législations voire de restrictions et de toutes formes de modifications de son espace de vie sur un territoire qu'il partage avec d'autres acteurs, mais dont il est fréquemment propriétaire ou principal utilisateur, ou sur lequel il dispose de l'antériorité » (Laslaz, 2012 et 2019)

Cette définition, tirée de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et de son site Géoconfluences, évoque une situation retranscriptible dans le Cirque de Saint-Même. L'acceptation sociale recouvre une volonté de créer une situation viable pour un ou des individus. Ce processus est perceptible notamment à l'échelle locale voire régionale. Le Cirque répond aux critères posés par cette notion.

L'objectif de ce travail étant de penser de nouveaux usages dans le Cirque à partir de l'existant, il convient donc de s'intéresser à cette définition. Elle permet de donner des outils de réflexion mais aussi de comprendre la complexité de ce territoire et l'adéquation indispensable entre intérêts humains et naturels. Le terme est donc indispensable pour appréhender le Cirque de Saint-Même et son avenir.

S'adapter

Dans la définition, le terme « *d'adaptation* » est repris. C'est l'une des réflexions à avoir sur le Cirque de Saint-Même : comment créer un nouveau contexte décisionnel fondé sur les intérêts de la nature, sur l'interaction entre nature et culture et qui prend en compte de façon concrète le réchauffement climatique ? Aujourd'hui, la volonté locale est de classer le Cirque de Saint-Même, de façon à réguler les activités humaines sur place. Si la démarche possède de nombreux atouts, il apparaît que la gestion des conflits d'usages sur place n'est pas réglée et que la question du changement climatique, n'est prise en compte que superficiellement. Le sentiment d'appartenance est également très ancré dans les

mœurs, comme cela est fréquemment le cas en milieu rural. La démarche à suivre consistera alors à se détacher de ces contraintes et d'opter pour un nouveau regard sur le Cirque (comme lieu de vie animale et humaine, comme refuge).

Se réinventer

« L'acceptation n'est jamais définitive, elle doit être considérée comme un construit et non un donné » (Laslaz et al., 2014)

Il convient de rappeler que rien n'est figé, comme en témoigne le changement climatique. Par conséquent, les nouveaux besoins qui émanent d'un site rural et naturel comme Saint-Même changent. La réflexion en lien avec cet abécédaire invite à se réinventer pour atténuer l'impact de nos activités. Réfléchir au devenir du Cirque de Saint-Même, c'est se demander dans quelle mesure les choses peuvent changer, penser de nouveaux usages à partir de l'existant mais en se détachant de certaines règles contraignantes et même clivantes.

Une nouvelle vision pour le cirque : le difficile équilibre entre intérêts locaux et naturels

« L'acceptabilité revient à considérer un fait, une action, une pratique comme potentiellement acceptable à partir de critères, de valeurs que se fixent un individu, un groupe d'acteurs ou la société dans sa globalité » (Laslaz, 2019)

Penser le Cirque dans un futur désirable, c'est aussi ne pas renier l'avis des habitants. Les rencontres effectuées sur place montrent une tension réelle autour des usages dans le Cirque. Et si, finalement, il ne fallait pas repenser totalement les usages dans le Cirque, changer les habitudes et certaines valeurs qui ne peuvent perdurer ? Telle serait la démarche à entreprendre et que l'acceptation sociale appelle aussi. Cette acceptation se fondant sur un ensemble de valeur, il convient de prendre en compte l'avis des habitants de la commune concernée, Saint-Pierre-d'Entremont. Au regard de l'analyse qui peut être réalisée sur le

Cirque, quelques usages apparaissent comme fondamentaux : l'agriculture, la sylviculture et la randonnée. Des pratiques qui, d'ailleurs, ont un intérêt paysager. Changer les usages d'un tel espace revient donc à penser ce qui existe déjà. C'est de là qu'une remise en cause des politiques locales et des règles établies peut se faire.

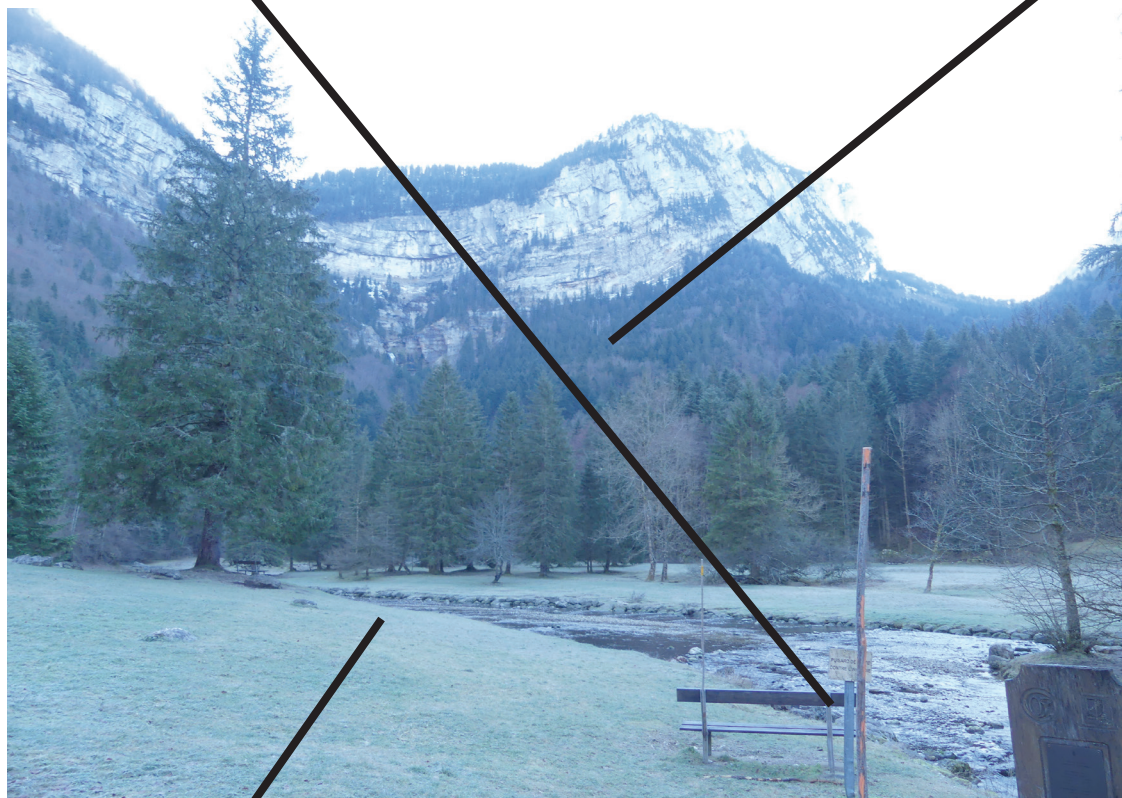
Dès lors, l'acceptabilité sous-entend un ensemble d'usages pouvant être admis.

Dès lors, l'acceptabilité sous-entend un ensemble d'usages pouvant être admis.

Cette acceptation doit être anticipée et ne pas se faire sous la contrainte du changement climatique. De plus, elle concerne différents types de personnes mais aussi d'objets : en plus des êtres humains, elle s'adresse à la faune et la flore locale. Dans cette étude, l'homme et la nature sont considérés comme ne faisant qu'un !

Usages actuels
Tourisme
Politique locale
Tensions
Habitudes
Appartenance à la terre

Faune
Flore
Refuge naturel
Zone de reproduction

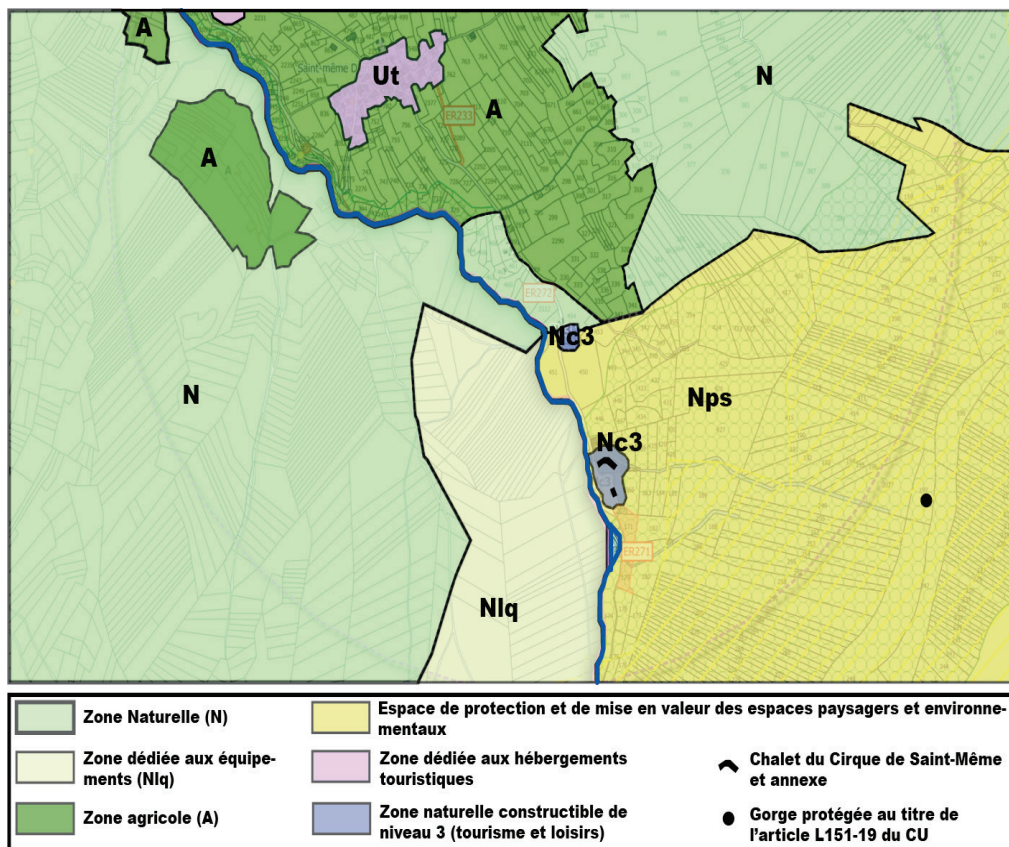


Réinventer, s'adapter
Discuter les règles actuelles (politique locale)
Nouveaux usages, nouvelles valeurs
Changement climatique
Nature / culture : interaction, vers une fusion ?
Acceptation : se fonder sur l'existant, évoluer, innover, rêver

Schéma : Observer pour mieux connaître et accepter le paysage du cirque dans sa forme la plus naturelle

Cf. Changement climatique, Clôtures, Cosmopolitique, Fermeture, Hameaux, Idéal, Jardin planétaire, Laboratoire, Refuge, « Utopie ? »

AGRICULTURE : UNE PLACE HISTORIQUE DANS LE VALLON DE SAINT-MÊME



Carte du zonage dans le Cirque, mars 2020

Un ancrage historique autour du Cirque permettant de penser les usages de demain

Dans le Cirque de Saint-Même et ses alentours, quelques activités continuent de forger les paysages de la Chartreuse des Entremonts. L'agriculture est toujours présente malgré une

évolution contrariée tout au long du XXe siècle. Comme tout espace rural, la commune de Saint-Pierre-d'Entremont a vu une majorité de sa population partir vers les villes voisines que sont Chambéry ou Grenoble. L'agriculture a alors décliné en corrélation avec les fais sociétaux du moment : elle s'est réinventée, faute de main d'oeuvre.

A titre d'exemple, quatorze agriculteurs restent à Saint-Pierre-d'Entremont en 1983, contre cent-treize en 1954. Autour du Cirque de Saint-Même, l'activité agricole demeure en lien avec la fabrication de fromage. Un agriculteur, habitant à Saint-Même-d'en-Haut, exploite ces terres.

Cette activité est aujourd'hui revendiquée. Le tourisme s'y superpose, d'une façon parfois problématique : « *Entre les habitants et les touristes, il y a le problème des prés et du tassement de l'herbe* » comme le rappellent les élus de la commune. Activité en péril, elle subsiste autour du Cirque de Saint-Même et se veut la garante de paysages encore ouverts, voire semis-ouverts (clairières, lisières de forêts...). En revanche, les pentes du Cirque ne sont plus accessibles, faute de mécanisation et laissent place à un développement anarchique de la végétation. Peu visible dans le paysage, l'agriculture passe inaperçue aux yeux des touristes, comme en atteste la réaction d'un agriculteur :

« **Même quand les vaches sont là, ils rentrent et s'en foutent !** »



A l'entrée du Cirque, agriculture et accès piétons se côtoient, photographie personnelle, 01/2020

L'œil avisé du touriste mettra de côté les timides fils délimitant les routes des prairies pour les troupeaux, comme l'illustre la photographie ci-contre (en tant que lecteur et observateur, avez-vous perçu la clôture ?) La notion de liberté prend alors son sens, avec une envie de franchir la barrière. Une sensation qui peut prévaloir chez l'individu en tant que touriste. Signe des tensions, ces clôtures ont été électrifiées à l'aube de l'été 2020.

L'idée de refuge, fil conducteur de cette réflexion, incite pourtant à réfléchir sur la façon de cohabiter dans un site qui abrite une activité touristique imposante et qui sera amené à le faire d'autant plus dans un avenir proche.

La notion d'agriculture amène des interrogations en terme d'usages dans le Cirque : à qui appartient-il ? La notion de refuge va t-elle induire une réflexion nouvelle sur les usages dans cet espace naturel ?

Penser l'agriculture de demain ?

L'agriculture comme activité nourricière du nouveau refuge du Cirque ? Donner une seconde vie à l'activité agricole sur place pour faire accueillir des réfugiés climatiques ? Développer des circuits-courts (sur le Cirque et ses nouveaux habitants temporaires, sur le territoire de la Chartreuse voire sur les villes des vallées voisines ?). Le Cirque sera t-il le refuge d'une nourriture pour une partie de la population ?

Le Cirque révèle un ensemble d'objets en mouvement. L'agriculture ne déroge pas à cette règle et doit penser sa transition. Les déambulations effectuées dans et autour du Cirque m'ont amené à penser au rôle de chaque objet et de chaque activité dans cet espace. Renouveler l'agriculture autour du Cirque de Saint-Même consiste à lui donner une nouvelle fonction : nourrir. Nourrir d'abord le territoire de la Chartreuse, davantage qu'elle ne le fait. Nourrir les villes voisines éventuellement, en répondant à une activité de

circuits-courts qui tend à se développer. Mais aussi nourrir le futur refuge du Cirque de Saint-Même : développer une nouvelle vie sur place, certes temporairement. Toutefois, cela suppose quelques risques, dont celui d'attirer et de favoriser les déplacements dans et autour du Cirque, et de le saturer davantage. En ce cas, un équilibre est à trouver, permettant de concilier espace refuge, espace nourricier et cohabitation entre l'homme et la nature.

Le renouvellement du Cirque et de ses alentours invite à se poser ces questions.

cf. **Anthropisation, Chalet du Cirque, Clôtures, Culture, Fermeture, « Pollueur », Sur-fréquentation**

AIGLE ROYAL : LE CIRQUE REFUGE



L'aigle royal, dessin personnel, Illustrator, mars 2020

Le Cirque de Saint-Même, refuge de l'aigle royal

Le Cirque de Saint-Même doit être appréhendé selon la faune et la flore qu'il recouvre. En l'occurrence, l'aigle royal est un des habitants du Cirque. Il justifie l'idée de refuge naturel.

Dans le massif de la Chartreuse, deux nids d'aigles royaux sont répertoriés : les deux se trouvent dans la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse », l'un du côté de la vallée du Grésivaudan, l'autre dans le Cirque de Saint-Même. Il convient de considérer l'aigle royal comme un habitant à proprement parlé du Cirque depuis plusieurs

années. En effet, un suivi annuel de son activité est effectué depuis 1977, symbolisant son ancrage dans le site.

Cohabiter

La zone de nidification pose la question des conflits d'usages sur le site : le Cirque de Saint-Même étant une aire de décollage plébiscité parmi d'autres sur le massif de la Chartreuse, le passage des parapentes ou autres vols libres oblige les acteurs du massif à réfléchir sur cette cohabitation ou « non-cohabitation ». Un arrêté pris en juillet 2004¹ régit les vols au-dessus du Cirque. L'idée de refuge se dessine. L'aigle royal cherche à construire ses nids le plus souvent dans des falaises. Le Cirque est une forme naturelle et géologique lui convenant et remplissant les critères pour sa survie. Cependant, comme tout oiseau, il souffre de perturbations anthropiques et pas seulement en lien avec le vol libre. Les sentiers de randonnée et les chemins forestiers sont d'autres éléments perturbateurs, tout comme la densification du couvert forestier (qui l'empêche de chasser). Ce qui amène

1 Annexe 1 : arrêté du 20 juillet 2004 concernant le vol libre sur le Cirque de Saint-Même (page 1)

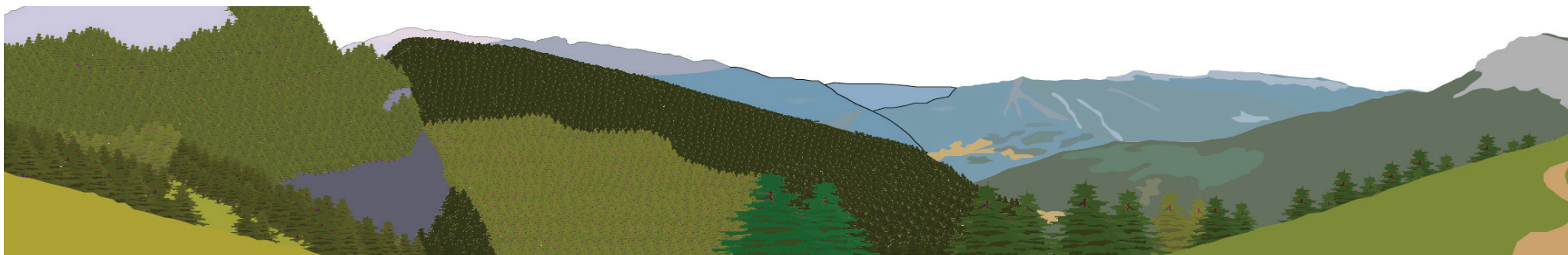
à réfléchir sur la façon dont le Cirque peut devenir un refuge pour les êtres humains dès lors que la cohabitation avec la faune locale s'avère complexe. La présence de l'aigle invite déjà à réfléchir sur de nouvelles façons de déambuler dans cet espace naturel sensible.

« La principale menace actuelle concerne l'aménagement des espaces naturels, notamment en zone de montagne. La multiplication des pistes, de chemins et sentiers, ou encore le développement de l'urbanisation, accentuent considérablement la pression anthropique sur des sites de plus en plus accessibles. Bien que sachant s'adapter à de nouvelles situations et à un certain degré d'anthropisation des habitats, l'aigle royal ne demeure pas moins extrêmement vulnérable aux dérangements sur ses terrains de chasse et en particulier aux abords du site de nidification. » (LPO Isère²)

2 <http://rapaces.lpo.fr/aigle-royal/menaces>

Cf. Bestiaire, Falaises, Nid

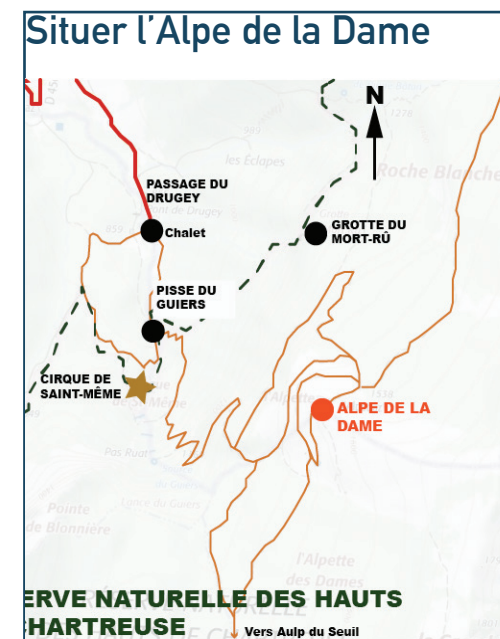
ALPE DE LA DAME : DÉCOUVRIR LES HAUTEURS DU CIRQUE ET SES ALPAGES



Vue depuis l'alpage de l'Alpe de la Dame sur le vallon de Saint-Même et les Entremonts, dessin personnel, avril 2020

Appelé aussi « l'Alpette », l'Alpe de la Dame, lieu-dit en amont du Cirque, se situe sur un alpage situé à 1540 mètres d'altitude. A cet endroit, la forêt n'est plus présente. Nous sommes au coeur d'une immense clairière correspondant vraisemblablement à un ancien alpage désormais non exploité. Des ruines témoignent d'activités anciennes aujourd'hui disparues. Les sentiers de randonnée sont nombreux dans ce secteur et proviennent de la prairie du Cirque depuis le chalet ou du hameau des Varvats.

Alpage de l'Alpe de la Dame, site de randonnée « Les p'tits gars en vadrouille », 28 mai 2016



L'Alpe de la Dame se place au sud du Cirque, dans la Réserve des « Hauts de Chartreuse ».



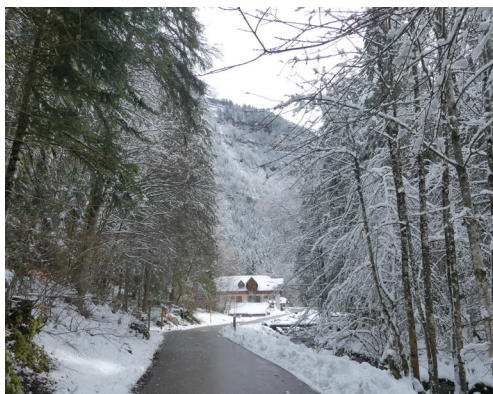
Etant dans un site à la croisée de deux départements (Savoie et Isère), le paysage témoigne aussi d'une histoire riche. En effet, il est possible d'apercevoir une borne en pierre, symbolisant l'ancienne frontière entre le Dauphiné et la Savoie, puis entre la Savoie et la France.

Une borne dans le secteur de l'Alpe de la Dame, site de randonnée « Les p'tits gars en vadrouille », 28 mai 2016

Cf. Aulp du Seuil, Cabane, Camping, Cirque, Contemplation, Déambulation, Frontière, Falaises, Itinéraires, Randonnée, Réserve Naturelle, Séquences paysagères

AMBIANCES : UN CIRQUE, DES CIRQUES ?

Le Cirque de Saint-Même a la particularité de pouvoir changer de décor selon les saisons, comme tous paysages. Evoquer ce site revient à parler des saisons, ou de la saisonnalité. Parfois, il revêt plusieurs costumes au sein d'une même saison, comme en attestent les deux photographies ci-dessus prises durant le même hiver, mais à des dates bien distinctes.



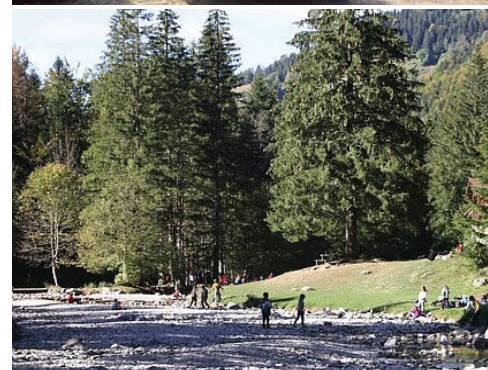
Deux périodes, deux ambiances : janvier 2020 (à gauche), mars 2020 (à droite)

L'impression d'un espace vide, rejeté, et froid domine sur la photographie de janvier 2020. Une impression gardée tout au long de ma visite sur le site ce jour-là. A l'inverse, il ressort une forme de poésie, de chaleur, de plaisir en observant le Cirque sous la neige. L'entremêlement des arbres enneigés invite l'observateur à lever la tête et à observer ce décor, le tout dans un silence hivernal propre à ces espaces naturels éloignés, mais pourtant si proches.

Du sauvage au « parc urbain »...

L'idée de saison est primordiale. Ainsi, l'aspect sauvage de l'hiver ne se retrouve pas l'été où le paysage laisse progressivement place à un usage plus « urbain » du site. Dans ce contexte, le Parc naturel régional de Chartreuse évoque même un « *parc urbain* », en lien avec « *des usages du site rappelant ceux visibles en ville* ».

L'ambiance sauvage laisse place à des voitures, un certain nombre de personnes, du bruit et à quelques tensions en lien avec la sur-fréquentation touristique estivale.



Le parking du Cirque et sa plaine en été, CAUE 73

Ambiances et paysages

Si l'ambiance varie selon les usages et la météo, il n'en demeure pas moins que le Cirque de Saint-Même possède plusieurs ambiances qui changent selon les lieux et la configuration du site. L'impression ne peut être la même dans les falaises que dans la prairie ou dans les bois autour des cascades du Guiers Vif. Le Cirque étant ce que

nous pouvons nommer une mosaïque paysagère, il n'est donc pas étonnant qu'il en soit de même pour les ambiances rencontrées.

Au regard des deux cartes suivantes, réalisées à partir de visites de terrain et de recueil d'informations, nous constatons que l'ambiance sauvage et préservée du Cirque évolue durant l'été, avec une prairie en coeur du Cirque qui se retrouve occupée par de nombreuses personnes, avec des usages bien définis (pic-nic, jeux, barbecue, sieste). Si les changements sont perceptibles sur l'ensemble du Cirque, c'est la prairie qui évolue fortement durant l'été. Cette réflexion invite à penser le devenir de ce lieu qui pose question : avec l'idée de refuge naturel et humain, que peut-on faire de la prairie ? Faut-il l'ouvrir complètement ? Une nouvelle réflexion sur les usages de cet espace en particulier est à développer, au regard de l'analyse des ambiances. La place du chalet est incluse dans la réflexion car il est un de ces éléments qui attire et permet de pratiquer des loisirs dans le Cirque.



Couvert forestier dense caractéristique de la Chartreuse : peu lumineux, aucun aménagement, aspect sauvage préservé, lieu de vie animale. Silence.



Entre forêt comme espace sauvage de vie faunistique et floristique et espace d'exploitation sylvicole : deux ambiances selon les saisons. Densité du couvert forestier. Silence, quelques bruits selon l'activité sylvicole. Peu de luminosité.



Lieu de randonnée incluant les cascades du Guiers Vif et la Pisse du Guiers. Parcours de randonnée balisée. Entre espaces sauvages et lieu de fréquentation n'altérant cependant pas l'impression de refuge et d'espace naturel sensible. Paysage semi-ouvert, alternance de lumière et de lieux sombres



Plaine du Cirque, chalet et parking. Lieu fréquenté faiblement en hiver. Ambiance sauvage absente du fait des aménagements. Un paysage ouvert et lumineux



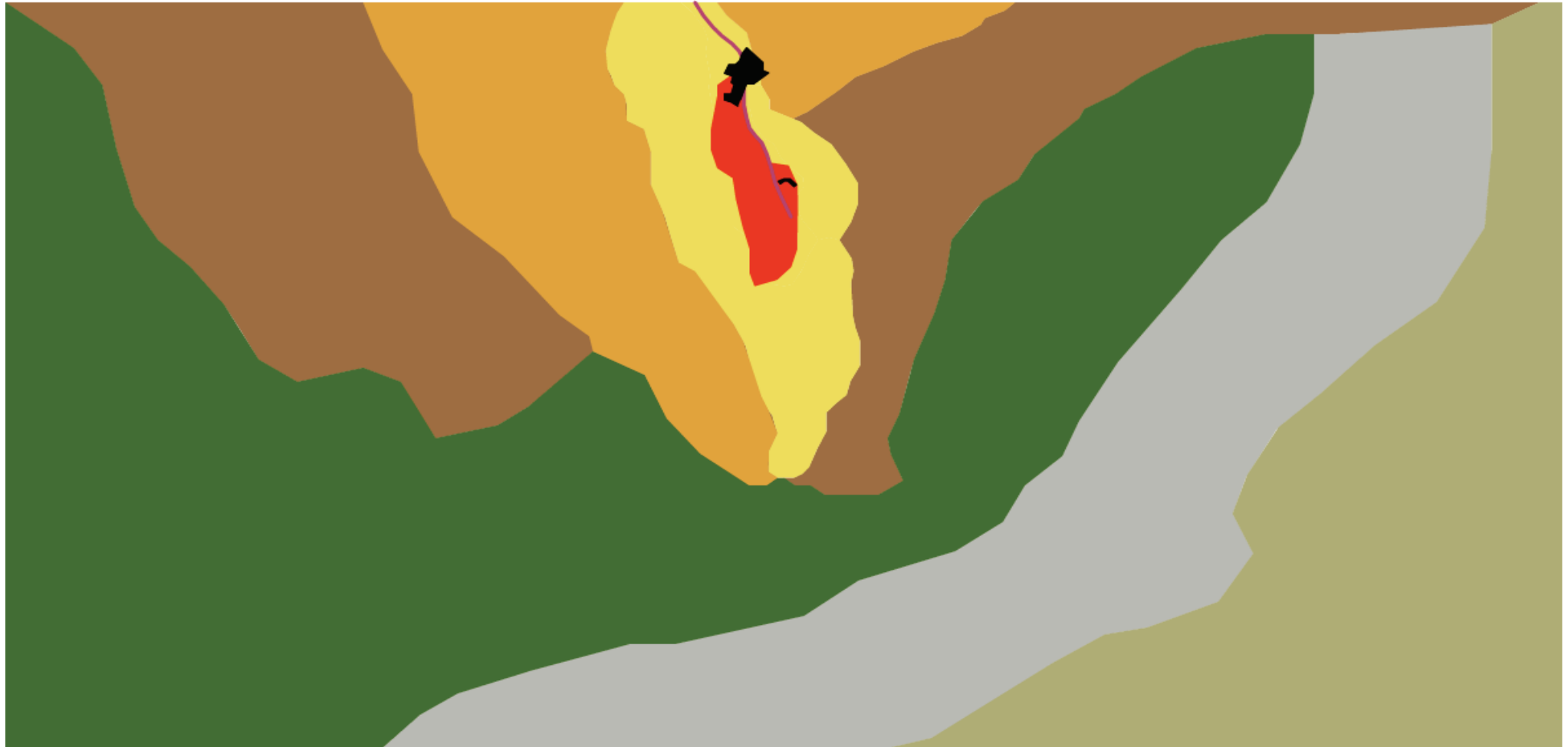
Falaises du Cirque. Accès très restreint voire impossible en hiver. Ambiance sauvage préservée, calme. Lieu de vie pour de nombreux animaux (aigle royal notamment). Espace ouvert à semi-ouvert, lumineux



Alpages en amont du Cirque : ambiance calme, « bout du monde » en hiver du fait d'un accès très restreint, sauf pour les personnes en raquettes et ski de randonnée. Espace semi-ouvert, alternant entre lumière et paysages sombres



0 ————— 200 m



Couvert forestier dense caractéristique de la Chartreuse : peu lumineux, aucun aménagement, aspect sauvage préservé, lieu de vie animale. Un passage plus fréquent en été avec des randonneurs de bon niveau



Entre forêt comme espace sauvage de vie faunistique et floristique et espace d'exploitation sylvicole : deux ambiances selon les saisons. Densité du couvert forestier. Zone fréquenté en été par des randonneurs



Lieu de randonnée incluant les cascades du Guiers Vif et la Pisse du Guiers. Parcours de randonnée balisée. Entre espaces sauvages et lieu de fréquentation : prairies agricoles occupées par les touristes, rives du Guiers. Paysage semi-ouvert, alternance de lumière et de lieux sombres



Plaine du Cirque, chalet et parking. Lieu très fréquenté en été, forte concentration de voitures, bruits et passages fréquents sur la boucle de randonnée du Cirque, en passant par la Pisse du Guiers



Falaises du Cirque. Accès très restreint. Ambiance sauvage préservée, calme. Pratique de l'escalade réglementée. Lieu de vie pour de nombreux animaux (aigle royal notamment). Espace ouvert à semi-ouvert, lumineux



Alpages en amont du Cirque : plus fréquenté en été par de multiples usagers (randonneurs, cueilleurs...). Espace semi-ouvert, alternant entre lumière et paysages sombres



Le coeur de la plaine : autour du Guiers, une ambiance de parc urbain, cris, jeux, picnic. Une transformation visuelle et sonore du Cirque au coeur de l'été

0 ————— 200 m



Ambiances sonores

Les bruits dans le Cirque invitent aussi à questionner les notions de refuge et de marche, de même que la relation de l'homme à son environnement. Marcher dans le Cirque, c'est apprendre à écouter la nature et à l'appréhender comme un objet. Ce dernier ne nous appartient pas mais nous avons une place à tenir. Ecouter devient alors un enjeu indispensable. Faire refuge avec le Cirque de Saint-Même oblige justement à écouter cet environnement. La marche invite à écouter les bruits que nous produisons ou qui proviennent d'un autre lieu, d'un animal ou du vent.

En hiver, le Cirque est calme. Seuls les éléments naturels se font remarquer. A l'inverse, l'été se caractérise par des cris ou des bruits de véhicules, voire de la musique. La configuration du site provoque une résonance importante, du fait de cet amphithéâtre naturel qui s'ouvre au public.

Cf. [Cirque](#), [Contemplations](#), [Déambulation](#), [Drugey](#), [Falaises](#), [Fermeture](#), [Guiers Vif](#), [Hameaux](#), [Itinéraires](#), [Parking](#), [Perméable](#), [Séquences paysagères](#), [Verticalité / horizontalité](#)

ANTHROPISATION : S'INTÉGRER SANS ENDOMMAGER, UNE ÉQUATION DIFFICILE

« Le cadre physique que les Modernes avaient considéré comme assuré, le sol sur lequel leur histoire s'était toujours déroulée est devenu instable » (B. Latour, Face à Gaïa).

Tel peut se résumer l'anthropisation et son évolution moderne. Armand Frémont résume d'une manière plus directe la façon dont se présente l'anthropisation dans le paysage, ce qui rappelle la situation du Cirque (à quelques exceptions) :

« L'objet territorial se compose d'espaces voués aux activités non-agricoles, d'espaces résidentiels, d'espaces agricoles, d'espaces naturels protégés et recomposés »

Évoquer le sujet de l'anthropisation s'avère incontournable en évoquant le Cirque de Saint-Même par ses usages et en questionnant ces derniers dans le cadre du réchauffement climatique. Anthropiser un lieu revient à altérer son caractère naturel, du fait de l'action humaine sur l'environnement.

La société prend place dans la nature et l'aménage selon sa convenance. Ce qui pose la question de la cohabitation entre ces deux mondes. Le Cirque de Saint-Même est un bel exemple concernant ces réflexions.

La nature ré-appropriée par l'homme

La configuration du Cirque, sa situation et son accessibilité permettent de limiter les aménagements dans le Cirque. Ainsi, le chalet est le seul bâtiment dans le secteur. Le parking tient une place prépondérante. Ces traces témoignent d'une ré-appropriation de la nature par l'homme et du besoin d'accéder à des espaces naturels. Comme chaque paysage, le Cirque de Saint-Même n'est pas totalement du fait de la nature avec la présence de l'homme. Armand Frémont parle d'une « opposition classique d'une culture urbaine et d'une tradition rurale ». La proximité de Chambéry et de Grenoble confère au site une image de « centre » de loisirs. Celui-ci doit être analysé. L'entrée par la notion de refuge est essentielle : elle pose la question de la cohabitation avec la nature et de la façon dont l'homme peut profiter d'un tel site sans lui porter atteinte.

La plaine du Cirque, objet de convoitise au cœur de l'anthropisation du site

En observant le Cirque, la plaine est vraiment un objet de questionnement. Car c'est bien de là que partent les activités humaines : sentiers de randonnée, pic-nics... Ainsi, qualifier la place de l'homme dans le Cirque revient à parler des usages et non des aménagements. C'est une anthropisation par saison comme le révèle l'analyse des ambiances. L'action anthropique estivale se résume à une forte concentration de personnes sur les pelouses de la plaine, sur les rives du Guiers Vif, en terrasse au chalet, avec les voitures sur le parking et les randonneurs dans les sentiers.

Toutefois, quelques aménagements discrets apparaissent dans le paysage. Mais les conséquences sont très limitées. C'est par exemple le cas des ponts et passerelles qui permettent de traverser le Guiers Vif, soit dans la plaine du Cirque (comme le montre la photographie suivante), soit dans les cascades. Des espaces ont également été aménagés de façon à rendre accessibles des sentiers de randonnées.



Une passerelle sur le Guiers Vif, janvier 2020

A l'inverse, certains aménagements témoignent d'une anthropisation plus brutale du Cirque, à l'image du parking, ce dernier étant aussi l'entrée principale du site. La présence de voitures renforce l'altération du sentiment de nature.



Le parking du Cirque, janvier 2020

Ne pas penser moins, penser mieux

Jean-Philippe Pierron¹ parle de la place de l'homme dans la nature :

« Pour penser davantage la place de l'homme dans la nature, il n'est pas question de le penser moins mais de le penser mieux ».

C'est là une thématique importante concernant le Cirque. Au vu du contexte climatique, il semble utopique de vouloir limiter le nombre de personnes. En revanche, la place de chaque individu est à penser pour une meilleure interaction et compréhension de l'environnement. Peut-on continuer à fréquenter la plaine du Cirque d'une façon plutôt anarchique l'été ? Comment la marche peut devenir un support d'observation et d'interaction avec l'environnement ? Doit-on limiter quelques activités ou au contraire en développer des nouvelles qui seraient harmonieuses avec le cadre du Cirque ? Dès lors, il est question de la pérennité de la prairie.

La démarche peut aussi intégrer la question des conflits d'usages sur place et s'avérer bénéfique pour les agriculteurs

et les habitants (définir des espaces d'usages ou des espaces de partages entre agriculteurs, sylviculteurs et randonneurs, entre touristes et nourriture locale...).

Voici quelques autres marques d'anthropisation dans le site :



Des arbres coupés témoignant de l'activité humaine dans le Cirque, photographie personnelle, janvier 2020



Un pont au dessus du Guiers Vif dans la plaine du Cirque, photographie personnelle, janvier 2020



Des panneaux au départ du sentier de randonnée « boucle des cascades », photographie personnelle, janvier 2020

Cf. Cabanes, Camping, Cirque, Cosmopolitique, Jardin planétaire, Parking, Reims, Wagons

AOC : LES FORÊTS DU CIRQUE, ESPACES REMARQUABLES ET RECONNUS

L'AOC « Bois de Chartreuse » a été créé en novembre 2017. Il vise à développer une activité sylvicole protectrice de l'environnement. L'AOC recouvre des sapins et épicéas de qualité qui vont servir à la construction. Une gestion en futaie irrégulière¹ de la forêt est en place. C'est le cas dans le Cirque de Saint-Même où l'exploitation forestière est installée depuis plusieurs siècles. Le couvert forestier, étendu et dense, est inclus dans le périmètre de l'AOC et permet d'appréhender le Cirque comme un paysage refuge d'une ressource servant à la construction de bâtiments.

L'un des critères de l'AOC est que les forêts soient situées au dessus de 600 mètres d'altitude, ce qui s'avère être le cas dans le Cirque de Saint-Même, l'altitude minimale étant d'environ 800 mètres.

La renommée de la forêt de chartreuse

L'AOC répond à la renommée dont la forêt de Chartreuse fait l'objet. Le climat du massif, froid et humide, correspond à des critères de développement pour des essences comme les sapins ou les épicéas. Plus de 60% du massif est aujourd'hui recouvert par la forêt.

Historiquement, le bois de Chartreuse a toujours eu cette reconnaissance. Dès le XVI^e siècle, la Marine Royale utilise cette ressource pour la construction de ses navires. Un commerce s'est développé avec certaines régions du sud de la France. La renommée de la forêt de Chartreuse est alors lancée.

Un refuge forestier

Le Cirque est aussi un refuge pour la forêt. Développer de nouvelles pratiques, voire des formes d'habitats respectueuses de l'environnement, revient à s'intéresser au rôle de la forêt et à son rapport avec l'homme. L'AOC couvre l'ensemble des zones forestières du Cirque de Saint-Même et de ses environs. Il témoigne aussi d'une volonté d'exploitation de l'homme sur les éléments naturels et questionne encore le rapport entre les individus et leur environnement. Ici, l'enjeu est économique pour un massif qui vit de ses ressources et du tourisme.

1 Voir le glossaire

AULP DU SEUIL : S'OUVRIR AUX PAYSAGES ALPINS

Situé sur les hauteurs du Cirque et accessible par les sentiers de randonnée depuis le Cirque de Saint-Même et le hameau des Varvats, l'Aulp du Seuil propose plusieurs paysages : une forêt, sur les alpages semis-ouverts en amont du Cirque puis un paysage ouvert, donnant des points de vue sur le Grésivaudan et la chaîne de Belledonne.

La diversité des paysages est le premier élément qui marque ce site : les forêts alternent avec des espaces plus ouverts correspondant parfois à des alpages. La végétation évolue et les pins à crochets sont plus nombreux que dans le Cirque. Ils se trouvent généralement sur les crêtes exposées au vent. Les roches calcaires sont nombreuses et mises en évidence. Le paysage est typique d'un massif pré-alpin comme la Chartreuse. Fort de cette richesse paysagère et associée à une grande diversité faunistique, l'Aulp du Seuil est au coeur de la Réserve Naturelle des «Hauts de Chartreuse» dont le Cirque de Saint-Même est une des portes d'entrées. Cette réserve a été créée en 1997 de façon à faire cohabiter activités humaines et environnement.

L'Aulp du Seuil, un intérêt historique majeur pour le territoire

Plusieurs éléments dans le paysage relatent des activités passées dans le secteur de l'Aulp du Seuil et du Cirque. Comme l'évoque un rapport de 2009 de la Réserve Naturelle sur l'état du paysage en haute Chartreuse, une diversité d'objets furent retrouvées dans le secteur : des céramiques, des formes d'habitats, des inscriptions gallo-romaines ou encore des croix, comme témoignages de terres appartenant aux Chartreux.

Ces objets permettent d'appréhender la façon dont la vie s'est organisée dans le secteur depuis la Pré-Histoire. La lecture du paysage est facilitée : l'utilisation de la forêt par les différents peuples ayant vécu dans ces montagnes explique le paysage d'aujourd'hui (espaces ouverts, fermés, alpages). Les charbons de bois¹ permettent d'étudier l'évolution végétale du site, le climat et l'exploitation agricole, avec la pratique de l'anthracologie.

Le site de l'Aulp du Seuil est reconnu

1 Voir le glossaire

à l'échelle des Alpes comme un lieu de ressources archéologiques. Un site de fouille existe. Cela débouche sur des études archéologiques et diachroniques qui sont effectuées régulièrement.

Le Cirque de Saint-Même et ses alentours sont aussi un refuge pour la science !

Page suivante : l'Aulp du Seuil, 1656 mètres d'altitude, avec la vue sur le Grésivaudan et Belledonne. Source : maps, mai 2019

Cf. Alpe de la Dame, Cirque, Contemplation, Déambulation, Frontière, Falaises, Guiers Vif



AUTONOMIE : MODE D'EMPLOI DU REFUGE

Selon la définition du Larousse, l'autonomie désigne la capacité d'un individu ou d'un objet de pouvoir agir de façon indépendante. C'est justement la question posée concernant le Cirque de Saint-Même : face au réchauffement climatique, très marqué dans les villes, comment l'homme investirait le Cirque en étant respectueux de cet environnement et en vivant d'une façon qui ne remette pas en cause la vie animale et végétale ? C'est donc un changement d'habitude qui devra s'opérer chez les individus. Les points évoqués ici seront détaillés dans la partie refuge, ce terme étant déterminant dans la réflexion.

Vivre temporairement dans le Cirque

Nous pouvons imaginer que le temps passé sur site évolue : d'une demi-journée pour les chambériens et les grenoblois, nous passons d'une journée entière (tôt le matin jusqu'à tard le soir). La durée de séjour peut s'étendre à deux jours sur place, les nuits pouvant être de plus en plus chaudes en plaine et en vill. Il est possible d'imaginer la façon dont la vie pourrait s'organiser dans le Cirque et de voir comment les individus vivraient deux jours dans un

tel milieu, en se nourrissant, en dormant, le tout en respectant la quiétude des lieux.

Devenir autonome : vers l'avènement de l'éphémère ?

Dans le futur du Cirque, il pourra être question d'abri, de cabane ou de réemploi du bâti déjà sur place (pour le chalet du Cirque par exemple). Devenir autonome induit une capacité à utiliser des matériaux sur place : comment, par exemple, tendre une bâche entre deux arbres ? Comment se créer un abri pour une nuit ? Parfois, un hamac suffirait. La question du refuge qui sera développée permettra de dresser une typologie d'habitats possibles dans le Cirque de Saint-Même. Avec l'idée de savoir si l'aménagement doit rester sur le long terme ou être éphémère, le temps de quelques jours. Être autonome, c'est donc être en capacité d'utiliser les matériaux locaux sans leur porter atteinte (par exemple, réaliser une installation avec des objets personnels pouvant ensuite être enlevés). La possibilité d'aménager une structure démontable existe aussi dans une zone qui ne remette pas en cause la vie animale.

Cette réflexion part de l'idée que la forêt, et à plus forte raison en Chartreuse, est un objet « sacré », capital tant dans l'imaginaire collectif que dans un but économique ou écologique.

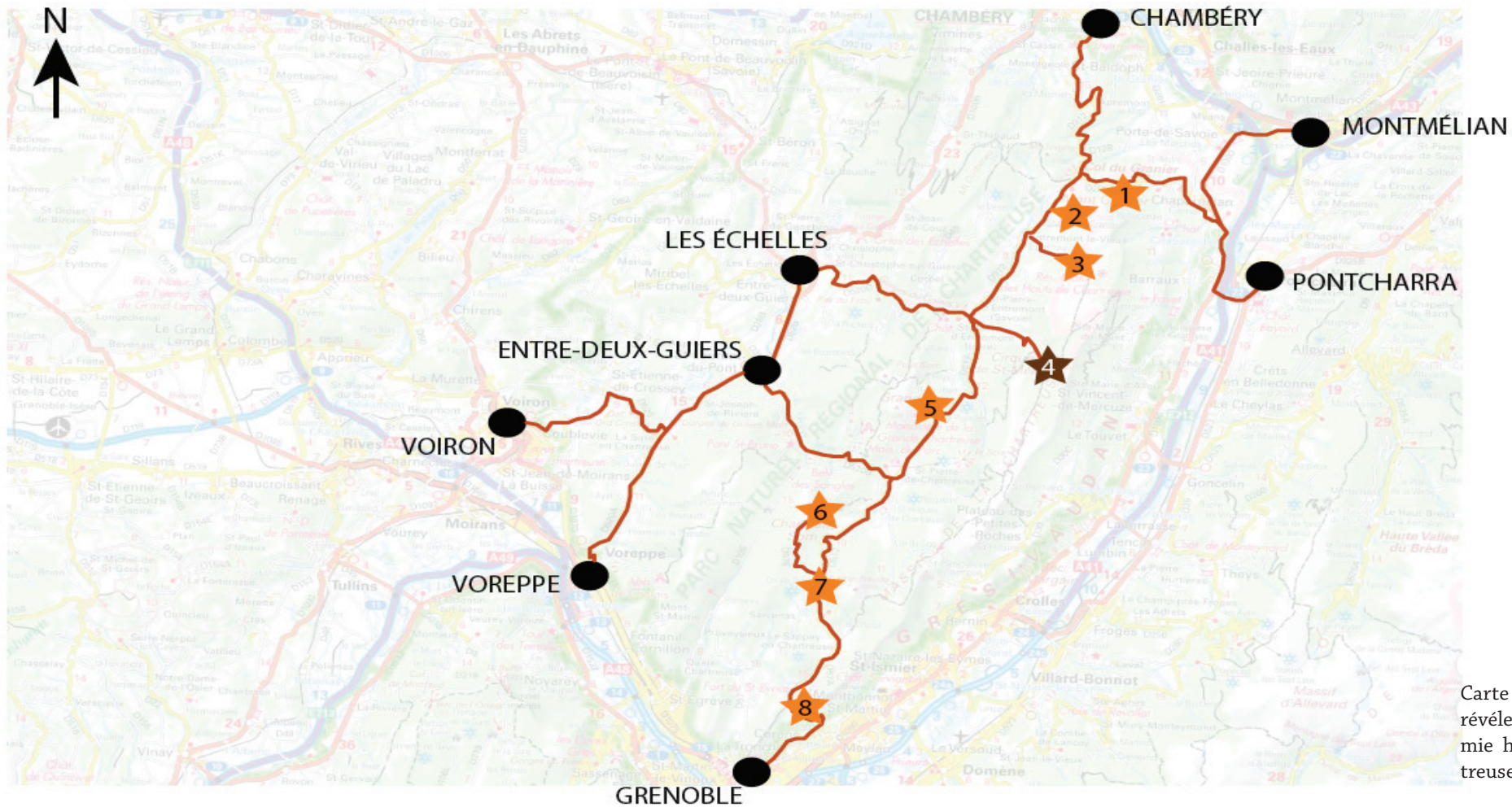
Se nourrir

Cette question sera également développée. Cependant, d'ores et déjà, quelques principes émergent. L'idée sera de favoriser le contexte local. Il convient de mener une réflexion sur le Cirque pour les personnes s'y rendant. Mais cela ne peut exclure les habitants et le territoire de Chartreuse. Aussi, voici déjà quelques pistes qui seront avancées : favoriser les marchés locaux, notamment dans les Entremonts (Saint-Pierre-d'Entremont, Entremont-le-Vieux), se fonder sur l'idée que le réchauffement climatique induira une chaleur plus importante et donc un maraîchage des sols envisageable (ce qui n'est pas le cas actuellement dans le Cirque de Saint-Même), déterminer des zones pour ce maraîchage et favoriser l'élevage (et ainsi proposer une interaction entre agriculture et tourisme, ce point étant jusqu'ici un sujet de tensions).

S'ancrer dans le territoire

Le Cirque ne sera pas le seul lieu du massif de la Chartreuse à s'inscrire dans cette démarche. D'autres sites présentent des caractéristiques similaires (forte fréquentation, proximité des villes, lieu frais). Imaginons alors un réseau se composant de plusieurs sites chartrousiens. Cela permettrait de ne pas concentrer les flux de personnes sur un même lieu.

Voici quelques lieux qui pourraient s'avérer complémentaires au Cirque de Saint-Même et qui sont déjà connus : le col du Granier et sa forêt, la station de ski du Granier (avec un ensemble bâti et un usage restreint du fait du manque de neige), le Cirque de la Plagne à Entremont-le-Vieux, le col de Porte, le Charmant Som ou encore la montagne du Saint-Eynard. L'avantage de ces sites est la proximité avec Grenoble pour certains et avec Chambéry pour d'autres. La répartition pourra s'effectuer sur les différents lieux nommés. L'autonomie sera renforcée pour les personnes cherchant la fraîcheur. Sur chacun des sites, des réflexions similaires à Saint-Même sont envisageables. La carte ci-dessous situe ces potentiels sites autour du Cirque.



Carte des sites pouvant révéler une autonomie humaine en Chartreuse, avril 2020

- ★ Sites en Chartreuse pouvant offrir des réflexions et situations similaires à Saint-Même
- ★ Cirque de Saint-Même
- Villes voisines du massif de la Chartreuse avec accès facile aux sites
- Accès (routes, sentiers...)

- 1- Le Granier et ses forêts (20 minutes de Chambéry)
- 2- Station de ski du Granier (25 minutes de Chambéry)
- 3- Cirque de la Plagne (30 minutes de Chambéry)
- 4- Cirque de Saint-Même (35 minutes de Chambéry, 1h05 de Grenoble)
- 5- Grand Som et forêts alentours (50 minutes de Grenoble)
- 6- Charmant Som et forêts alentours (45 minutes de Grenoble)
- 7- Col de Porte (30 minutes de Grenoble)
- 8- Montagne du Saint-Eynard et forêts alentours (25 minutes de Grenoble)

Cf. [Agriculture](#), [Cabanés](#), [Camping](#), [Chalet du Cirque](#), [Changement climatique](#), [Cosmopolitique](#), [Jardin plannétaire](#), [Laboratoire](#), [Nourriture](#), [Péage](#), [Refuge](#), « Utopie ? »

BESTIAIRE : PRÉSENTATION DE LA VIE ANIMALE DANS LE REFUGE DE SAINT-MÊME

Le Cirque de Saint-Même est un lieu de vie animal. Le Cirque donne à voir plusieurs animaux, ce qui lui confère aussi ce statut de refuge.

Un bestiaire pour illustrer le refuge

Pourquoi parler de bestiaire ? La mosaïque animale proposée par le Cirque de Saint-Même invite à penser la notion de refuge. Plusieurs animaux, de différentes familles s'y retrouvent. Les dessins suivant montrent les espèces les plus emblématiques du secteur. Chacune d'elles sont présentées dans cet abécédaire. L'idée est de montrer en quoi le Cirque est un refuge animal.

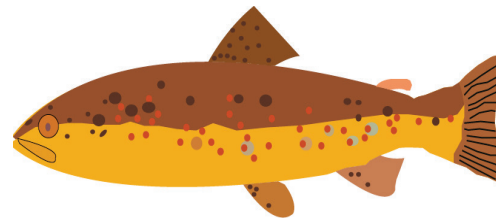
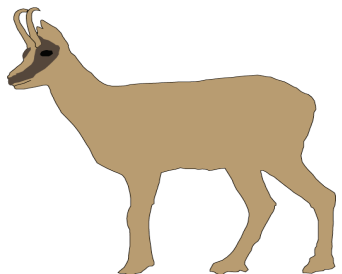
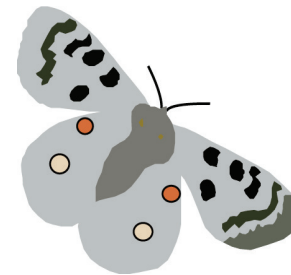
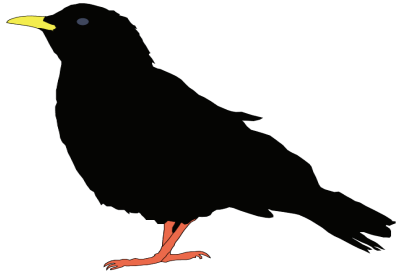
Le Cirque est réellement un refuge. Le bestiaire permet de confirmer cette hypothèse. Les animaux en question vivent, se nourrissent et interagissent avec les éléments naturels ou entre individus dans ce cadre.

Cette société animale amène alors à se questionner : dans quelle mesure le Cirque de Saint-Même est un refuge animal ? En quoi le bestiaire permet d'orienter la réflexion vers la notion de refuge humain ? Surtout, peut-on penser un refuge à la fois animal, végétal

et humain ?

Vers un équilibre

La recherche d'un équilibre entre les différents groupes d'êtres vivants constitue l'avenir du Cirque de Saint-Même. A plus forte raison avec la sur-fréquentation touristique en période estivale que connaît le site, celle-ci se renforçant avec le réchauffement climatique. Réfléchir à partir du bestiaire permet de proposer une analyse progressive : comprendre ce qui est déjà en place afin de créer une cohabitation harmonieuse.



Cf. Aigle royal, Bouquetin, Cassenoix moucheté, Chouette, Chamois, Chocard à bec jaune, Hirondelle, Mort-Rû, Nid, Papillon, Tichodrome échelette, Truite Fario

BOUQUETIN DES ALPES : VIVRE À L'AULP DU SEUIL



Bouquetin, dessin personnel, Illustrator, mars 2020

Issu de la famille des mammifères, le bouquetin des Alpes est présent sur l'ensemble des massifs alpins et pré-alpins (à l'exception du massif des Bauges). L'espèce a failli s'éteindre au XIXe siècle. Des périodes de réintroductions ont été réalisées dans la plupart des massifs. En Chartreuse, cette dernière est intervenue plus tardive-

ment avec des espèces venues du Parc national de la Vanoise en Savoie et de la chaîne de Belledonne.

Environ 50 à 60 bouquetins parcourent aujourd'hui le massif de la Chartreuse, selon les chiffres du Parc naturel régional de Chartreuse. Certains sont localisés aux abords du Cirque de Saint-Même, dans la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse ». A sa réintroduction, l'objectif était double : sauver l'espèce à l'échelle des Alpes et par conséquent, lui donner à nouveau accès à des espaces d'où il est originaire. Signe de sa présence passée, des traces d'ossements avaient été retrouvées sur le massif, dont certaines autour du Cirque et sur ses hauteurs. C'est notamment le cas vers l'Aulp du Seuil, au lieu-dit « Bellefont »

La Chartreuse comme refuge

L'histoire du bouquetin rappelle quelque peu le rôle de refuge du massif de Chartreuse. Le Cirque de Saint-Même s'inscrit dès lors dans cette perspective d'abri. Mener une réflexion autour de l'idée de refuge prend aussi sa source dans la configuration générale du massif. La présence d'animaux comme le bouquetin témoigne de cette fonction de refuge et pose alors la question de sa retranscription pour les êtres humains.

C.(EXPLOITANTS): LE CIRQUE N'EST PAS A N'IMPORTE QUI !

« Ils ne respectent rien »

Ces termes, issues de quelques propriétés emblématiques de la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie sont révélateurs de tensions aux alentours du Cirque de Saint-Même et d'une certaine lassitude vis-à-vis de la sur-fréquentation estivale. Les C¹ sont connus et ancrés dans le vallon de Saint-Même.

Des familles emblématiques

Certains agriculteurs et sylviculteurs comme les C. ont une emprise forte sur le site. Ils sont propriétaires fonciers et possèdent une entreprise engagée dans la pratique sylvicole. Ils symbolisent certaines tensions qui existent avec les touristes, notamment dans des espaces privés ou ces derniers prennent place. Le chalet du Cirque est aussi la propriété de familles locales. Il existe donc un intérêt quant à la venue de touristes dans le site. La présence du péage à Saint-Même-d'en-Bas, afin de réguler les flux vers le Cirque, a fait naître des exaspérations devenues virulentes dans certains cas.

1 Le nom « C. » permet une plus grande neutralité dans le propos.

Symbole de la domination de l'espace privé

Certaines familles illustrent ainsi les tensions entre espace privé et espace public sur les alentours du Cirque de Saint-Même. Une grande majorité des parcelles sont privées sur le secteur du Cirque. Comme ailleurs, empiéter sur ces espaces revient à créer des conflits. Les raisons sont économiques ou personnelles mais révèlent un site loin d'être apaisé.

Dans le secteur du Cirque, la part du privé montre que le processus d'acceptation sociale évoqué auparavant fera face à certaines difficultés

A Saint-Pierre d'Entremont Savoie, environ 93% des parcelles sont privées, contre 7% appartenant aux collectivités. Si le futur refuge de Saint-Même n'est pas directement impacté l'acceptation autour de ces changements sera complexe, comme en témoigne la position et l'ultra-présence des C.

Penser le devenir du Cirque de Saint-Même, c'est aussi se défaire de ces tensions. La notion de refuge doit aussi prendre en compte les intérêts naturels du lieu, tout en restant un objet terri-

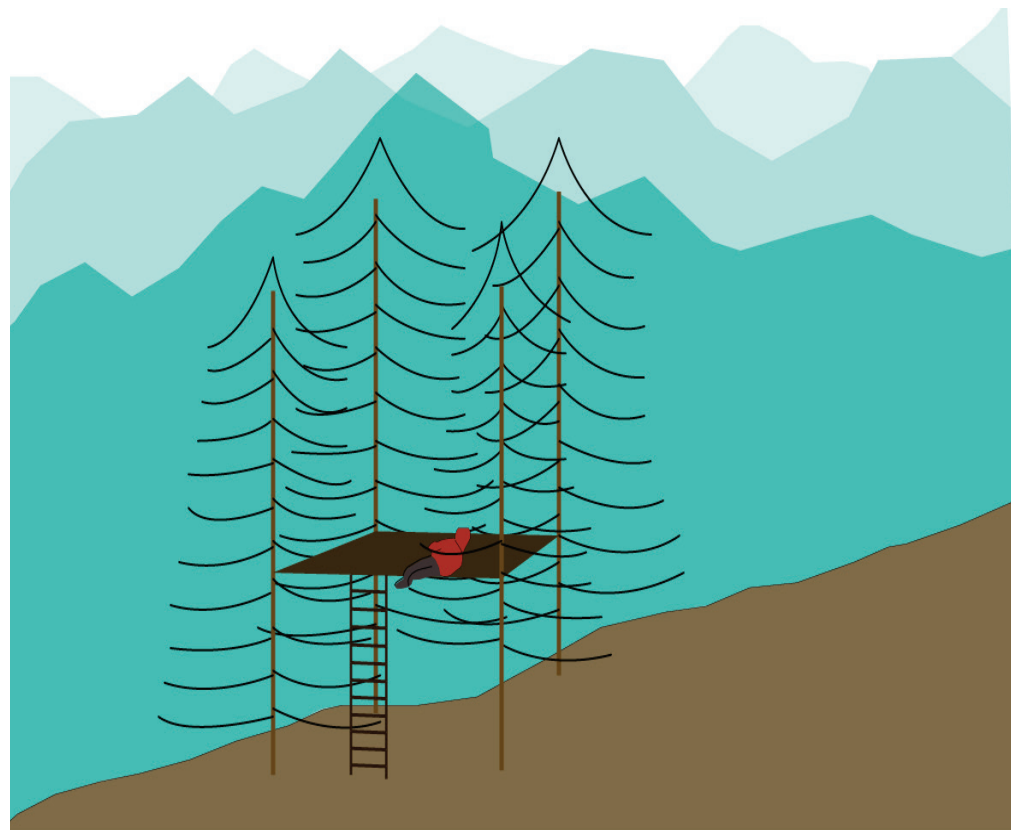
torial ancré et ne pas oublier les personnes qui y vivent.

Cf. « Aboyer », Acceptation sociale, Chalet du Cirque, Péage, « Pollueur »

CABANES : DORMIR DANS ET AVEC LE REFUGE

Prendre place dans le refuge, c'est réfléchir à la bonne façon de cohabiter avec son environnement. Pour cela, la cabane est une des possibilités afin de se rendre sur place pour une à deux nuits.

Présentation d'une liste non exhaustive de cabanes :



Cabanes dans le Cirque, dessins personnels, mai 2020

La cabane perchée

L'une des manières de trouver refuge est la cabane. Réalisée avec des matériaux locaux et dont leur utilisation ne met pas à mal le milieu, elle permet de développer un mode d'habiter temporaire et en accord avec son environnement. Prenez donc de la hauteur dans des arbres qui se prêtent à ce type de structure. Toutefois, cet abri n'est que temporaire. Il n'est pas fait pour vivre une semaine. Une à deux nuits permettent de se rafraîchir et de profiter du site, sans l'endommager. Une échelle en bois, posée et non-clouée, garantit l'accès.

Cf. [Alpe de la Dame](#), [Anthropisation](#), [Autonomie](#), [Camping](#), [Cirque](#), [Itinéraires](#), [Nid](#), [Refuge](#), « Utopie ? »



La « double » cabane perchée

La structure est la même mais doublée. Si la configuration de la forêt est propice à ce genre d'installation, il est envisageable de poser deux bases en bois. Il faut veiller à ne pas endommager les arbres faisant support. Pour les relier, aucun clous. Réfléchir à un système d'attache adéquat et suffisamment solide. Pour votre sécurité, il n'est pas obligé de se mettre très haut. Ce type d'installation permet de ne pas occuper le sol de la forêt, en régénération naturelle (modèle promu par les sylviculteurs locaux).

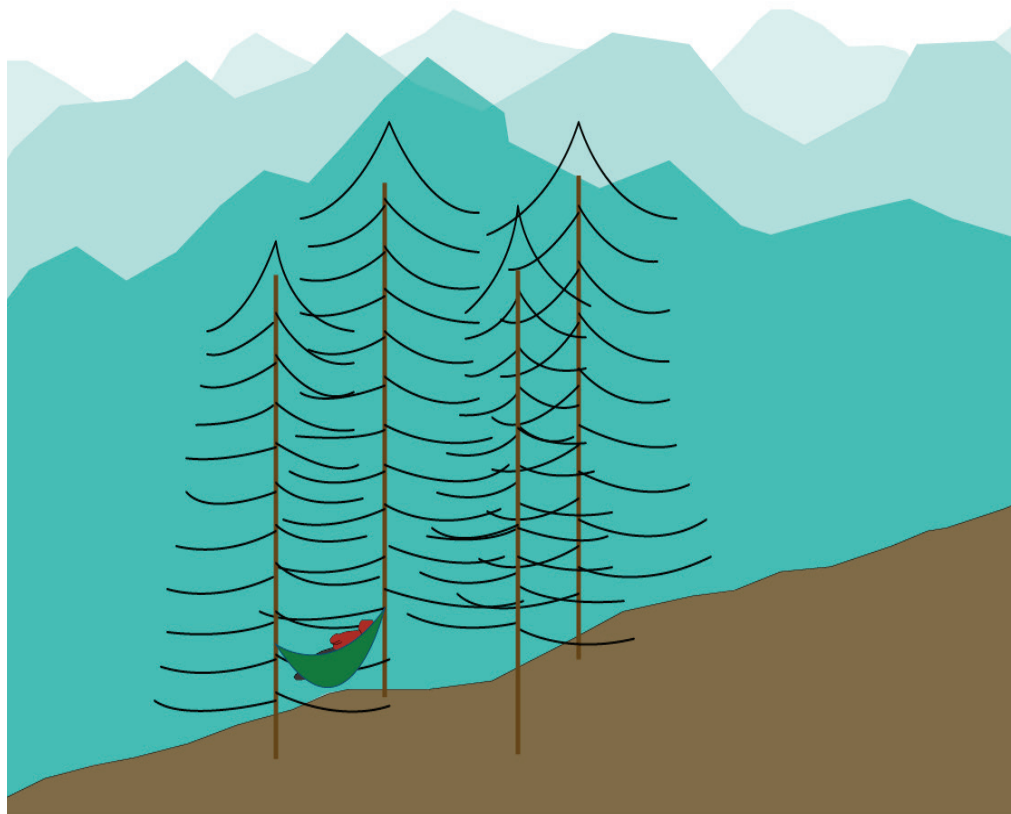


La double cabane perchée « abritée »

Prendre refuge dans le Cirque de Saint-Même requiert d'avoir le goût de l'aventure si on s'engouffre dans la forêt. La météo peut vite changer en montagne. Un petit toit en tissu, là encore temporaire, peut être installé au dessus des plateformes déjà présentes.

Il ne vous reste plus qu'à apprécier le site et le moment à sa juste valeur !

CAMPING : UNE AUTRE FAÇON DE DORMIR A SAINT-MÊME



Camping dans le Cirque, dessins personnels, mai 2020

Le hamac

Simple et efficace, le hamac permet de se rendre dans le site et de disposer d'une solution pour la nuit. Il se démonte aussi vite qu'il ne se monte et ne laisse pas de traces indélébiles sur place. Veillez donc à trouver deux arbres qui se prêtent à son installation. La courte durée est importante car elle permet de ne pas endommager les arbres.



Les tentes

Deux solutions sont possibles. La première consiste à reprendre les supports en bois présentés auparavant et d'y installer une tente. La deuxième idée est de mettre sa tente à même le sol. Cette seconde possibilité est toutefois discutable sur un point : elle risque de mettre à mal la régénération de la forêt. Il convient de l'utiliser dans des secteurs où les sols sont déjà largement fréquentés, sans activités agricoles, où la faune ne sera pas dérangée (tassements...).

Cf. [Alpe de la Dame](#), [Anthropisation](#), [Autonomie](#), [Cabanes](#), [Cirque](#), [Itinéraires](#), [Nid](#), [Refuge](#), « Utopie ? »

CASSENOIX MOUCHETÉ : LES ÉPICÉAS COMME REFUGE



Cassenoix moucheté, dessin personnel, avril 2020

Appelé aussi «nucifraga caryocatactes», le cassenoix moucheté s'étend sur la Chartreuse et tout particulièrement dans les forêts se composant de conifères à pins cembro à une altitude allant de 1 600 à 2 000 mètres.

Cependant, il peut évoluer plus bas, en forêt d'épicéa. Les espaces boisés

recherchés par cette espèce sont froids avec des arbres âgés.

Le Cirque de Saint-Même correspond à ces critères du fait d'une forêt humide et froide et composée majoritairement d'épicéa. Toutefois, l'altitude du Cirque fait que cet oiseau sera davantage présent sur les hauteurs, dans la Réserve

Naturelle des « Hauts de Chartreuse ».

Cet oiseau, reconnaissable par son chant caractéristique, confirme les notions de bestiaires mais aussi de refuge pour le Cirque.

CHALET DU CIRQUE : VERS UNE ÉVOLUTION INDISPENSABLE ?



Le chalet actuel, mars 2020, photographie personnelle

Le Chalet du Cirque de Saint-Même se situe à l'entrée de la plaine du Cirque, à proximité immédiate du parking. Aujourd'hui, il s'agit d'un lieu de restauration mais aussi d'un gîte appartenant à une famille originaire de Saint-Même.

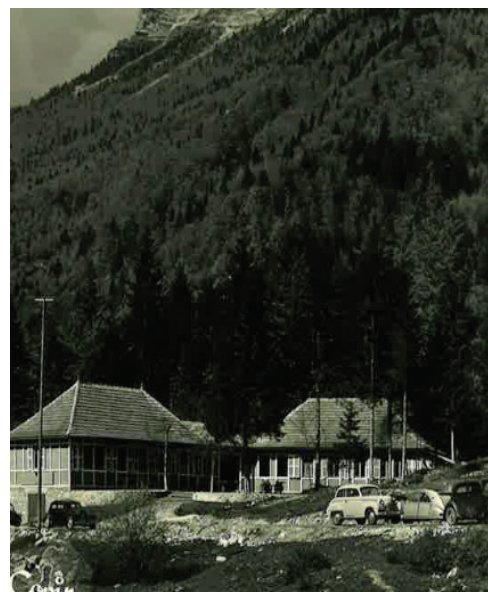
« Entre le péage et le chalet,

il y a des tensions concernant l'accès »,

Tels sont les propos de la Maire de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie. La volonté de limiter le nombre de personnes dans le Cirque, en lien avec le problème de sur-fréquentation, crispe

les relations dans le secteur. Dès lors, son changement de vocation, qui sera proposé ici, pourrait résoudre des problématiques locales.

Auparavant, ce bâtiment a vécu au rythme des événements, notamment au XXe siècle. D'abord siège de l'Etat-Major durant la Seconde Guerre mondiale, il devint ensuite propriété du Touring Club de France (TCF) au moment où le tourisme se développe et s'ouvre aux vallées voisines, au début du XXe siècle. Preuve des nombreux changements de vocation depuis sa création.



Le chalet dans les années 30, archives communales, source consultée en juin 2020

Le chalet comme refuge ?

S'inscrivant alors dans la dynamique de changement déjà lancée tout au long du XXe siècle, le chalet apparaît comme exploitable. L'idée sera de ne pas changer la forme du chalet mais seulement son contenu et sa fonction. A l'heure actuelle, il répond à un besoin de loisirs. Le contexte du réchauffement climatique et les conséquences sur le Cirque de Saint-Même invite à penser son avenir.

En observant l'intérieur du chalet, nous pouvons voir que l'organisation n'est déjà pas si éloignée de celle d'un refuge de montagne :



L'intérieur du chalet actuel, CAUE 73



Exemple d'un intérieur de refuge (Tornieux, Sallanches, Haute-Savoie)

Les deux photographies mettent en avant une organisation similaire. Dès lors, le chalet est effectivement exploitable. Aujourd'hui, il assure surtout les fonctions de gîte et de restauration. Trente-trois places dans le gîte sont disponibles. Le couchage pour une nuit pourrait alors être privilégié.

Gestion libre et lien social

Le chalet ferait l'objet d'une gestion libre entre les personnes venant y séjourner avec, par exemple, des repas partagés. Cette situation aura pour avantage de créer des liens entre les personnes, un des atouts en refuge de montagne.

La forme du chalet permettra à des familles ou à des personnes à mobilité réduite de pouvoir venir dans le Cirque de Saint-Même. Ainsi, des publics fragiles et vulnérables face aux

fortes chaleurs se rendront sur le site. La gestion libre pose la question de la nourriture : pour se nourrir, l'attention sera tournée vers les marchés locaux de Chartreuse (Saint-Pierre-d'Entremont, tous les samedis, mais aussi à Saint-Pierre-de-Chartreuse ou encore les Echelles). De plus, l'agriculture chartreuse, tournée vers la production de viande, sera intégrée dans ce circuits. Les quelques producteurs de fromages (activités en déclin sur le massif) seront aussi concernés.

La présence de trente-trois couchages oblige à limiter les durées de séjours. Une nuit doit permettre aux personnes présentes de se régénérer. De plus, le réseau de « site refuges » de Chartreuse évoqué précédemment offre une régulation des flux sur chaque site, dont le Cirque de Saint-Même.

Les Cirques français ont déjà leur refuge

En France, les deux Cirques les plus connus ont déjà leur refuge : à Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, un refuge se situe à l'entrée du site, suivant une configuration proche de Saint-Même



Refuge des Fonds, Sixt-Fer-à-Cheval (74), Savoie-Mont-Blanc

Voici le refuge des Fonds. Si la configuration est la même, la démarche envisagée n'est pas similaire. Cependant, cela confirme qu'un Cirque peut posséder son refuge et conforte alors l'idée exposée pour le chalet du Cirque de Saint-Même.

Le Cirque de Gavarnie, dans les Hautes-Pyrénées, comporte également un ensemble de refuges. Si la vocation est là encore touristique, l'idée de refuge dans le contexte de changement climatique peut encore faire sens.

C'est le cas du refuge des Espuguettes. Ce dernier fait face aux reliefs du Cirque, proposant une configuration rappelant celle du Cirque de Saint-Même et de son chalet.



Refuge des Espuguettes (65), espuguettes.fr

Transformer le chalet en refuge, selon les principes du refuge de montagne, induit déjà un changement d'usages sur le Cirque de Saint-Même. Une vie en collectivité, sans porter atteinte à l'environnement, se met alors en place. C'est une première étape car il ne s'agit pas d'isoler les personnes présentes sur place de la nature. Le chalet constitue un logement et a l'avantage d'être accessible pour un public large (personnes âgées, familles).

La place du chalet évolue. Un mouvement logique au regard de son histoire mouvementée. Ce changement d'affectation n'induit aucune modification pouvant porter atteinte au site. Cela participe à la construction progressivement du refuge de Saint-Même.

Cf. **Agriculture**, **Autonomie**, **Cirque**, **Ch. (frères)**, **Laboratoire**, **Nourriture**, **Péage**, **Prairie**, **Refuge**, **Reims**, « **Utopie ?** »

CHAMBÉRY, LE CIRQUE COMME ALTERNATIVE AUX CHALEURS ESTIVALES

Evoquer la ville de Chambéry, c'est faire le lien entre le Cirque et les vallées voisines. Aujourd'hui, certains chambériens se rendent dans la vallée des Entremonts, dans le cadre du tourisme vert. La ville reste cependant tournée en majorité vers le massif des Bauges et le plateau du Revard. Le Cirque de Saint-Même reste cependant accessible et même plébiscité d'après les retours des élus locaux.

Le Cirque de Saint-Même se situe à proximité de plusieurs villes. Les étés devenant de plus en plus chauds, les habitants de ces zones urbaines cherchent de la fraîcheur et se rendent sur des sites de proximité, pour des durées courtes afin de respirer. Le Cirque est un de ces lieux et répond à ces critères de dépaysements, de recherche de fraîcheur et de proximité.

Le Cirque comme refuge pour Chambéry

La ville de Chambéry est soumise aux effets du réchauffement climatique. Les chaleurs ont été marquées lors de l'été 2019, avec des températures dépassant les 40 degrés. Le Cirque de Saint-Même, accessible en trente-cinq minutes, constitue un des refuges pour

les habitants. Il convient de préciser à nouveau que ce refuge n'est pas le seul, en Chartreuse comme dans les Bauges pour Chambéry.

Sur place, les habitants de Chambéry sont présents une journée ou une demi-journée actuellement. Ce temps pourrait changer avec le contexte évoqué ici. La recherche de fraîcheur peut allonger le temps passé sur place.

La présence de personnes venant de villes comme Chambéry provoque quelques tensions sur place (conflits d'usages, empiètement sur des espaces de travail comme les prairies agricoles).

Un lien développé au XXe siècle entre Chambéry et la vallée des Entremonts

Si les Bauges sont plus accessibles depuis Chambéry, la vallée des Entremonts est un secteur de la Chartreuse plutôt tourné vers la capitale des Ducs de Savoie. Le col du Granier est un endroit déjà plébiscité des chambériens, notamment en été pour les randonnées et en hiver pour les raquettes. De plus, c'est dans les années trente que

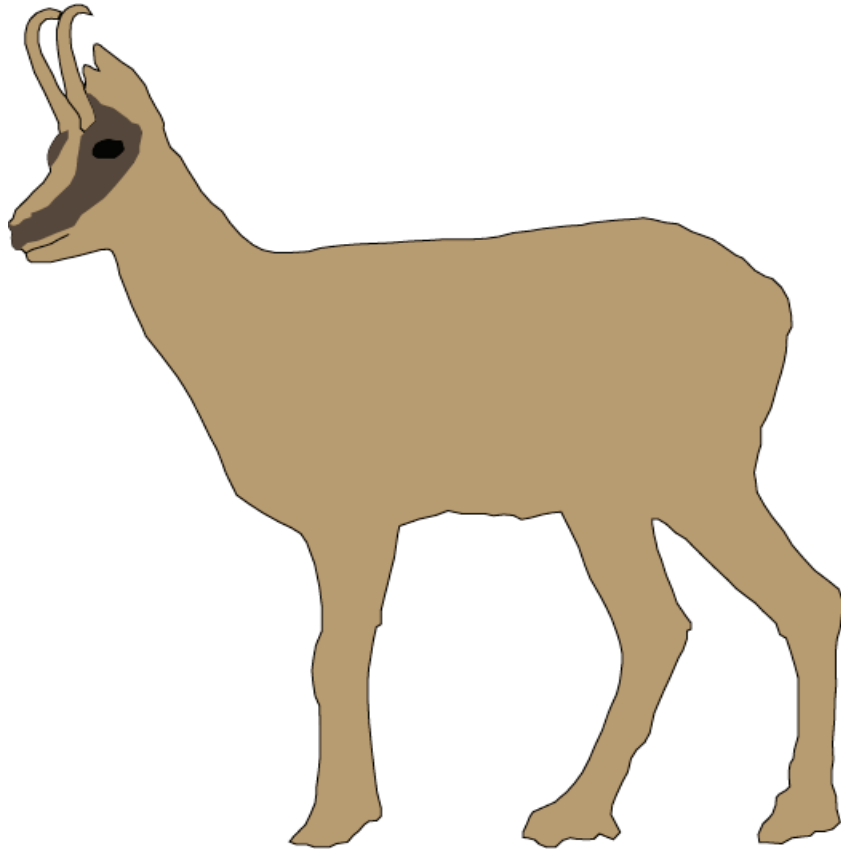
des initiatives locales naissent dans les Entremonts afin de créer des lignes de bus depuis Saint-Pierre-d'Entremont vers les Echelles, Pont-de-Beauvoisin et Chambéry. Une société de transport, Monnet/Vassal et compagnie, propose alors ces lignes et marque un lien nouveau avec Chambéry. Nelson Roux, chauffeur de bus entremondants, réalise quotidiennement cette ligne dès 1934.

Tout au long du XXe siècle, la vallée des Entremonts s'est ouverte à Chambéry ainsi qu'à d'autres villes. La géographie des lieux invite à se tourner davantage vers le bassin chambérien, bien que Grenoble soit aussi liée aux Entremonts.

Cet historique explique la présence d'un public venu de Chambéry. Aujourd'hui, avec Grenoble, il s'agit des deux villes d'où viennent le plus de personnes fréquentant le Cirque.

Cf. **Changement climatique, Entremonts, Grenoble, « Parc urbain », Refuge, Sur-fréquentation**

CHAMOIS : UNE VIE RETROUVÉE EN CHARTREUSE



Le chamois, dessin personnel, mars 2020

Ongulé emblématique des Alpes, le chamois est une espèce bien représentée en Chartreuse et notamment sur les hauteurs du Cirque de Saint-Même.

Le vallon de Marcieu, en amont du Cirque, est un des terrains chartrou-sins où le chamois se déploie.

En 1986 furent comptabilisés moins de deux-cent-cinquante espèces sur le massif. Le chamois était alors en voie d'extinction. Aujourd'hui, c'est environ mille-cinq-cent individus qui occupent le massif, particulièrement sur les hauteurs du Cirque. Une augmentation rendue possible grâce au transfert d'animaux dans les zones les

moins peuplées en chamois mais aussi par la fermeture de la chasse jusqu'en 1995 puis la mise en place d'un plan de chasse.

Fort de cette situation, le chamois est bien présent en Chartreuse, bien que le massif emblématique de cette espèce reste les Bauges, lieu d'observation du chamois.

Le chamois renforce lui aussi l'idée de refuge dans ce site décidément vivant.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : VERS L'AVÈNEMENT DU REFUGE DE SAINT-MÊME ?

Parler de changement climatique, c'est évoquer un phénomène social à analyser dans le temps. Par réchauffement climatique, entendons l'évolution de la température sur l'ensemble de la planète : celle-ci est plus haute et se mesure selon une moyenne. Elle résulte des activités humaines à l'échelle planétaire. Ce réchauffement se traduit dans les Alpes par une neige moins abondante et une chaleur plus marquée en été dans les vallées mais aussi en altitude. La fonte des glaciers est un cas concret. Ici, le changement climatique est le déclencheur de nouveaux usages, sur des sites naturels à proximité des villes et vallées qui suffoquent durant l'été. C'est donc le territoire autour de la Chartreuse et du Cirque qui est questionné, sans pour autant occulter les conséquences dans le paysage local.

Le climat ou le changement de rapport à notre environnement

Partant du principe que le changement climatique renforce la fréquentation dans le Cirque de Saint-Même, cela pose la question de notre rapport à la nature. Quel usage sera t-on amené à

en faire ? Comment en tirer partie sans lui porter atteinte, mais au contraire en s'y adaptant ?

Fort de nos activités, la nature pourrait subir des dommages issus de pratiques incontrôlées, en lien avec une sur-fréquentation qui s'opère déjà dans la prairie du Cirque. La question du refuge se pose. Rappelons que le Cirque est un refuge pour la faune et la flore mais qu'il peut tendre à devenir un refuge pour les êtres humains et que ce changement induit des effets non négligeables. Il convient de penser à nouveau la place de chacun, sans pour autant la supprimer totalement.

Observer, respecter, respirer, sentir, autant d'éléments qui peuvent nous inviter à penser notre rapport avec la nature. Cette dernière ne devra pas être consommée mais devra guider l'adaptation nouvelle des individus sur place.

Car le changement climatique change de façon directe ou indirecte le paysage avec une mutation de la faune et de la flore, en lien avec un renforcement d'activités humaine. De plus, la végétation évolue selon les altitudes. Si le phénomène est encore invisible dans le Cirque, il pourrait le devenir dans

un futur proche.

Le Cirque, lieu rafraîchissant

Si le site attire, c'est aussi pour son climat. L'eau, autre objet symbolique de la Chartreuse poussant les villes voisines à s'en emparer, tient une place prépondérante sur le site. Le Guiers Vif offre un espace de rafraîchissement. Les cascades du Cirque en font de même avec une poésie exaltante (bruit de l'eau, tumulte et harmonie des chutes d'eau avec les falaises rocheuses). De plus, le Cirque est exposé au nord, ce qui lui permet de garder davantage le frais. Autant d'éléments recherchés, en lien avec le contexte de changement climatique. L'eau, en milieu naturel, ne procure pas les mêmes effets qu'en milieu urbain.

Une prise en compte relative dans les documents de protection

Au regard des documents couvrant le Cirque de Saint-Même et ses alentours, la notion de changement climatique est évoquée et certains des enjeux présentés ici le sont également. C'est le cas dans le PLUi «Coeur de

Chartreuse» valant SCOT. La Réserve Naturelle en fait également état. L'Espace Boisé Classé (EBC¹) ou la Réserve Biologique Domaniale Intégrale (RBDI²) de l'Aulp du Seuil évoquent notre rapport à l'environnement. Mais l'enjeu du changement climatique reste peu explicite.

Finalement, dans quelle mesure le réchauffement climatique incite à re-penser des sites naturels proche des villes comme le Cirque de Saint-Même en tant que refuge ? Comment révéler le Cirque en tant qu'objet naturel fascinant et comme lieu de survie à venir pour une certaine population ? Autant de questions que pose le changement climatique. Elles interrogent également la notion de refuge et de ces usages.

Cf. **Acceptation sociale, Chambéry, Cirque, Culture, Grenoble, Guiers Vif, Prairie, Refuge, Sur-fréquentation**

- 1 Voir glossaire
- 2 Voir glossaire

CHOCARD À BEC JAUNE : ENTRE FALAISES ET COHABITATION AVEC L'HOMME



Chocard à bec jaune, dessin personnel, mars 2020

Oiseau sédentaire, le chocard à bec jaune est une espèce typique des Alpes françaises. Facilement reconnaissable avec son bec jaune, bien que pouvant être confondu avec le grand corbeau, il prend place dans le Cirque de Saint-Même et ses alentours.

Des critères de cadre de vie remplis dans le Cirque

Le chocard à bec jaune recherche les falaises de haute montagne comme les parois rocheuses ainsi que les éboulis. Des milieux que le Cirque de Saint-Même ainsi que ses hauteurs possèdent. L'oiseau évolue dès 1 500

mètres d'altitude. En hiver, tout particulièrement, il descend vers les fonds de vallée comme le Cirque.

Par ailleurs, la proximité des lieux habités et fréquentés convient à son cadre de vie. En montagne, il est possible de croiser le chocard autour des stations de ski ou des refuges. Il cohabite avec l'homme, dont il recherche la proximité. Le Cirque de Saint-Même, même fréquenté, est un lieu de vie qui lui convient.

Il est intéressant de constater sa proximité avec les refuges. Le chocard pourrait s'intégrer dans la nouvelle définition proposée pour le Cirque.

Une vie en groupe

Le chocard à bec jaune vole très souvent en groupe, parfois avec plus de cent individus en même temps. Il reste également dans son massif d'origine. Son cri permet de le repérer facilement.

Cet espèce illustre la diversité animale dans le Cirque de Saint-Même et confirme l'idée de refuge évoquée ici. Mais contrairement aux autres animaux, il s'adapte facilement à la pré-

sence de l'homme et ne semble pas être perturbé de devoir cohabiter avec lui.

CHOUETTE (CHEVÊCHETTE ET DE TENGMALM) : SYMBOLE DE LA VIE FORESTIÈRE



La chouette Chevêchette, dessin personnel, mai 2020

La chouette occupe à son tour le Cirque de Saint-Même et plus précisément, ses forêts. Deux espèces de chouettes se distinguent : la chouette Chevêchette ou de Tengmalm. La plus fréquente reste cependant la première citée.

La chouette Chevêchette, la forêt comme lieu de vie

Plus petit rapace d'Europe (environ 16 centimètres de hauteur), cette chouette développe son cadre de vie dans les vieux conifères de montagne dès 1 000 mètres d'altitude environ. Elle recherche les cavités des vieux

arbres afin de nicher et de stocker de la nourriture. La forêt reste son terrain de chasse privilégié. Elle aime aussi les clairières et espaces semis-ouverts. Elle chasse principalement des micromammifères tels que les campagnols, souris ou encore mulots, mais aussi quelques petits oiseaux.

La chouette de Tengmalm, moins présente car développant son cadre de vie dès 1 800 mètres d'altitude, recherche aussi des forêts. Elle préfère les résineux avec des cavités pour la nidification. Elle se trouve davantage sur les hauteurs du Cirque et se nourrit de micromammifères.

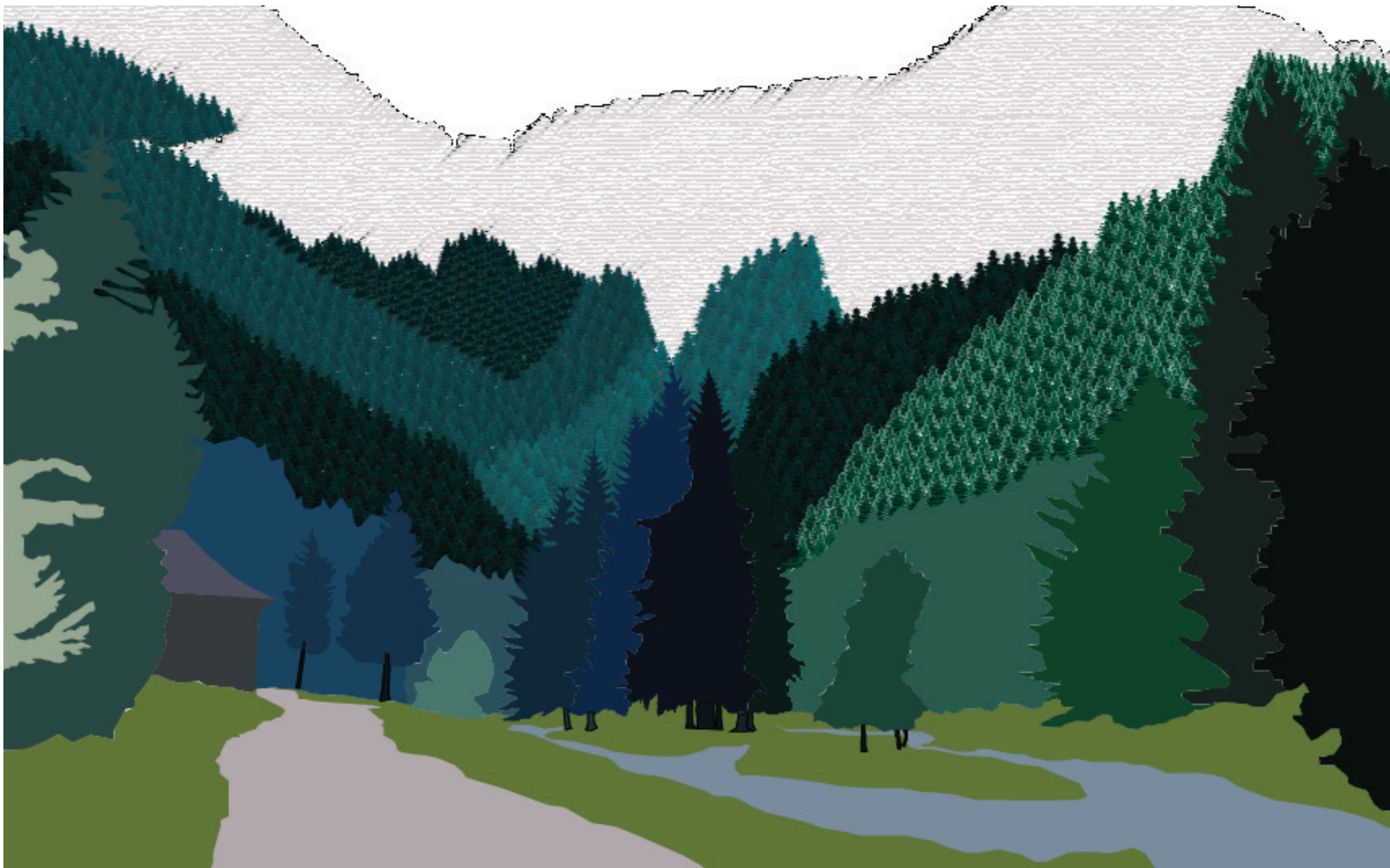
Le Cirque, un refuge pour la chouette

Les modes de vie de ces chouettes indiquent que la forêt est une zone refuge leur permettant de vivre et de manger. Il est intéressant de constater ces modes de vie : la forêt comme refuge ou l'exemple de développer un habitat à partir des ressources naturelles présentes, sans leur porter atteinte. Es-ce un modèle ? Il peut s'agir d'une inspiration pour développer des modes d'habitat doux, mais pour une durée plus courte, à l'image des cabanes pro-

posées dans le cadre du refuge.

Il apparaît ici que la gestion forestière est primordiale afin de conserver des habitats faisant office de refuge. La futaie irrégulière des forêts permet justement de conserver les vieux arbres et donc, leurs cavités.

CIRQUE : PAYSAGES, HISTOIRE ET LIEU DE VIE(S)



Le Cirque de Saint-Même et sa prairie, dessin personnel, mars 2020

«C'est le deuxième Cirque de France!»

C'est en ces termes qu'un élu de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie a évoqué le Cirque de Saint-Même, avec une subjectivité à peine voilée. En effet, les Cirques de Gavarnie (Hautes-Pyrénées) et du Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) possèdent une renommée plus forte et des lignes paysagères encore plus marquées. Cependant, qu'est-ce qu'un Cirque ? Il s'agit d'une formation géologique unique, basée dans le calcaire. Sa formation remonte à l'âge glaciaire. L'infiltration de l'eau lui donne sa forme en fond de vallée. L'eau, à l'origine des paysages, de manière générale, tient une place prépondérante dans un Cirque. Elle façonne ses formes et se présente sous forme de cascades, comme pour le Cirque du Sixt-Fer-à-Cheval en Haute Savoie par exemple. La structure paysagère offre de fortes similitudes avec le Cirque de Saint-Même.



Cirque du Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie, Savoie-Mont-Blanc

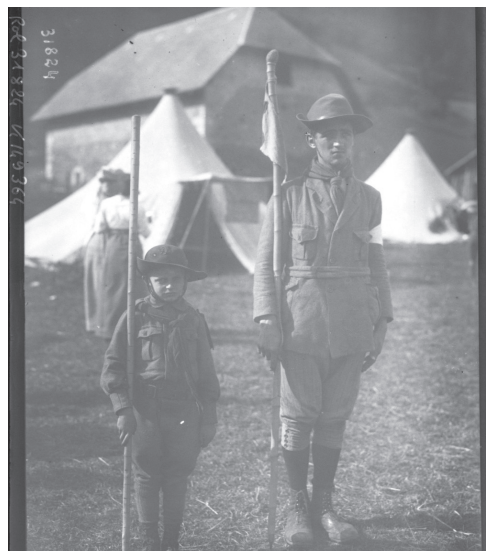
Le Cirque se compose de parois abruptes, rocheuses qui alternent avec de la végétation. Dans le cas du Cirque de Saint-Même, les roches calcaires s'entremêlent aux épicéas. A ces parois s'ajoutent des lignes plus horizontales comme la prairie du Cirque ou les hauteurs (alpages).

Le Cirque de Saint-Même, lieu d'Histoire

Au fil du XXe siècle, le Cirque a évolué, en lien étroit avec l'ensemble de la vallée des Entremonts. Il est le témoin des évolutions tant humaines que paysagères de ce territoire de moyenne montagne.

Au début du XXe siècle, le tourisme se développe dans la vallée des Entremonts, en lien avec les lignes de bus qui relient Saint-Pierre-d'Entremont à Chambéry. Mais cette fréquentation reste fragile et sera remise en cause avec les guerres de la première moitié du XXe siècle.

Le Cirque de Saint-Même, avec son chalet, est alors un lieu de vacances avec la présence de camps, notamment dans les années 30. Le chalet du Cirque devient propriété du Touring-Club de France en 1924, ce qui provoque l'aménagement de la route depuis Saint-Pierre vers le site.



La prairie du Cirque : camps de vacances et éclaireurs dans les années 30, musée Savoisien (Chambéry)

Par la suite, l'exode rural de l'après-guerre va marquer le territoire. L'agriculture disparaît progressivement et les paysages se ferment par manque de culture de la terre. Les pentes s'enfrichent dans le secteur du Cirque comme partout dans les Entremonts.

Parallèlement, le tourisme renaît avec plus de certitudes : hôtels-restaurants, pistes de ski ou maisons secondaires. Autant d'éléments qui ouvrent le Cirque et son territoire aux villes et vallées voisines. C'est avant tout la quiétude, le calme et la nature qui sont recherchés. Le tourisme vert est dominant. Les touristes commencent alors à affluer sur le Cirque, surtout dès les années 80. Les chambériens et grenoblois

constituent le public majeur sur place. Quant au lyonnais, ils acquièrent des maisons secondaires.

Lieu de mémoire



Plaque commémorative de Saint-Même, photographie personnelle, janvier 2020

Le Cirque fut aussi un lieu de Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Porte d'entrée vers la haute montagne, le Cirque permet aux résistants locaux de s'organiser. Le chalet du Cirque devient le siège de l'Etat-Major et une armurerie. Par la suite, il fera office d'école. Le 13 août 1944, le Cirque et ses alentours sont bombardés. Peu de victimes mais un territoire touché à jamais. Signe de ce passé, une plaque est aujourd'hui posée à l'entrée du site.

Le Cirque est un lieu de mémoire de par les traces qu'il laisse dans le paysage.

Diversité paysagère et conflits d'usages

Le Cirque correspond aux sources du Guiers Vif, cours d'eau bien connu en Chartreuse avec le Guiers Mort, côté Isère. La richesse des paysages est fascinante : plusieurs milieux se succèdent avec des structures végétales différentes mais toutes reliées entre elles. La faune et la flore sont également diversifiées, au regard de la liste établie par la ZNIEFF de type 1¹ qui couvre le Cirque sur sa partie savoyarde. Signe de ses richesses, le Cirque de Saint-Même est un site inscrit côté Savoie et classé côté Isère (depuis avril 1911). La partie savoyarde a cependant engagé une demande de classement via le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE 73) et le PNR de Chartreuse.

La fréquentation du Cirque incite les acteurs locaux à s'interroger sur la façon de préserver l'aspect général du site soumis à une intensification du tourisme estival. Situation qui pourrait évoluer davantage dans les années à venir avec le changement climatique, une donnée non ignorée par les acteurs du territoire. En été, pic-nics, randonnées, siestes, barbecues sont autant d'activités qui prennent place dans le

1 Voir Annexe 2 : ZNIEFF du Cirque de Saint-Même

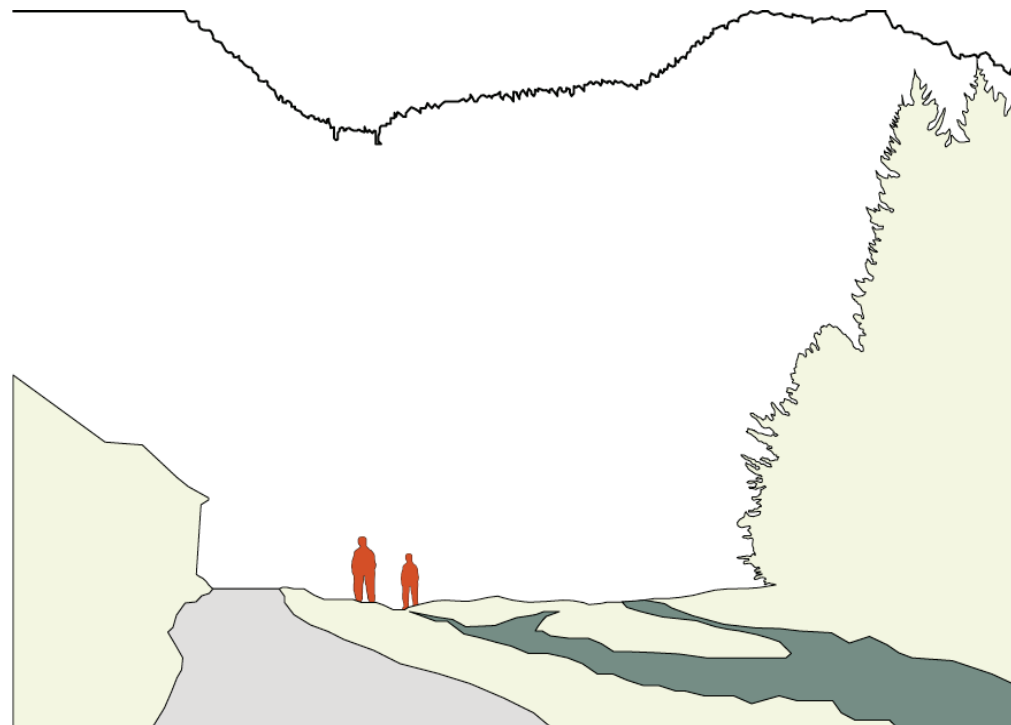
Cirque, tout particulièrement dans sa prairie face aux cascades et falaises.

Cette situation provoque des conflits d'usages et des tensions dans et autour du Cirque, notamment entre les agriculteurs, les sylviculteurs, les propriétaires privés et les touristes qui empiètent sur ces propriétés.

Ambiances

Présenter le Cirque, c'est aussi révéler une succession d'ambiances, comme dit précédemment. Une succession d'ambiances qui questionne la notion de refuge mais aussi la place des usages à venir sur place. Les lieux varient, rien n'est figé. Aussi, il convient de bien prendre en compte l'aspect pittoresque du site et le fait qu'il s'agisse déjà d'un lieu de vie animal et végétal.

Analyser le Cirque permet de révéler un paysage particulier, qui va être approfondi, en évoquant notamment la question des séquences paysagères mais aussi les notions de verticalité et d'horizontalité.



La prairie du Cirque et ses activités, dessin personnel, avril 2020

Cf. Agriculture, Anthropisation, Ambiances, Bestiaire, C. (exploitants), Cabanes, Camping, Changement climatique, Chalet du Cirque, Chambéry, Déambulation, Drugey, Entremonts, Falaises, Fermeture, Frontière, Guiers Vif, Grenoble, Itinéraires, Jardin planétaire, Karst, Laboratoire, Milieux, Observer, Perméable, Prairie, Randonnée, Refuge, Sur-fréquentation, Saint-Pierre-d'Entremont, Séquences paysagères, Station abyssale, Sur-fréquentation, Télési, Verticalité / horizontalité

CLÔTURES : UN PAYSAGE SOUS TENSION

La place de la clôture dans le paysage du Cirque de Saint-Même ne peut être ignorée. Si son impact dans le paysage est minime, elle donne cependant de nombreuses informations quant à la situation conflictuelle qui règne sur le site. En quoi la clôture montre que le Cirque n'est pas un refuge pour tous et avec tous ? Ou qu'il est un refuge « sectorisé » ? Comment faire évoluer cela ?

La clôture, symbole de tensions

Dans le paysage, cet objet marque une volonté claire de délimiter un espace, soit de vie, soit de travail. Sa présence est forte dans la prairie du Cirque et vers les hameaux de Saint-Même.



Le Cirque et ses clôtures, photographies personnelles, janvier et juin 2020

Sur les photographies ci-contre, la clôture marque une délimitation bien précise entre la route, les forêts et les prairies agricoles. Ce qui illustre les quelques tensions entre agriculteurs et touristes. Comme deux mondes qui se confrontent.

Notons que la clôture n'est pas infranchissable, signe que ces tensions n'arrivent pas à un point de non-retour.

C'est sous l'angle symbolique qu'il faut interpréter sa place dans le paysage du Cirque.

La clôture, symbole des refuges sectorisés ?

Cette présence évoque un autre sentiment : l'impression que des refuges se côtoient dans le Cirque. Des refuges sources de conflits d'usages. Comme un repli sur soi. Aucune forme collective s'en dégage. L'impression qui domine est la suivante : un refuge animal déjà en place dans la Réserve et les forêts du Cirque, les prémices d'un refuge humain dans la prairie du Cirque (pour Chambéry et Grenoble) et un refuge agricole, matérialisé par les clôtures. Chacun à sa place.

Cette sectorisation, certes non officielles mais plutôt symbolique, invite à réfléchir à une forme plus collective de refuge où chacun peut interagir avec son environnement, sans pour autant lui porter atteinte. Finalement, des refuges existent déjà et mettent à jour un vivre-ensemble discutable.

Cf. « Aboyer », Agriculture, Acceptation sociale, C. (exploitants), « Pollueur »

CONTEMPLATION : APPRENDRE À S'ÉMERVEILLER

Contempler le Cirque induit tout un ensemble de réflexions. Ainsi, la définition donnée par le CNRTL est la suivante :

« **Considérer avec une assiduité qui engage les sens (visuel, auditif) ou l'intelligence un objet qui est ou peut être digne d'admiration** ».

L'objet en question, le Cirque, est effectivement digne d'admiration, comme le suggèrent ses lignes paysagères¹ et la diversité de ses milieux naturels.

Contempler le Cirque : que voir ?

Falaises, eau, forêts... Les éléments naturels semblent tous converger dans cet espace finalement réduit. La façon dont ils se présentent à nous ne peut laisser indifférent. Paysage pittoresque, cet environnement reste rare et suscite un regard d'admiration pour celui dont l'œil n'est pas familier à ce genre d'espace. La mise en scène depuis le vallon de Saint-Même invite à s'émerveiller avec la multiplicité des points de fuite

1 Voir Verticalité / horizontalité

jusqu'au fond de vallée constitué par le Cirque. La succession d'ambiances est aussi un objet de fascination.

Contempler, c'est effectivement se fonder sur ce que l'on voit. Mais ce que nous voyons est subjectif, comme le rappelle Alain ROGER² : tout dépend de notre regard et de nos sensations. Un paysage n'est pas neutre. Encore moins le Cirque de Saint-Même. Dès lors, chacun se fera sa propre opinion sur le site. Mais la diversité de ces regards peut inciter à une autre analyse, celle d'aborder le Cirque comme refuge.

Contempler et s'imprégner du site

Dans quelle mesure la contemplation aide à comprendre un espace naturel pour en faire un refuge sans lui porter atteinte ? C'est finalement tout l'enjeu autour de l'évolution des usages dans le Cirque. Contempler n'est qu'une étape. L'observation³ en est une autre. Contempler est un cheminement vers la connaissance, cette dernière étant indispensable comme le rappelle Bru-

2 Alain ROGER, Court traité du paysage, Bibliothèque des sciences humaines, nrf, Ed. Gallimard, 1997

3 Voir Observation

no LATOUR, dès lors que nous foulons un nouveau site :

« **Nous partageons une grande ignorance sur l'état du sol sur lequel nous arrivons** ».

Contempler, c'est s'imprégner du lieu. C'est une action sensible indispensable qui donne vie au paysage, avec les risques que cela comporte. Nous sommes à l'étape du rêve.

Ce processus de contemplation sera possible avec la marche qui se prête à une telle interaction avec le paysage.

De la contemplation à l'observation

Contempler, c'est aussi le risque de prendre pour acquis un environnement qui nous entoure. L'étape de l'observation devra donner lieu à un regard attentif sur les composantes paysagères (faune, flore) et passer d'une forme de subjectivité à l'objectivité, en lien avec les milieux et leurs interactions. Si observer est très proche de contempler, nous l'aborderons avec un regard plus spécialisé (tel le paysagiste, le connais-

seur d'un territoire ou l'habitants).

Contempler doit nous aider à porter un regard sur la façon dont le refuge peut être construit en s'adaptant au site. Avoir un regard bienveillant s'avère indispensable pour s'adapter au changement climatique. Contempler et s'émerveiller, c'est développer un regard nouveau sur le Cirque, plus seulement comme un lieu de loisirs ou de travail.

Le Cirque devient un laboratoire, propice à des réflexions multiples.

Cf. Ambiances, Cirque, Déambulation, Falaises, Laboratoire, Randonnée, Séquences paysagères, Verticalité / horizontalité

COSMOPOLITIQUE : LA NATURE, GUIDE DE NOS ACTIONS

« Il s'agit d'un processus multidimensionnel caractérisé par les interdépendances qui relient les hommes. La réalité elle-même est devenue cosmopolitique »

Ulrich BECK, sociologue allemand, mène une réflexion sur les relations entre les hommes et les objets. Par cosmopolitique, nous comprenons que c'est la relation du politique à la nature qui est questionnée.

Latour avance aussi l'idée que la politique est désormais contrainte par une forme de pouvoir de la nature, Gaia, redéfinissant la politique en générale.

Cosmopolitique : « l'inappropriabilité de la Terre »

En se plongeant dans cette définition, nous constatons que le rapport à la Terre et aux éléments naturels permet d'imaginer la façon dont l'homme doit se placer vis-à-vis de ces objets.

« Pensée en ce sens, selon Hans Jonas, l'appartenance

ne signifie plus une propriété, mais une co-naturalité qui fait ce que nous sommes ».

Aussi, la notion en présence nous permet d'imaginer l'évolution à suivre pour l'homme face à son environnement naturel. Tenir pour acquis un objet, un morceau de terre, n'est plus un modèle soutenable et souhaitable.

Désormais, c'est la nature qui doit guider nos actions, en se positionnant au dessus de l'Etat et de ses lois. Aussi, la Terre devient « inappropriable », c'est là le fondement du cosmopolitisme. Un terme qui permet d'imaginer un futur désirable pour le Cirque de Saint-Même. La politique interagit non seulement avec les individus que nous sommes, mais aussi avec la nature. Cela amène l'homme vers une forme de modestie perdue :

« Ces séries d'exclus (non-humains notamment) étaient tout à la fois la condition et la conséquence pour que la société moderne puisse croire à sa maîtrise sur la nature et

sur elle-même¹ ».

Nature et politique pour préserver l'environnement

Retenons de cette notion qu'elle cherche à créer une égalité entre l'homme et la Terre. Désormais, la préservation de la nature sera intimement liée avec la politique et les activités humaines.

Notre place est ainsi questionnée : en aménageant, en s'appropriant, il convient de se détacher de l'idée que nous avons intégré la question environnementale. Zarka le résume ainsi :

« la Terre est le corrélat de l'humanité ».

Le Cirque de Saint-Même, penser un lien entre l'homme et son environnement

Le futur du Cirque se fonde sur cette idée cosmopolitique. Ainsi, la notion de propriété privée ne serait plus d'actualité. C'est le symbole même de

¹ L'émergence des cosmopolitiques, sous la direction de Jacques LOLIVE et Olivier SOUBEYRAND

l'appartenance comme cela est avancé par Hans Jonas et Yves-Charles Zarka. Or, c'est la propriété privée qui, aujourd'hui, exacerbe les tensions dans le Cirque et ses alentours. Aussi, la première action forte serait d'abolir ces formes d'appartenance et d'aller vers cette idée de « co-naturalité ». Cela implique de s'adapter à la nature sur place. Et de s'opposer à l'idée que la nature se plie à nos pratiques. Zarka le rappelle bien :

« Concernant cette appartenance, l'homme a une responsabilité particulière parce qu'il est, bien sûr, le seul être capable de la comprendre mais de l'oublier aussi et de lui substituer la logique de l'appropriation ».

C'est donc un changement de pratiques à opérer. Les touristes comme les locaux sont concernés. Toutefois, il ne s'agit pas de s'éloigner totalement de l'environnement. Un site doit toujours remplir une fonction hospitalière comme le pense Kant : la Terre est aussi un lieu d'accueil pour les hommes, ces derniers peuvent en profiter. Mais

Kant pensait cette Terre comme impossible à attaquer.

Cette réflexion a évolué : l'hospitalité d'un lieu doit permettre de se nourrir. Cela dépend de ce que peut offrir la Terre, mais toujours dans le respect de cette nature, le tout afin d'avoir une existence décente, tant pour les hommes que pour cette Terre. Un modèle applicable à Saint-Même, avec un rappel à l'ordre de la nature.

Cf. Acceptation sociale, Anthropisation, Autonomie, C. (exploitants), Clôtures, Culture, Laboratoire,
« Utopie ? »

CULTURE : VERS UN NOUVEAU RAPPORT A LA NATURE

Redéfinir la culture s'avère décisif dans l'entreprise d'imaginer le futur du Cirque. Ainsi, la culture, au sens où nous l'entendons, évoque un ensemble de pratiques propres à une civilisation, une région ou un peuple. Il s'agit aussi de références pour un groupe social (langage, vêtements, position politique). Cette culture ne s'oppose pas au fait naturel et le Cirque de Saint-Même rappelle les fondements de cette relation complexe.

Nature et culture selon Descola

Pour Descola, ces deux termes ne peuvent être opposés.

«Reconnaitre la possibilité d'imaginer un monde où les non-humains sont en dialogue total avec les humains».

Autrement dit, nous devons tendre vers une interaction avec notre environnement, selon des principes déjà établis par le cosmopolitisme.

Le Cirque, symbole de l'emprise humaine sur l'environnement

Cependant, en se fiant au Cirque de Saint-Même, comment qualifier cette relation aujourd'hui ? Les tensions dans le Cirque révèlent une volonté de s'approprier un espace pour son intérêt personnel : nourrir son troupeau, se prélasser, mettre en avant son appartenance. Il existe effectivement un lien entre nature et culture. La première est le support de la deuxième. La nature donne à l'homme un sentiment d'existence, une importance. Importance qui l'amène à se battre pour son lopin de terre au dépend de ce que peut penser l'ensemble des non-humains mais aussi des humains. C'est exactement la situation que connaît le Cirque aujourd'hui. La culture locale est de s'ancrer dans ses terres et de les défendre.

Mais cette culture locale s'ouvre aussi à des personnes extérieures. Cela repose sur ce que la nature lui offre. Ainsi, le Cirque de Saint-Même, de par ses formes rares, pittoresques et sa fraîcheur, permet aux locaux de créer une économie touristique matérialisée par le chalet du Cirque. C'est là l'illus-

tration d'une forme de domination sur un milieu : s'en inspirer, sans pour autant prendre en compte chacun de ces aspects non humains. Pour autant, la question environnementale n'est pas omise comme en attestent les réactions des élus locaux en évoquant le Cirque. Mais cette relation est à penser car prendre en compte l'environnement ne revient pas à créer une situation harmonieuse dans le Cirque actuellement.

La nature, support d'adaptation de la culture

La notion de refuge humain se fondera alors sur une interaction entre l'homme et la nature. Elle prendra en compte les besoins humains et non-humains. La particularité du Cirque est qu'il propose un refuge pour non-humains et qu'il semble envisageable de superposer à cela un autre type de refuge pour humain. Cela implique une nouvelle façon d'occuper l'espace, spatialement et temporellement. Avec cette idée : comment développer une forme d'égalité entre l'homme et la nature ? Comment imaginer que les humains s'accommodent des modes de vie des non-humains ?

Dès lors, plusieurs aspects sont mis en

avant : penser de nouvelles déambulations dans le Cirque ainsi qu'une autre façon de l'occuper sur un temps court (deux jours, afin de fuir les chaleurs des villes voisines). L'enjeu sera aussi de mettre un terme au sentiment d'appartenance matérialisé par la propriété privée en observant la nature, en s'en inspirant, en l'écoutant.

Autant de pistes et de projets qui ont pour objectif de créer une égalité entre la nature et la culture.

Cf. Clôtures, Cosmopolitique, Jardin planétaire, Laboratoire, Perméable, Refuge

DÉAMBULATION : APPRENDRE À S'IMMISER

Déambuler, c'est aussi flâner, rêver, errer... Autant de synonymes qui permettent de faire un lien avec le Cirque de Saint-Même. En reliant cette pratique à la marche, qui s'avère complémentaire, la déambulation questionne les usages sur ce site si particulier.

Pas d'objectifs, vraiment ?

Déambuler invite à se promener sans aucun but sinon celui de profiter de l'instant présent. Dans le cadre des usages à Saint-Même, faire une randonnée induit de contempler le paysage et de se reposer. La marche, les balades mais aussi les pauses répondent bien aux critères de la déambulation.

Dans le cas d'un futur refuge pour le Cirque, le fait de déambuler évoluerait. Se rafraîchir, se protéger, s'abriter, autant d'actions qui impliqueraient une présence humaine sur le site. Cependant, une part de flânerie reste de mise. Aujourd'hui, déambuler est bien la pratique la plus courante dans le Cirque de Saint-Même. Est-elle amenée à changer ?

Garder l'aspect du site

Aucun aménagement conséquent ne sera envisagé dans le Cirque. Si nous nous fions à nos ressentis personnels lors d'une randonnée, tout paysage aménagé n'est pas source de rêveries. En montagne, la présence de remontées mécaniques en alpages induit un rejet de la part du flâneur, bien que certaines personnes puissent y trouver une forme d'harmonie tout à fait justifiable. Déambuler, c'est donc rester attentif au caractère naturel du site.

Pour autant, des micros projets peuvent prendre place, dès lors qu'ils offrent une réflexion sur une meilleure façon d'occuper l'espace.

L'homme comme animal ?

L'animal erre, occupe un territoire, profite de son cadre de vie, chasse pour se nourrir. L'homme vient sur place, erre, flâne. Dans le contexte du réchauffement climatique, le voilà contraint de se nourrir selon les ressources disponibles et de s'ancrer le temps de quelques heures ou de quelques jours dans un nouveau lieu. Beaucoup de similitudes avec la vie animale. Et si, finalement, cette déambulation était

revisitée : l'homme occupe le refuge en tant qu'animal.

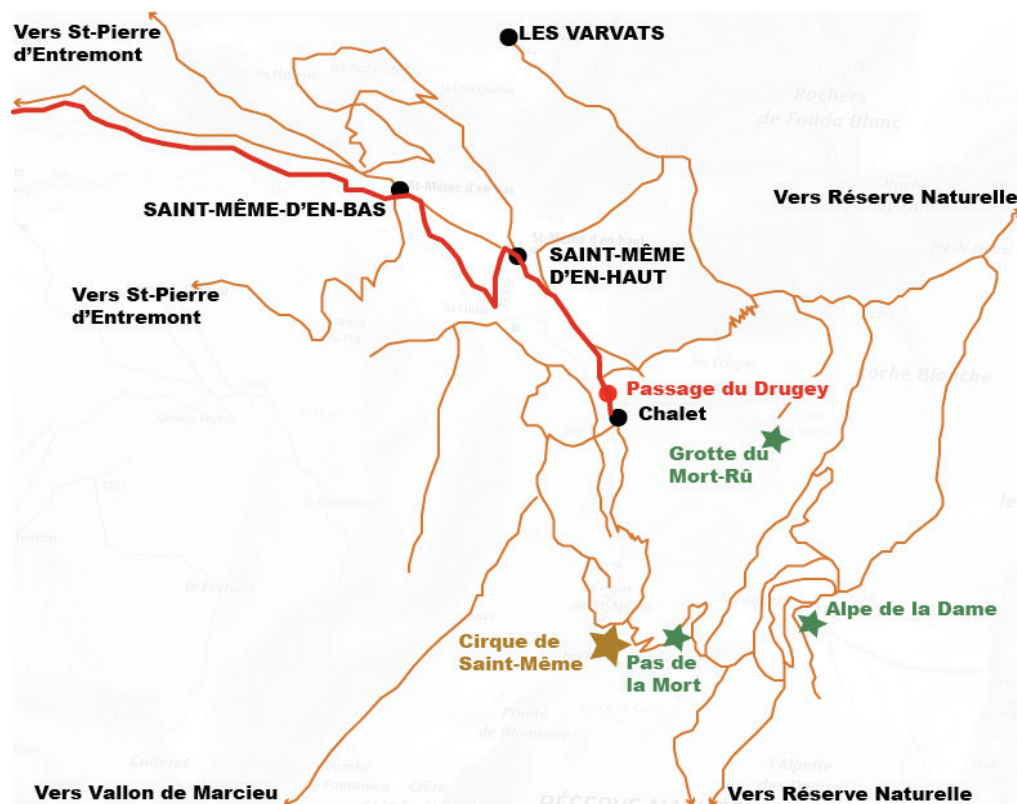
Cela pose la question de sa cohabitation avec les espèces animales : en sera-t-il capable ? Et parle-t-on toujours de déambulation ? Cette dernière permet-elle l'intégration dans le refuge ? L'idée soutenue est la suivante : déambuler implique une observation de la vie sur place, une imprégnation du cadre de vie et donc, une nécessaire capacité d'adaptation pour l'homme. Adaptation à différents niveaux comme manger, dormir ou se déplacer. Déambuler est alors un préalable nécessaire : il permet de sentir le site, de s'en imprégner. Telle une adaptation à une nouvelle culture.

Cependant, quelques difficultés apparaissent : quels espaces seraient propices à la déambulation ? Faut-il tout ouvrir dans le Cirque ? Ou délimiter des espaces pour un partage du site ? Si nous pouvons agir comme des animaux, nous ne sommes peut-être pas capables de vivre avec eux, ni eux avec nous. Le besoin de délimiter l'espace s'avère nécessaire, sans l'aménager mais en dirigeant les individus vers des points accessibles, rafraîchissant et d'une manière différente que par

la clôture. La déambulation, bien que sans objectif, pourrait permettre une intégration progressive de l'homme dans ce refuge.

Cf. Changement climatique, Laboratoire, Randonnée

DRUGEY : BIENVENU.E.S DANS LE CIRQUE !



Le passage du drugey, réalisation personnelle, avril 2020

Pour toute personne découvrant le Cirque de Saint-Même, ce lieu-dit n'est pas anodin. Nous parlerons même du passage du Drugey, qui ouvre progressivement sur les paysages du Cirque depuis le parking.

D'un paysage à un autre

Le passage du Drugey est la porte d'entrée du Cirque de Saint-Même. En venant du parking, le Drugey permet de voir progressivement le Cirque s'ouvrir à travers les arbres. C'est le passage d'un monde vers un autre. Signes de ce changement, de multiples panneaux évoquent les règles à suivre dans le Cirque à partir de ce lieu.



Au passage du Drugey, passage du parking (à gauche) vers le Cirque (à droite), photographie personnelle, mars 2020

Le jeu des vues avec les arbres offrent une mise en scène avec le Cirque, telle une ouverture de rideau sur scène. Le passage du Drugey illustre bien les séquences paysagères multiples dans le Cirque ainsi que les différentes ambiances perceptibles. Nous sommes à l'entrée du refuge, au moins d'ouvrir la porte vers le Cirque.

Le passage du Drugey, lieu de mémoire et départ des randonnées







C'est à cet endroit que la plaque commémorative¹ est apposée. De plus, les panneaux de randonnées permettent de s'engager vers les nombreux sentiers jalonnant le Cirque.

Cf. **Ambiances, Cirque, Randonnée, Séquences paysagères**

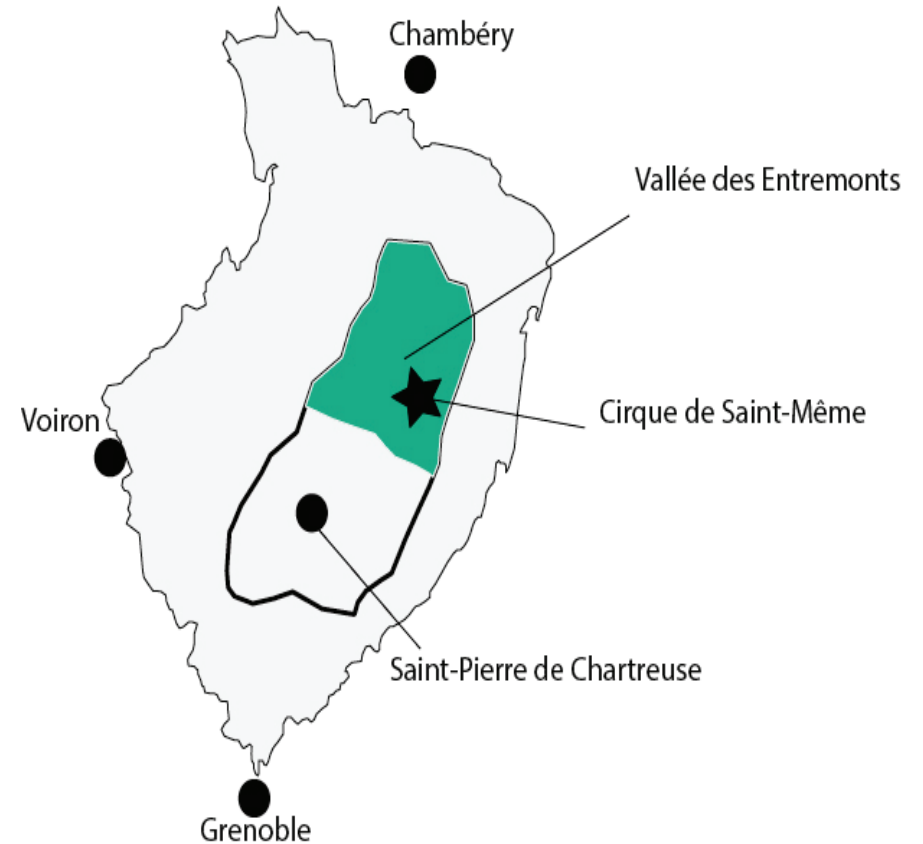
1 Voir Cirque

ENTREMONTS (VALLÉE) : UNE MOYENNE MONTAGNE DE PROXIMITÉ



-  Stations de ski
-  Sites remarquables des Entremonts
-  Principaux bourgs
-  Hautes altitudes
-  Routes principales
-  Routes secondaires

Cartes des Entremonts et de la situation de la vallée, réalisations personnelles, mai 2020



La vallée des Entremonts, lieu où se situe le Cirque de Saint-Même, se trouve dans la haute Chartreuse. La quasi-totalité est comprise en Savoie, à l'exception de sa partie sud (côté Isère). C'est une vallée de moyenne montagne à proximité de grands centres urbains comme Chambéry ou Grenoble.

Du col du Granier au nord au col du Cucheron au sud, la vallée des Entremonts propose un paysage naturel préservé, quoique faisant l'objet de constructions nouvelles dans ses bourgs, fort d'une situation géographique privilégiée.



Vues depuis le col du Cucheron (en haut) et depuis le col du Granier (en bas), photographies personnelles, mars 2020

Les principales communes de la vallée sont Entremont-le-Vieux, au nord, Corbel puis Saint-Pierre-d'Entremont Savoie et Isère au sud. La vallée est en connexion avec le bassin chambérien au nord, Saint-Pierre-de-Chartreuse

au sud et les Echelles au nord-ouest. Il s'agit d'un territoire très ferme de par son relief : des sommets culminant à plus de 1 800 mètres autour d'une vallée située entre 700 et 1 100 mètres d'altitude.

Le territoire possède quelques sites touristiques forts et de proximité, hormis le Cirque de Saint-Même. Des stations de ski, certes modestes comme le Désert et le Granier mais aussi des sites naturels remarquables comme le Cirque de la Plagne (photographie ci-dessous, document personnel, mars 2020). La vallée des Entremonts est reconnue pour son tourisme vert, paisible. La randonnée est très pratiquée. A tel point que le territoire attire les citadins qui occupent des maisons secondaires.



Exode rural puis nouveau

A l'image du Cirque de Saint-Même, la vallée des Entremonts a connu des

évolutions majeures au fil du XXe siècle. Ainsi, l'exode rural marque profondément la vallée et modifia la vie et les paysages entremontands. Les agriculteurs ayant déserté le secteur, les paysages se sont progressivement enfrichés, la forêt prenant le dessus sur les prairies agricoles. La Guerre d'Algérie a également provoqué des départs.

C'est par la suite que le tourisme prit une importance dans les Entremonts. Le ski de piste et nordique se développa, des hôtels-restaurants ont vu le jour, de même que de nombreuses résidences secondaires. Certains sites ont été pris d'assaut, à l'image du Cirque de Saint-Même.

La vallée joue la carte du repos, des espaces naturels, sauvages mais aussi de la fraîcheur. Ce dernier argument prend de l'ampleur aujourd'hui, comme en témoigne la fréquentation estivale dans le Cirque

Dans le paysage, le développement touristique ainsi que l'attrait propre au cadre de vie se matérialise par une urbanisation des bourgs qui s'étend, mais aussi par des hameaux plus denses.

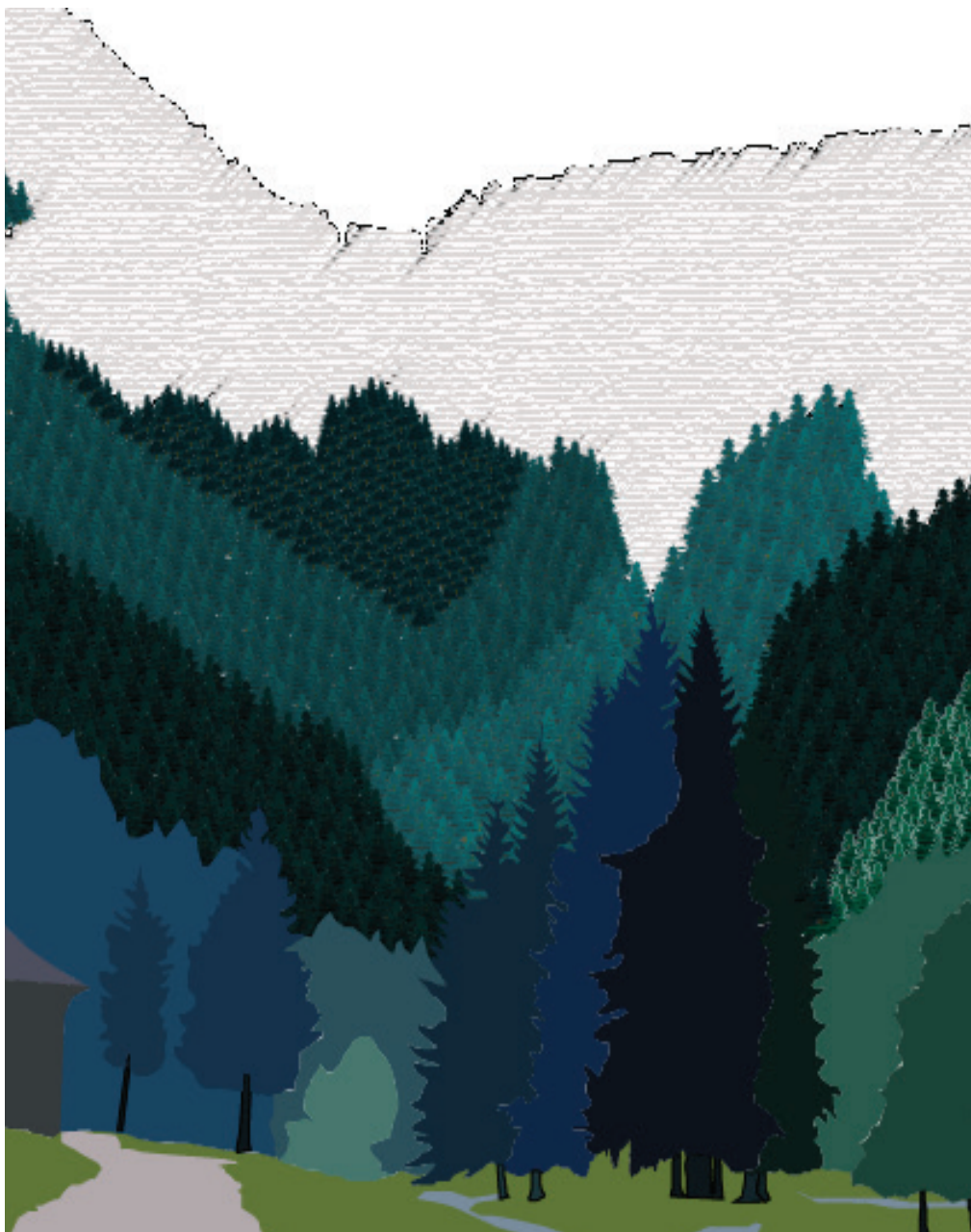
Ici, à Saint-Pierre-d'Entremont Savoie, des maisons à l'architecture bien distinctes de celle des bourgs voient le jour sous forme de chalets en bois.



Saint-Pierre-d'Entremont Savoie, étalement urbain, photographie personnelle, mars 2020

Cf. **Chambéry**, **Grenoble**, **Saint-Pierre d'Entremont**

FALAISES : UNE CONSTRUCTION DU REFUGE



Les falaises constituent un élément fascinant, qui se contemplant dès lors que nous arrivons dans la plaine du Cirque depuis Saint-Pierre-d'Entremont. Elles attirent l'oeil et donnent une certaine envie d'aller explorer le site. Cependant, leur accès est difficile. Elles ne peuvent être considérées uniquement comme un objet de loisirs.

La falaise, un des emblèmes du Cirque

Le calcaire urgonien constitue les falaises entourant le Cirque. Nous sommes dans un paysage typique de la Chartreuse et plus généralement des pré-alpes. Ces falaises s'insèrent dans ce que nous pouvons nommer la « mosaïque paysagère¹ » du Cirque.

La falaise fait office de repère pour toute personne venant dans sur place. Elle permet de créer une barrière, donnant alors la sensation d'une fermeture des lieux et d'une protection vis-à-vis du reste du territoire voire du monde. La configuration en fond de vallée renforce cette sensation.

Lieu refuge, site touristique

Si la falaise fait appel à notre sensibilité, elle est aussi le support d'activités touristiques. En premier lieu, elle est un refuge pour l'aigle royal et son nid présent depuis le milieu du XXe siècle mais qui s'affaiblit, en lien avec des activités humaines perturbatrices (parapente notamment). De plus, un oiseau comme le tichodrome échelle en fait un terrain de jeu privilégié. C'est aussi un espace de loisirs avec la pratique de l'escalade, certes réglementée dans le Cirque de Saint-Même mais bien réelle, en plus du parapente.

La falaise affirme l'idée de refuge : elle donne une sensation de fermeture du site sur lui-même et participe à la construction de cette notion, avec l'impression d'être protégé de l'extérieur.

Cf. **Aigle royal**, **Cirque**, **Contemplation**, **Karst**, **Séquences paysagères**, **Tichodrome échelle**, **Verticalité/horizontalité**

¹ Voir Séquences paysagères

FERMETURE : LA FORÊT S'IMPOSE

Pourquoi parler de fermeture pour un site où nous prônons une cohabitation entre divers mondes ? La notion de fermeture ne viendra pas contredire ce qui est avancé. Elle rendra compte d'une réalité visuelle et reposant surtout sur le paysage du Cirque.

La fermeture progressive des paysages : une inquiétude locale

La forêt se ferme. Son développement inquiète sur le territoire : des paysages enrichés, des vues restreintes sur le grand paysage ou encore des prairies agricoles plus petites. Pour autant, ces dernières sont encore présentes dans les alentours du Cirque et s'intègrent dans la mosaïque paysagère des lieux. L'inquiétude est légitime d'un point de vue économique : un manque de main d'œuvre et une capacité à produire moindre. Pour autant, les autres critères, certes vérifiables, pourraient être des atouts.

La fermeture du paysage, l'affirmation du refuge ?

Il serait pertinent de tirer parti de cette situation. Peut-on imaginer que

la fermeture du paysage contribue à la construction d'un refuge ? Mais aussi à une nature qui reprend ces droits ? La première question permet de réfléchir à la façon dont le site se mue en refuge. Avoir une vue réduite sur le Cirque, n'est-ce pas là une évolution naturelle qui invite à appréhender le site comme refuge naturel et sauvage ? Si son attrait sera réduit, cela pourrait être un élément positif : la nature règle elle-même l'attraction sur son site et construit la notion de refuge.

Car c'est un des principes du refuge de Saint-Même : cohabiter avec la nature, ne pas aménager, se fonder sur l'existant, le tout pour créer une situation d'harmonie entre l'homme et le milieu. Cette avancée de la forêt, cette fermeture, nous l'évoquons comme un élément de construction du refuge et donc, comme un atout.

Une fermeture dirigée par la nature

Outre la question de la forêt, d'autres éléments naturels permettent de mettre en lumière cette fermeture. Citons les falaises, véritable objet qui accentue cette sensation de « bout du monde » et de sécurité. La forêt vient

compléter cette impression. Les lignes à la fois verticales et horizontales du paysage participent à cette ambiance.



L'entrée vers le Cirque de Saint-Même, une fermeture matérialisée par les bois, donnant l'impression d'ouvrir une porte vers ce refuge qu'est le Cirque, photographie personnelle, janvier 2020

La photographie montre cette impression de fermeture qui se matérialise par les points de fuites, nombreux dès lors que l'on s'avance vers le Cirque et affirmant cette idée de fermeture. Comme l'impression d'aller vers un autre monde, différent du nôtre. Ici, l'illustration laisse imaginer qu'on ouvre une porte de refuge en allant progressivement vers le Cirque.

Cf. **Acceptation sociale, Agriculture, Ambiances, Cirque, Falaises, Forêt, Séquences paysagères**

FORÊT : LE PAYSAGE EMBLÉMATIQUE DE LA CHARTREUSE



La forêt dans le Cirque de Saint-Même, photographie personnelle, mars 2020

Paysage emblématique du massif de la Chartreuse, la forêt est aussi le milieu phare du Cirque de Saint-Même. Repère pour les entrepreneurs, ressources pour les sylviculteurs, objet d'admiration et de rafraîchissement pour des personnes venant des villes voisines, elle est aussi un espace de refuge pour la faune et la flore locales.

Le terme de refuge repose sur quelques objets du paysage du Cirque dont la forêt fait partie.

La forêt et ses milieux

Raconter la forêt du Cirque, c'est évoquer une diversité de milieux et donc de paysages. Les essences varient et des éléments remarquables sont notables. L'objet n'est pas uniforme, il est d'une diversité incroyable.

Omniprésente et caractéristique des paysages de Chartreuse, la forêt se dévoile sous plusieurs formes. On distingue en effet des forêts dites « thermophiles » (à la recherche de chaleur et par conséquent, exposée en versant sud), des hêtraies neutrophiles (sur sols neutres) ou encore des pessières. Dans ces espaces boisés, une station abyssale est présente¹. La forêt du Cirque est qualifiée de montagnarde, en lien avec son altitude. Il s'agit de forêts avec des essences mixtes situées entre 800 et 1 500 mètres d'altitude environ. L'étage subalpin est quelque peu représenté sur les hauteurs en dessus de 1 500 mètres. Ces forêts se composent de résineux : épicéas et hêtres.

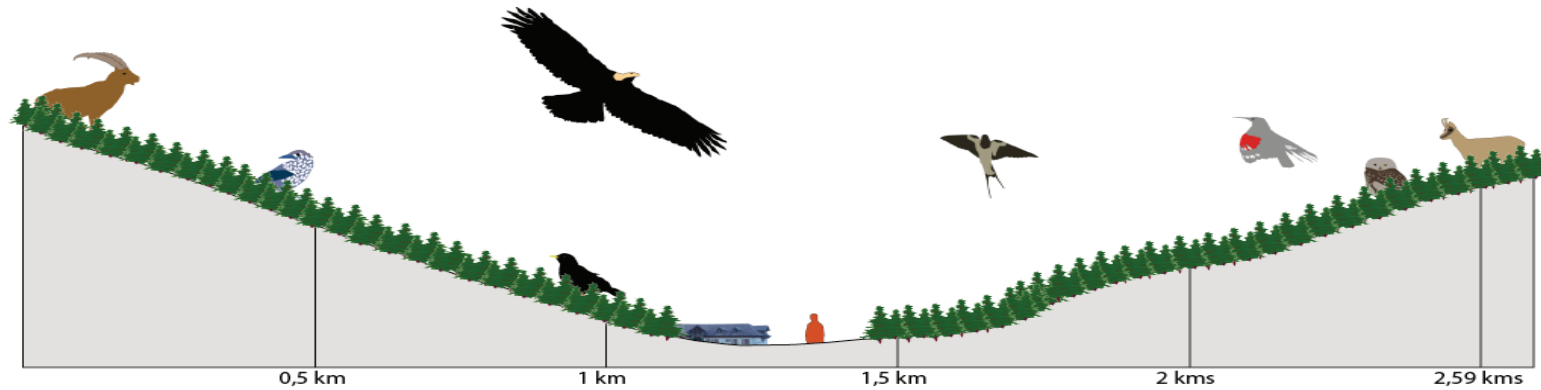
La forêt, une ressource économique majeure en Chartreuse

Aujourd'hui, le massif de Chartreuse est recouvert de forêt sur 63% de son territoire. Afin de se distinguer vis-à-vis des autres massifs, la Chartreuse joue sur cette présence et sur son paysage afin de se développer d'un point de vue économique. Dans le Cirque, la sylviculture est une activité très pratiquée au même titre que l'agriculture. Elle se matérialise par des chemins forestiers, peu nombreux et discrets mais qui témoignent d'une occupation du milieu par l'homme. Signe des tensions entre les individus et leur environnement, un classement « EBC² » a été décrété sur une partie du Cirque, côté Savoie. Il cherche à éviter toute modification générale du paysage. Ainsi, aucun changement d'occupation du sol n'est possible. Le défrichage est interdit, tandis que toutes coupes ou abattages sont soumis à une déclaration préalable de travaux.

Signe de cette ressource économique fragile, la forêt de Chartreuse a fait l'objet d'un classement en AOC.

¹ Voir Station abyssale

² Espace Boisé Classé



Comme dit précédemment, la question de la fermeture des paysages se pose en lien avec l'avancée de la forêt et l'affaiblissement de l'agriculture.

La forêt comme refuge

Comment justifier que la forêt puisse faire office de refuge dans le Cirque ? Constitue t-elle un abri pour la faune et la flore ? Est-elle un refuge contre les hommes ou un lieu de vie pour ces animaux ? Questionner nos usages dans le Cirque de Saint-Même, c'est aussi mener une réflexion sur la façon dont s'organise la vie animale dans ce site fermé en fond de vallée. Si aucune enquête n'a pu être réalisée auprès d'animaux, il est cependant envisageable de comprendre leur mode de vie dans ce vaste

espace qu'est la forêt. La faune locale se déploie dans l'espace forestier. Elle est la seule à l'occuper à l'année, c'est donc là son domicile principale.

Comme nous le voyons, surtout en ces temps de crise, les tensions entre habitants à l'année et les résidents ayant une maison secondaire existent et sont parfois marquées. De même, la forêt du Cirque devient le support d'une confrontation entre deux mondes. Mais le terme de confrontation peut paraître fort. L'idée étant de tendre vers une cohabitation harmonieuse, l'homme n'est pas à banir de ce lieu nature.

La coupe ci-dessus montre que la faune est variée dans la forêt et que cette der-

nière occupe une place majeure dans le paysage. Ainsi, seule la prairie du Cirque reste ouverte : il s'agit d'un lieu où la faune est timide, bien que certaines espèces comme le Chocard à bec jaune ne fuient pas la présence humaine.

Chacune de ces espèces occupent la forêt selon leurs modes de vie : la chouette se niche dans les vieux arbres, l'aigle royal survole cet espace nourricier et vise les clairières pour attraper sa proie, les autres espèces d'oiseaux occupent des essences d'arbres selon leurs âges... Quand aux bouquetins et chamois, ils prennent de l'altitude et alternent entre forêts et prairies. Aucun aménagements de leur part mais une adaptation au contexte naturel sur

place : un modèle pour nous, êtres humains ?

Cf. **Aigle royal**, **AOC**, **Ambiances**, **Bouquetin**, **Bestiaire**, **Cirque**, **Chouette**, **Cassenoix**, **Chocard à bec jaune**, **Hirondelle**, **Laboratoire**, **Lisière**, **Lapiaz**, **Lot**, **Pessière**, **Pisse du Guiers**, **Refuge**, **Séquences paysagères**, **Station abyssale**

FRONTIÈRE : ENTRE SAVOIE ET ISÈRE

Il s'agit d'un nouveau secret bien gardé dans le Cirque de Saint-Même. En effet, le site se trouve à la limite entre les départements de la Savoie et de l'Isère. Cette limite administrative est à priori invisible sauf dans les deux bourgs de Saint-Pierre-d'Entremont (nommés à la fois « Savoie » et « Isère »). Nous sommes également sur les traces de l'ancienne frontière entre la Savoie et le Dauphiné, puis entre la Savoie et la France.

Déjà un espace de conflits...

Dès le Moyen-Age, des tensions émergent en Chartreuse et notamment dans le secteur du Cirque. Certaines terres savoyardes se situent dans le Dauphiné... Par conséquent, un traité est signé en 1355 (Traité de Paris) et permet d'échanger des terres ou d'en céder. Le Guiers devient alors la frontière officielle bien que des tensions subsistent, fort d'une imprécision entre Guiers Mort et Guiers Vif. C'est par le traité de Turin en 1760 que la situation se règle définitivement : le Guiers Vif est reconnu comme frontière entre Savoie et France avec la mise en place d'un bornage.

Ainsi, des bornes prirent place dans le paysage, portant l'emblème de la Savoie côté Savoie (croix inscrite dans un cercle de 24 centimètres de diamètre) et celui de la France de l'autre côté (fleur de lys). La date du bornage est également taillée afin de savoir à quelle frontière il est fait référence. Cicontre, la photographie montre une des bornes sur la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie sur les hauteurs du Cirque. Il s'agit de bornes calcaires, réalisées selon les matériaux locaux.

Deux frontières furent établies : en 1761 puis à nouveau en 1822. Les bornes de la première frontière ont été utilisées à deux reprises.

Aujourd'hui, ce bornage n'est autre que la limite départementale évoquée. Ces bornes sont nombreuses dans la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse » comme en atteste la carte en annexe. Sur le Cirque et ses alentours, elles sont visibles à l'Alpe de la Dame et à l'Aulp du Seuil.



Un exemple de borne frontalière sur les hauteurs du Cirque, état des lieux patrimonial, P.N.R de Chartreuse, 2005-2006

La notion de frontière confirme ce rôle de lieu de mémoire pour le Cirque de Saint-Même.

Cf. Alpe de la Dame, Aulp du Seuil, Cirque, Guiers Vif, Réserve naturelle

GÉO-SOCIAL.E.S (CLASSES), BRUNO LATOUR

Bruno Latour interroge le rapport de l'homme à la nature et la façon dont le premier doit s'intégrer pour un futur apaisé et désirable. L'analyse que Latour porte peut trouver sa retranscription dans le Cirque de Saint-Même.

Les classes géo-sociales selon Latour

« Les classes géo-sociales sont différents partis-prenants sur un territoire ».

Bruno Latour convoque la notion de territoire, pertinente et même décisive concernant le Cirque de Saint-Même. Sans parler d'éventuel enracinement ou de rapport à la terre, termes toxiques et évoquant des rapports pervers à notre environnement, l'idée serait de prendre en compte la nature et de ne plus l'ignorer.

Latour définit les classes sociales :

«C'est l'alliance entre groupes sociaux qui ne sont plus définis par leur position dans le système de production, mais par leur cohabitation choisie

sur un territoire».

Autrement dit, les relations entre êtres humains ne doivent plus se restreindre à ces interactions. Il faut les élargir à la nature (ce que sous-entend ici la notion de territoire employée par Latour). Latour résume :

«Adopter un rapport avec la notion de ressource »

S'ouvrir à la nature, développer de nouvelles relations

Fort de cette définition, il apparaît donc essentiel de ne plus agir selon nos désirs mais de nous fonder sur ce que la nature offre et sur ce que d'autres «classes» proposent. Par classes, nous entendons ici les animaux.

Finalement, ne faudrait-il pas observer ce que la nature offre dans l'organisation de ses modes de vie, l'écouter et s'en inspirer de façon à développer des pratiques qui s'harmonisent avec les siennes, sans lui porter atteinte ? La vie animale interagit avec l'environnement naturel. L'idée serait alors de se muer en animal et de vivre selon des principes proches de ces derniers.

Dans le cas du Cirque, cela permettrait de s'acheminer vers un refuge apaisé, développant un modèle pour d'autres territoires en Chartreuse¹ ou ailleurs.

Rien n'est utopique, tout se fonde sur une relation de respect entre l'homme et son environnement.

Rester à sa place

Comme l'indique très précisément Bruno Latour, il convient de trouver un équilibre dans ces relations :

« Si des gens commencent à parler au nom de la nature, cela peut très vite devenir une tyrannie ».

La nature ne nous appartient pas, tout comme le Cirque n'appartient à personne comme la notion de propriété privée le laisse croire. La nature ne doit pas s'adapter à nous. Cela implique un changement dans nos façons d'agir, dans de tels espaces comme le Cirque de Saint-Même. Il ne doit en aucun cas s'exercer une relation de domination d'une espèce sur une autre.

C'est aussi sur cela que repose le deve-

¹ Voir carte dans Autonomie

nir du refuge de Saint-Même.

Cf. Jardin planétaire, Laboratoire, Perméable, « Utopie ? »

GRASSETTE : UNE DIVERSITÉ À OBSERVER DANS LE CIRQUE



De gauche à droite : grassette vulgaire, grassette à grandes fleurs, grassette rose, ZNIEFF de type 2 (Chartreuse)

Le Cirque de Saint-Même est aussi un refuge pour la flore. Ainsi, quelques espèces emblématiques de Chartreuse prennent place.

Citons la grassette, plante protégée et répertoriée dans la ZNIEFF. Il s'agit de plantes carnivores qui se présentent sous différentes formes :

- La grassette vulgaire,
- La grassette à grandes fleurs qui se développe dans les zones humides calcaires d'Europe occidentale comme la Chartreuse,
- La grassette rose, plante endémique des massifs subalpins tels que la Chartreuse.

La grassette trouve refuge dans les hauteurs du Cirque du fait de conditions climatiques appropriées. Elle illustre la diversité que recouvre et dont chaque individu doit avoir conscience.

GRENOBLE : SORTIR DE LA CUVETTE !

Le cas de la ville de Grenoble présente des différences mais aussi des similitudes avec Chambéry. Plus éloignée, elle entretient un lien étroit avec le massif de Chartreuse. Certains usages comme le ski de piste ou de fond, la randonnée, l'escalade ou les raquettes témoignent de cette proximité géographique et humaine. Ces pratiques sont d'autant plus fortes (hormis le ski) avec le réchauffement climatique, dont les effets se font déjà sentir dans la préfecture iséroise.

La Chartreuse, un massif prisé des grenoblois

Le col de Porte, Chamechaude, le Saint-Eynard mais aussi Saint-Pierre-de-Chartreuse... Autant de nom familier pour les grenoblois. Et pour cause, il s'agit de sites largement fréquentés quelques soient les saisons. Ainsi, le col de Porte est un lieu de proximité se trouvant parfois en situation de sur-fréquentation, notamment en hiver. Plus loin, Saint-Pierre-de-Chartreuse, station de ski familiale, attire les grenoblois pour une journée de ski, de même que des étudiants avec des promotions sur les forfaits.

C'est donc la Chartreuse iséroise que

les grenoblois occupent majoritairement. La limite avec la Savoie marque une frontière, certes imaginaire, mais que les isérois, comme les savoyards, prennent en considération. Dès lors, quelle serait la place du Cirque de Saint-Même ?

Le Cirque, lieu connu des grenoblois

Il faut dire que le Cirque se trouve à la limite entre les deux départements, qu'une partie, certes minime, se trouve en Isère, quand l'autre est savoyard. Mais cela n'explique pas tout. Les grenoblois viennent aussi dans le Cirque de Saint-Même et au même titre que les chambériens. De Grenoble, le temps d'accès au Cirque est d'environ 1h10.

Les pratiques sont similaires avec des venues à la journée ou à la demi-journée dans le Cirque. Là encore, ces temporalités pourraient évoluer avec le changement climatique, sous forme de séjours plus long sur place. Actuellement, les grenoblois, comme d'autres, alimentent quelques tensions avec les agriculteurs sur place.

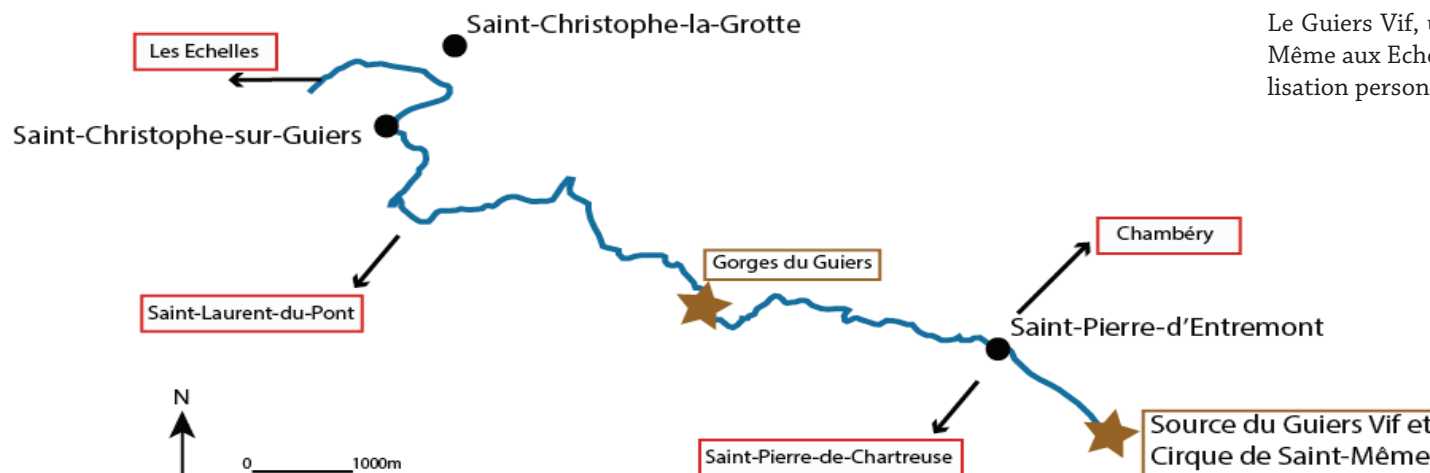
Les critères du Cirque expliquent la présence des grenoblois : fraîcheur, eau, beauté du site... Autour de Grenoble, malgré la présence de plusieurs massifs alpins et pré-alpins, aucun Cirque n'est notable. C'est donc un paysage rare auquel peuvent accéder les grenoblois. La question du paysage justifie l'attrait pour Saint-Même. Cependant, plusieurs lieux permettent de se rafraîchir autour de Grenoble : les lacs Roberts à Chamrousse, le col de Porte mais aussi certains sites du Vercors. Grenoble est cependant davantage tournée vers la Chartreuse que ne l'est Chambéry.

Le Cirque de Saint-Même est donc un refuge pour les grenoblois, une ville où la chaleur est extrêmement marquée en été. Par conséquent, le Cirque répond à un besoin de rafraîchissement. Mais les pratiques tendent à transformer la plaine du Cirque en un parc urbain, ce qui alimente une inquiétude quant aux pratiques sur place (la ville se transposerait-elle dans le Cirque¹ ?)

Cf. Chambéry, Changement climatique, Entremonts, « Parc urbain », Refuge, Sur-fréquentation

¹ Voir Parc

GUIERS VIF : L'EAU, UNE DÉAMBULATION ENTRE FALAISES, FORÊTS ET PRAIRIES



Le Guiers Vif, un parcours sinueux de Saint-Même aux Echelles (Savoie, Chartreuse), réalisation personnelle, mai 2020

Élément phare du paysage local, le Guiers Vif est aussi un cours d'eau majeur de la Chartreuse en compagnie du Guiers Mort. Sa source étant en amont du Cirque, impossible de ne pas évoquer ce ruisseau qui attire pour de multiples raisons.

Le Guiers Vif en Chartreuse

Comme l'indique la carte ci-dessus, le Guiers Vif prend place dans le secteur du Cirque. Plus précisément, c'est au niveau de l'Aulp du Seuil que le cours d'eau s'élanche. Son cheminement nous mène dans le vallon de Saint-Même, passant par les hameaux du même nom puis jusqu'à Saint-Pierre-d'Entremont. Quittant les paysages entremontands, ceux de la moyenne mon-

tagne, le Guiers Vif poursuit sa route dans les gorges du Guiers, en aval de Saint-Pierre. Puis il termine sa course dans la plaine chartreuse dans le secteur des Echelles, en Savoie. Enfin, le Guiers Vif fait office de limite entre Savoie et Isère, correspondant alors à l'ancienne frontière entre la France et la Savoie. De plus, il sert de support pour des projets de thermes à Saint-Pierre-d'Entremont et dans le vallon du Cirque !

Harmonie entre le Cirque de Saint-Même et le Guiers Vif,

Au coeur du Cirque, le Guiers Vif propose un cadre harmonieux avec les falaises et la forêt. Ainsi, le ruisseau offre de la fraîcheur en été en

plus d'un espace de pic-nic et de loisirs pour les personnes venant profiter du site. Atout touristique mais aussi climatique, le Guiers Vif donne lieu à quelques inquiétudes : sa place dans la prairie du Cirque conforte l'idée de « parc » notamment en été. Une mise en scène qui se vérifie et rappelle, à titre d'exemple, le parc des Buttes Chaumont où l'eau se met aussi en scène, avec des cascades et des abords sous forme de prairies... La notion de parc n'est pas compatible à celle de refuge.

Le Guiers Vif, support du refuge de Saint-Même

Permettant de se rafraîchir, le Guiers Vif est un élément déterminant du futur refuge. De plus, il acquiert une

valeur nourricière. Actuellement, une zone de captage au niveau du parking du site permet d'abreuver Saint-Pierre d'Entremont en eau potable.

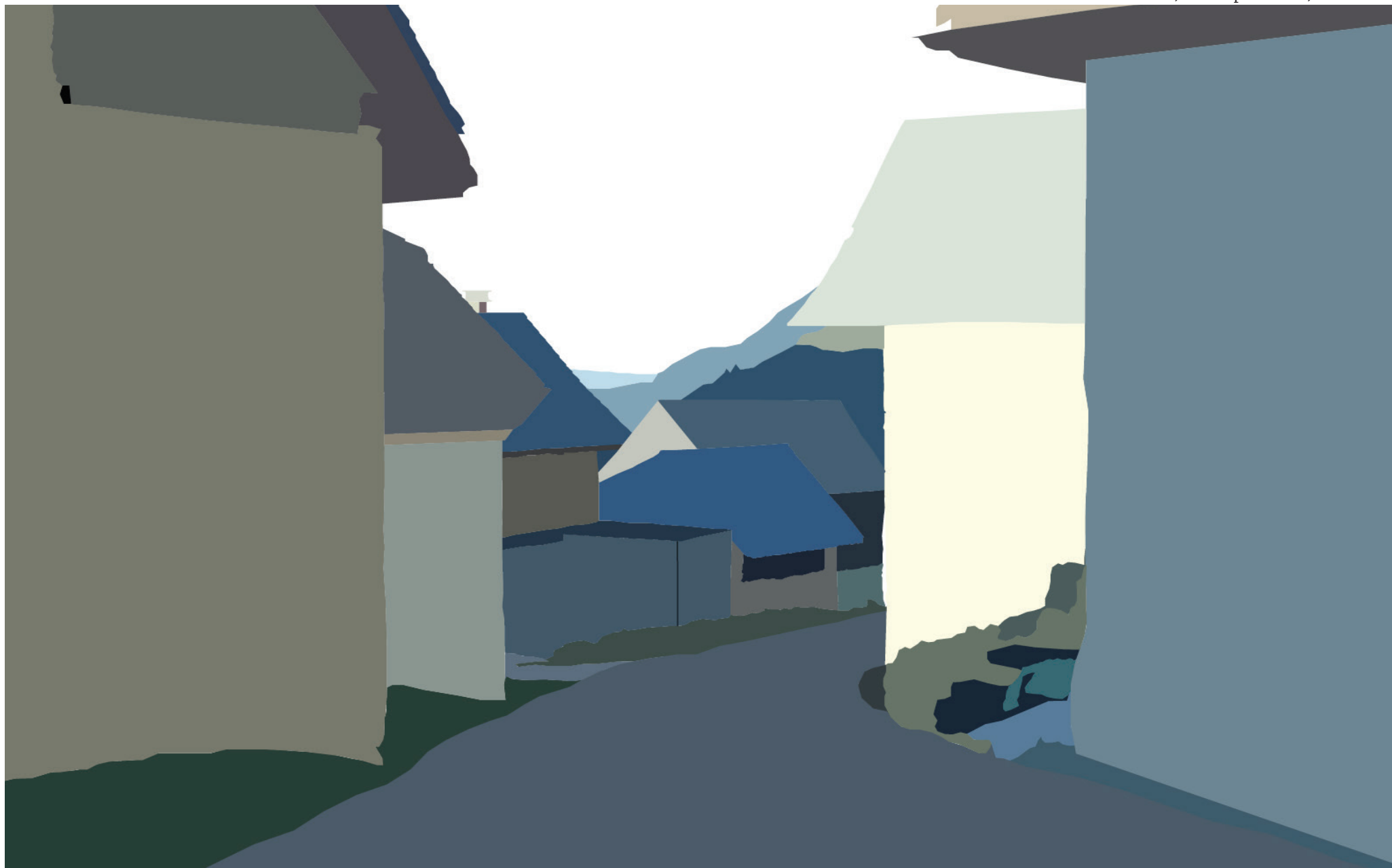


Le Guiers Vif au coeur du Cirque, photographie personnelle, juin 2020

Cf. **Ambiances**, **Aulp du Seuil**, **Changement climatique**, **Cirque**, **Frontière**, **Karst**, **Pisse du Guiers**, « **Parc urbain** », **Prairie**, **Thermes**, **Truite fario**, **Tournerie**

HAMEAUX : UNE PLONGÉE DANS SAINT-MÊME

Saint-Même-d'en-Haut, dessin personnel, mai 2020



Véritable porte d'entrée, les hameaux de Saint-Même invitent à s'engouffrer dans le Cirque. La proximité avec le paysage et les vues sur les hauteurs du Cirque se remarque. Première étape du voyage vers le refuge de Saint-Même.

Les hameaux, symbole d'une architecture chartreuse

Le bâti mélange la pierre et le bois, une composition architecturale typique de l'avant-Pays Savoyard et du massif de Chartreuse. La pierre est issue du calcaire local. L'enduit se fait généralement à la chaux. Quant au bois, il provient des forêts alentours. Les hameaux se composent de maisons rurales de type « dissocié », avec une fonction pour chaque bâtiment. On note la présence de toits à deux ou quatre pans avec des couvertures variées, sous forme de tôles ondulées ou de tuiles écailles. Le bâti est regroupé autour d'un axe central (la route) avec des maisons très proches entre elles, donnant un accès restreint vers le Cirque. Aucun bâtiment n'excède plus de deux à trois étages, ce qui met en valeur le paysage en arrière-plan.

Le hameau et le Cirque, un équilibre à préserver dans le paysage



Saint-Même-d'en-Bas, dessin personnel, mai 2020

Les hameaux, de par leur position participent à une mise en scène avec le Cirque. La proximité entre le bâti et les montagnes en arrière-plan donne l'impression de refuge pour le hameau et ses habitants. La toponymie renforce ce lien. Ci-dessus, la photographie donne l'impression que les reliefs du Cirque observent un regard bienveillant sur le hameau de Saint-Même-d'en-Bas. La notion de refuge prend sens.

Mais cette apparente tranquillité peut s'avérer trompeuse. La question de la propriété privée autour des hameaux est sensible et alimente les conflits d'usages avec les touristes.

Cf. **Acceptation sociale**, **Ambiances**, « **Pollueur** », **Saint-Pierre-d'Entremont**, **Tournerie**, **Verticalité / horizontalité**

HIRONDELLE DES ROCHERS : CONSTRUCTION D'UN REFUGE NATUREL



Une hirondelle, dessin personnel, avril 2020

L'hirondelle est une autre espèce habitant le Cirque de Saint-Même. Elle trouve dans ce lieu des critères qui lui permettent de vivre.

Dans le cadre du Cirque, c'est l'hirondelle des rochers qui est la plus présente. Il est possible de la trouver sur les surfaces rocheuses jusqu'à 2 300

mètres d'altitude. Des critères que remplit le Cirque de Saint-Même : rochers, altitude comprise entre 800 et 1 700 mètres.

Signe de son ancrage dans le site et de manière générale dans un espace naturel, elle construit son nid avec de la boue et de l'herbe séchée, le tout avec

de l'eau et de la salive. Cela permet de structurer l'ensemble. Un exemple de refuge à partir d'éléments naturels, qui invite à penser encore une fois la construction d'une structure similaire et pour une durée déterminée concernant les êtres humains.

L'hirondelle des rochers fait son apparition dans le massif dès le mois de février et évite l'hiver. Toutefois, certains individus restent à l'année en Chartreuse.

I DÉAL : ÉCRIN DE VERDURE À DÉCOUVRIR

« Nous devons rester conscients des dangers de la vision idéalisée, et largement imposée par des personnes extérieures, selon laquelle la montagne constitue un environnement naturel d'une grande pureté¹ ».

La montagne, dans l'imaginaire collectif, se rapporte souvent à des cimes et chalets enneigés ou encore au ski. Le Cirque fait l'objet d'une pression extérieure construite selon des représentations largement diffusées.

Le Cirque de Saint-Même, fraîcheur et beauté du paysage

Fort de n'avoir pu rencontrer des personnes sur place, imaginons ce que le Cirque de Saint-Même véhicule comme image.

En premier lieu, le Cirque possède des

¹ BARKIN.D, DOMINY.M, Les régions montagneuses : terres de refuge ou écosystèmes pour l'humanité, Revue de Géographie Alpine, 2001

reliefs atypiques. Le site revêt un caractère idyllique : une prairie avec un cours d'eau entouré de montagnes et de sapins avec différentes couleurs du fait d'un relief varié mais aussi des vues rares sur et depuis les falaises. Le chalet vient agrémenter le tout, notamment lorsqu'il est enneigé. Ce petit paradis présente un monde parfait pour toute personne se rendant dans le Cirque dans un cadre de loisirs. L'impression de forteresse est également très forte en lien avec les falaises. Ce qui accentue l'impression de protection vis-à-vis du monde extérieur voire de coupure avec le quotidien. Autant d'éléments qui renforcent l'image générale sur la montagne.

S'écarter des représentations de la montagne pour une meilleure compréhension de son milieu

Appréhender le Cirque de Saint-Même, c'est changer nos modes de représentation sur la montagne. Ici, nous parlons d'une montagne refuge, qui acquiert une utilité sociale encore plus forte qu'elle ne l'avait jusqu'ici. Un nouvel idéal s'offre à nous.

L'idéal montagnard du chalet enneigé n'est pas adéquat pour Saint-Même. Pour donner une nouvelle définition, quelques notions correspondant mieux à ce site si particulier peuvent être avancées. Selon une expérience personnelle, le Cirque serait :

- Une forteresse : avec ses falaises
- Une maison à ciel ouvert : qui se coupe du reste du monde
- Animal et végétal : fort d'une présence et d'une diversité révélée dans cet abécédaire
- Particulier : du fait de la multiplicité des éléments qu'il recouvre
- Privé : en lien avec l'avènement de la propriété privée sur place
- Un espace de travail : pour les agriculteurs et les sylviculteurs
- Touristique : mais très vite surchargé, alimentant de nombreux conflits qui s'accroissent avec le contexte du réchauffement climatique
- Un imaginaire : car le Cirque laisse la place au rêve, mais ce rêve dépend de

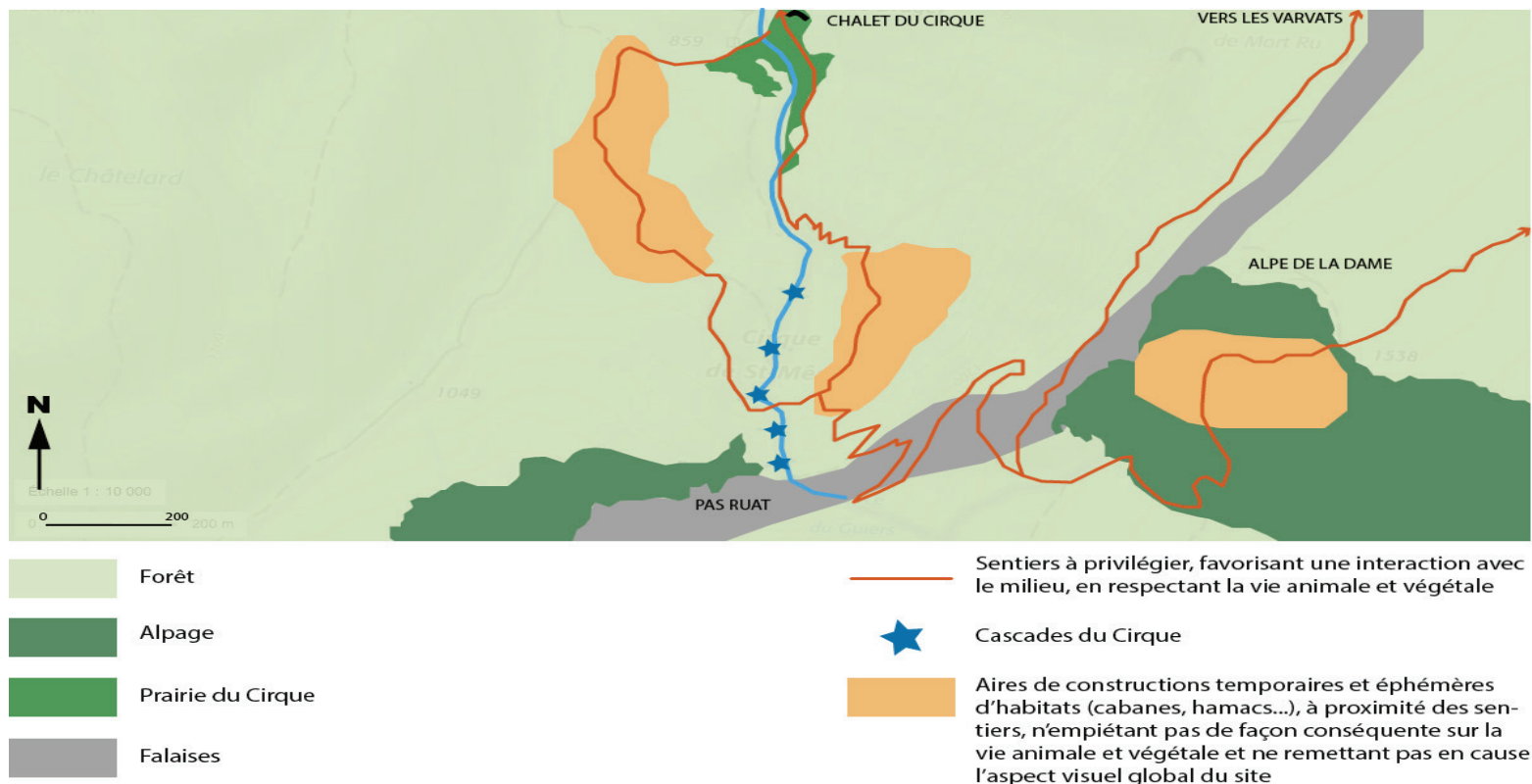
la place que l'homme se construit dans ce paysage déjà occupé.

Ainsi, l'idéal du Cirque repose sur des faits comme sur l'imagination. Mais cette dernière ne peut ignorer les structures déjà en place. Les animaux et les végétaux ne sont pas des objets d'attractions mais bien des colocataires.

Pas une utopie mais plutôt une réalité.

Cf. **Acceptation sociale**, « Utopie ? »

ITINÉRAIRES : MARCHER DANS LE REFUGE



Itinéraires et espaces de bivouacs, réalisation personnelle, mai 2020

A travers cette notion d'itinéraire, il est souhaitable de se focaliser sur des sentiers existants qui seront à privilégier afin de profiter du Cirque et de son paysage. A l'heure actuelle, les sentiers se multiplient, notamment en amont du Cirque dans le secteur de l'Alpe de la Dame. Cette multiplicité n'est pas à remettre en cause. Il convient en revanche de cadrer les flux de personnes, qui s'intensifient dans le contexte du

réchauffement climatique.

Itinéraire : profiter du paysage, s'intégrer dans l'existant

La carte montre des sentiers à privilégier dans le Cirque et son refuge. Ces itinéraires sont les suivants : le tour des Cascades (1), randonnée déjà exist-

tantes et qui offre plusieurs atouts. En premier lieu, elle permet de profiter du Cirque et de son paysage sauvage de fond de vallée, entre sapins et rochers. Ce sentier passe à proximité des cascades : ainsi, en été, les randonneurs et réfugiés climatiques pourront profiter de la fraîcheur.

Le deuxième itinéraire pertinent dans le cadre du refuge sera celui venant du

hameau des Varvats (2), là aussi, déjà existant. Ce chemin offre une vue sur le vallon du Cirque, permettant aussi de profiter du paysage. L'exposition nord garantit une chaleur moindre et compense et une présence plus faible de l'eau. Ce cheminement mène à l'Alpe de la Dame, alpage du Cirque de Saint-Même.

L'Alpe de la Dame possède une mul-

tiplicité de parcours de randonnée. Il fait office de véritable « carrefour » pédestre permettant de rejoindre le Cirque et ses alentours, mais aussi la Lance de Malissard (au sud ouest) et d'autres espaces de la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse ». Ici, il convient de ne garder qu'un seul croisement et deux sentiers de randonnée. Ces derniers suffisent pour se rendre dans chacun des lieux cités précédemment. Ce nouveau tracé engendra une présence humaine plus faible dans certains espaces. Nous sommes à proximité des falaises, lieu de vie de nombreuses espèces animales. Dès lors, cette simplification prend aussi en compte la quiétude de la vie animale déjà en place.

Enfin, un troisième itinéraire déjà existant permet de passer par le Pas de la Mort à proximité des cascades du Cirque. Ce chemin offre un panorama inégalable sur le vallon du Cirque et se prête allègrement à une lecture à la fois sensible et objective du paysage. La proximité de l'eau en fait un lieu frais. Toutefois, ce sentier est peu fréquenté du fait de sa dangerosité sur certains passages. Un élément à conserver du fait de la proximité des falaises et de quelques habitats naturels. Maintenir cet accès est néanmoins important car il s'agit du seul chemin possible pour passer du Cirque à ses hauteurs.



Vue depuis le Pas de la Mort, Maps, 2018

Ci-contre, la vue depuis le Pas de la Mort vers le vallon du Cirque, ses falaises et le paysage des Entremonts.

Grand bivouac

Les itinéraires donneront accès à des espaces de « grand bivouac ». Autrement dit, des lieux qui répondent aux critères suivants : cohabitation possible avec la faune et proximité des sentiers ne nécessitant aucun aménagement pour y accéder. De plus, ces zones seront temporaires. Les individus se rendant dans le site pour une durée de deux jours pourront alors installer des structures temporaires ou éphémères. Par structure, nous entendons l'idée de cabanes, de hamacs ou de tout objet reprenant les matériaux sur place. Pour autant, ces zones ne doivent pas devenir des campings. Aussi, le nombre de structures sera limité à cinq. D'où l'importance de séjours courts pour laisser place à d'autres personnes.

Ces lieux ont été établis selon les ambiances présentées auparavant. Ils se situent dans des zones où les activités humaines ne sont pas totalement absentes, ce qui permet de ne pas provoquer une rupture dans ces milieux.

Ne pas fermer le Cirque : favoriser un modèle en terme d'usages

Etudier les itinéraires revient à développer un modèle en terme d'usages dans un site naturel comme le Cirque de Saint-Même. Ainsi, les itinéraires devront reprendre le principe de la marche : observer, se fondre dans le milieu, s'adapter, le tout en profitant d'un cadre privilégié. La démarche n'est pas de dire qu'il faut se couper des plaisirs du paysage. Au contraire, il faut s'en inspirer pour réussir à s'y intégrer.

Les itinéraires retenus favoriseront cette intégration et cette interaction avec la nature. Aucun aménagement ne sera nécessaire pour les quelques changements proposées. Les sentiers abandonnés pourront tout simplement être repris par des animaux.

La réflexion sur les itinéraires dans le Cirque permet de commencer à organiser le futur refuge du Cirque de Saint-Même.

Cf. Alpe de la Dame, Ambiances, Cabanes, Camping, Cirque, Pas de la Mort, Randonnée, Refuge, Réserve Naturelle, Séquences paysagère, Verticalité / horizontalité

JARDIN PLANÉTAIRE (GILLES CLÉMENT) : L'HOMME FACE À LA NATURE

Le Jardin planétaire de Gilles Clément est un exemple applicable au Cirque de Saint-Même. Il s'agit d'un lieu permettant d'appréhender la diversité des êtres vivants sur la planète mais aussi le rôle de gestionnaire de l'homme face à cette richesse. Trois analyses sont portées par Gilles Clément : la finitude écologique, le brassage planétaire et la couverture anthropique. Des thèmes qui évoquent la situation du Cirque de Saint-Même et de son futur refuge face au changement climatique.

Jardin, du mot germanique « Garten », signifiant « enclos », évoque ce qu'il y a de meilleur sur un tel espace réduit. Le jardin planétaire accumule une diversité et vise justement le « meilleur ». Nous considérerons le Cirque comme ce jardin voulant le meilleur, tout en respectant sa structure.

La finitude écologique

Par ce terme, Gilles Clément rappelle le rôle de « garant » de l'homme face à la diversité naturelle. C'est une forme de responsabilisation de l'homme en tant « qu'être conscient ». Cela se joue dans un « enclos » : la biosphère autour de la planète. Ici, c'est le jardin du Cirque de Saint-Même qui doit placer

l'homme face à ses responsabilités : cohabiter avec la nature et ses composantes et prendre conscience des ressources naturelles d'un espace comme le Cirque.

Le refuge vise aussi la finitude écologique, c'est-à-dire, le maintien et la préservation des espaces naturels, tout en cohabitant avec ces derniers, sans entraves.

Le brassage planétaire

Il s'agit des flux planétaires, qu'ils soient humains (transhumances humaines), naturels (vents) ou animal (transhumances animales, migrations). Ce sont les flux qui favorisent ce mélange entre espèces. Soit la situation du Cirque de Saint-Même : les flux de personnes venues de villes entraînent une diversification des espèces, humaines ou animales, dans un espace réduit et pendant une certaine période.

Le brassage planétaire est aussi un danger : il met en concurrence diverses espèces qui n'ont pas les mêmes moyens de luttés. Gilles Clément évoque les êtres humains qui possèdent des moyens d'adaptations au climat à l'instant présent (on pense alors aux clima-

tisations ou vêtements adaptés). Ce qui n'est pas le cas d'autres espèces. Pour autant, la climatisation n'empêche pas les individus de se rendre massivement dans le massif de la Chartreuse et dans le Cirque de Saint-Même.

Ce brassage implique la mise en place de nouvelles pratiques. Ainsi, le jardinier va favoriser ce brassage en devenant un entremetteur au cœur de ces rencontres, créant alors un « index planétaire ». Pour le Cirque de Saint-Même, concevoir un refuge, c'est aussi se muer en « jardinier » au sens où Gilles Clément l'entend. Le Cirque est un jardin, là où se pense cette interaction entre homme et nature, bien que le site soit différent d'un jardin au sens commun. C'est un jardin dans le sens où il alimente la réflexion commune pour le devenir du Cirque. C'est le rôle de l'urbaniste ou du paysagiste et de tout individu chargé de penser ce refuge, en valorisant ce brassage. Brassage qui doit déboucher sur une capacité d'adaptation, et non sur des tensions. C'est la mission des individus prenant place dans le refuge de Saint-Même.

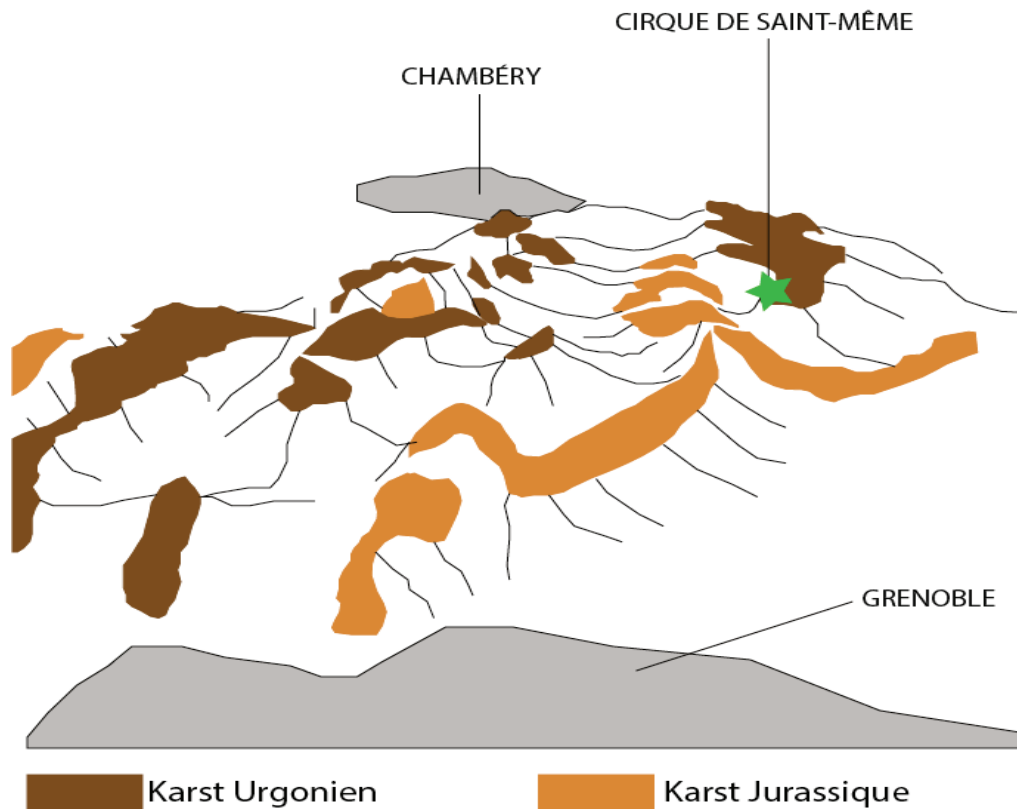
La couverture anthropique

Gilles Clément évoque cette notion en parlant des espèces délaissées des jardins. Si elles le sont, le jardin est cependant connu dans son intégralité. Rien n'est laissé de côté. C'est à l'image de la planète recouverte de satellites et autres objets permettant de superviser l'ensemble de sa surface. On ne connaît pas toutes les composantes contrairement aux différents espaces.

Dans Saint-Même, toutes les espèces ne sont effectivement pas connues. L'abécédaire permet de les connaître et de venir à la rencontre de ce site en assimilant l'idée de refuge naturel et humain qui permet une forme de cohabitation et non de concurrence entre les espèces.

Cf. **Acceptation sociale, Anthropisation, Autonomie, Cirque, Culture, Géo-social.e.s, Laboratoire, Observer, Perméable, Prairie, Refuge, Sur-fréquentation**

KARST : BIENVENU.E.S DANS LES PRÉ-ALPES !



Le karst en Chartreuse, mai 2020

Le Cirque de Saint-Même abrite une formation karstique spécifique à la Chartreuse et de manière générale, au massifs subalpins (Chablais, Bornes, Bauges, Chartreuse et Vercors). Ainsi, cette formation karstique compose

les falaises qui caractérisent si intensément le massif.

Le karst est une matière calcaire. Le mot karst est à l'origine un nom allemand désignant les plateaux calcaires

à côté de Trieste, dans le nord de l'Italie. En Chartreuse, c'est à la fin de l'ère tertiaire que le karst s'est développé puis il fut modelé au quaternaire.

Le karst urgonien présent sur les hauteurs de la Chartreuse savoyarde et plus en aval, est la formation dominante sur le Cirque de Saint-Même comme dans la vallée des Entremonts. Le karst jurassique est également présent dans les Entremonts mais sa présence est plus marquée sur d'autres reliefs du massif, notamment en amont de Grenoble.

Dans le paysage, le karst se matérialise sous différentes formes dont le lapiaz, structure présente dans le Cirque. A l'étage montagnard (800-1 600 mètres), la végétation accompagne ce paysage karstique qui compose les falaises et leur dénivelé abrupte.

Par ailleurs, le karst ne retient pas l'eau et se trouve soumis à l'érosion. Il est propice à la formation de grottes, un élément également très fréquent dans le Cirque. L'eau forme un réseau souterrain important constituant alors les sources du Guiers Vif.



Une grotte dans le Cirque, Maps, 2018

Ci-contre, la vue depuis une grotte sur les hauteurs du Cirque. Une forme fréquente dans les paysages karstiques.

LABORATOIRE : LE CIRQUE, LIEU DE RÉFLEXION ET D'EXPÉRIMENTATION

La démarche de cet abécédaire est aussi de rappeler que le Cirque de Saint-Même est un lieu d'émergence de questionnements et d'idées.

Dès lors, s'intéresser au Cirque, c'est se demander quel sera le rapport de l'homme à un tel environnement dans le futur avec le contexte du réchauffement climatique. D'où cette notion de laboratoire, se définissant comme un lieu d'émergence d'un ensemble d'idées, suivant des expériences et des protocoles précis.

Un site d'expérience

Le Cirque de Saint-Même invite à rêver et voyager. Mais il propose aussi de réfléchir à la façon dont les individus peuvent prendre place de façon temporaire dans le Cirque sans l'aménager. La difficulté réside ici : le Cirque ne possède pas de bâtiments (hormis son chalet), il est donc complexe d'envisager une forme d'habitat dans un tel lieu. En effet, un site naturel de cette envergure n'a pas la vocation première d'être un lieu de vie hormis pour les animaux. L'urbanisme sans bâtiment peut alors paraître étonnant. Cependant, l'analyse et le regard de cette matière permet de proposer des modèles

résilients, non seulement pour le site en question, mais aussi pour le territoire de manière générale. C'est aussi la question, plus sociologique, des comportements qui se pose ici.

Le Cirque de Saint-Même pose plusieurs questions : comment l'homme se fera une place dans un espace naturel sans en changer sa structure ? Comment s'intégrer sans dominer ? Comment la montagne peut être un refuge, un lieu de repli pour l'homme sans pour autant qu'elle ne soit envahie de toute part ?

S'inspirer de l'existant et le magnifier

L'action est propre à l'urbanisme : créer un espace accessible, praticable, parfois en s'inspirant de ce qui existe déjà. Le besoin de tout modifier tend vers la démesure. Or, le Cirque de Saint-Même doit justement se muer en rempart face à cette démesure humaine qui nous entraîne vers une situation complexe et effrayante qu'est le réchauffement climatique.

L'objectif sera de chercher à comprendre comment le Cirque peut devenir un refuge à partir de l'existant et

sans chambouler son organisation.

Dans le Cirque, l'exemple du chalet a déjà été donné. De plus, la présentation de la notion de refuge permettra de montrer comment le paysage déjà en place guide notre action. Cette expérience, qui en est véritablement une du fait de sa complexité et de son détachement des façons de faire habituelles sera un exemple de simplicité.

Finalement, la question du devenir d'un tel site se pose, notamment au sein du P.N.R ou d'autres collectivités. Mais la façon de mener la réflexion n'est pas la même. Changer drastiquement un site et ses usages, dans son propre intérêt n'est pas dans la culture territoriale. La question du changement se pose beaucoup en montagne concernant les stations de ski. En revanche, de tels sites n'ont pas encore fait l'objet d'une vraie réflexion, à la fois humaine, sensée et qui interroge véritablement le rapport de l'homme à son environnement.

« Ces conflits (en montagne) naissent d'une exigence de concilier le droit d'habiter dans les montagnes et la né-

cessité de préserver l'intégrité physique de ces régions¹ ».

Ainsi, Michèle DOMINY et David BARKIN montrent que la montagne est un laboratoire à ciel ouvert et questionne la façon dont l'homme s'adapte un tel espace suivant sa convenance.

Dès lors, ce laboratoire qu'est le Cirque de Saint-Même propose une alternative, d'autant plus importante dans ce contexte climatique et social fragile.

Cf. **Autonomie, Chalet du Cirque, Contemplation, Cosmopolitique, Culture, Déambulation, Forêt, Géo-social.e.s, Jardin planétaire, Milieu poétique, Prairie, Refuge, Sur-fréquentation, « Utopie ? »**

¹ BARKIN.D, DOMINY.M, Les régions montagneuses : terres de refuge ou écosystèmes pour l'humanité, Revue de Géographie Alpine, 2001

LAPIAZ : UN PAYSAGE PITTORESQUE

Le lapiaz fait parti de cette diversité de paysages qui caractérise le Cirque de Saint-Même. L'eau et la roche étant omniprésent, le lapiaz (ou lapiés) se dévoile aisément.

Ainsi, des champs de lapiaz (ou « lapiés ») sont notables à l'étage subalpin. Il s'agit de champs de roches que l'eau a creusé en formant des bandes de pierres par ruissellement. Cette formation est propre aux sols calcaires et se retrouve fréquemment dans le massif des Dolomites en Italie du Nord ou encore dans le sud de la France (chaos de Montpellier-le-Vieux, un des lapiaz les plus connus).

Le lapiaz est étonnant et offre une surprise à l'observateur attentif et respectueux du milieu.

Un champ de lapiaz en amont du Cirque de Saint-Même, gîte-en-Bauges.fr

Cf. Forêt, Pessière, Réserve Naturelle, Séquences paysagères, Station abyssale



LIEU : FAIRE CONNAISSANCE AVEC LE CIRQUE

Le lieu, c'est une portion d'espace délimitée soit physiquement, soit mentalement. C'est un objet localisé, dont le cadrage se fait par les mots, les sensations ou l'observation. Un lieu repose aussi sur nos sens. Surtout, le lieu recouvre un usage bien défini par l'homme. Ce dernier impose sa vision sur un lieu et lui confère une fonction qui peut aller à l'encontre de ce que le lieu en question propose.

Ainsi, le Cirque de Saint-Même est-il un de ces lieux soumis à ce genre de pratique ?

Le Cirque de Saint-Même et son refuge, situation voulue ou subie par le lieu ?

Le Cirque propose un ensemble d'éléments naturels et paysagers qui alimentent la réflexion sur le refuge comme les falaises, la forêt ou l'eau. La démarche du refuge repose justement sur une acceptation de ce qui existe déjà. La présence humaine dépend d'un impératif, celui de survivre. Mais la façon d'aborder un tel site se fonde sur une imprégnation des éléments en place dans le paysage.

Dès lors, la maxime du refuge serait la suivante : tendre vers une présence humaine voulue par le lieu qui repose sur sa structure et qui ne la remet pas en cause.

Ouvrir son regard, découvrir le lieu

«C'est pourquoi le milieu que l'on traverse est aussi un milieu qui nous travaille. Demander « que nous donne la nature ? » a donc un portée radicale : redécouvrir la pluralité des attitudes possibles eu égard au milieu alors que s'impose massivement une perspective technoscientifique unilatérale faisant de la nature un lieu, non un milieu¹».

Jean-Philippe Pierron évoque avec pertinence et justesse le regard qui est le nôtre sur la nature. Ainsi, le terme de

1 PIERRON J.P, Au delà de l'anthropocentrisme : la nature comme partenaire

« perspective technoscientifique unilatérale » présente une vision unique et même anthropocentrée sur le lieu, qui dépend du fait de l'homme. Or, ce comportement ne peut permettre de développer une relation harmonieuse au lieu en question. Le regard doit s'ouvrir à l'ensemble des objets présents sur place de façon à comprendre les interactions et les relations dans le site.

Le comportement humain est donc au coeur de la « construction » du refuge du Cirque de Saint-Même. D'une vision anthropocentrée, il convient de s'ouvrir aux objets présents et de sortir d'une pensée qui vise à son bien-être personnel lié, souvent, à un désir de loisirs dans un lieu comme Saint-Même.

LISIÈRE : ENTRE PRAIRIES ET FORÊTS



De gauche à droite : lisières sur la route depuis Saint-Même, sur le parking du Cirque et dans la prairie, photographies personnelles, janvier 2020

Dans le Cirque, la diversité des paysages est à révéler. Elle le sera en évoquant la question des séquences paysagères. Cependant, que seraient ces séquences sans la lisière ?

Un paysage à révéler

La lisière, c'est la limite entre deux espaces. Dans le Cirque de Saint-Même, il s'agit d'une limite entre forêts et prairies la plupart du temps. Ainsi, la lisière est omniprésente dans la prairie du Cirque ainsi que dans le vallon des hameaux de Saint-Même, comme en attestent les photographies ci-dessus. Pour raconter le site, il est pertinent de révéler chaque détail de ce paysage.

Aussi, la lisière fait partie de la catégorie des paysages dits «semis-ouverts». Dans le cas présent, c'est le terme de «séquences» qui sera retenu. La lisière

est une véritable invitation à la découverte, avec cette idée de « franchir la barrière » pour découvrir la richesse du refuge de Saint-Même. Une part de mystère se cache avec la lisière.

De plus, la lisière ouvre progressivement le paysage et la vue sur le Cirque en s'avançant vers ce dernier depuis Saint-Pierre-d'Entremont. Elle propose un cône de vue, une entrée sensible dans le site. Sa présence permet de mettre en scène le Cirque et ses paysages.

La lisière : le fondement des séquences paysagères du Cirque de Saint-Même

Il convient de prendre conscience de la place de la lisière dans le paysage. Elle révèle le site à travers une mise en

scène, tel un levé de rideau sur scène, en allant vers le Cirque par l'intermédiaire de son vallon. La lisière est l'objet qui déroule ces paysages et leur séquentialité.

Cf. Forêt, Prairie, Séquences paysagères

LOT : LE CIRQUE ET SES HABITANTS

Depuis 2010, la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie a mis en place des coupes par lot à destination des habitants. Dans le Cirque de Saint-Même comme dans toutes les forêts de la commune, chaque habitant a la possibilité de récupérer un lot de bois. Les habitants sont tirés au sort afin de pouvoir couper un lot de bois. Le tout dans le respect du paysage et sur des parcelles communales, certes peu nombreuses. Une histoire qui évoque la proximité des habitants avec le Cirque. Proximité relative car ces derniers ne profitent pas de ce paysage durant l'été. C'est là une autre façon de s'en imprégner.

A l'heure actuelle, le Cirque est aussi un lieu de ressources et de rencontre pour les habitants de Saint-Pierre-d'Entremont et de ses hameaux.

MILIEUX : LA POÉSIE COMME OBSERVATION SENSIBLE

Le milieu, c'est ce qui nous entoure. Dans le cas du Cirque de Saint-Même, il convient de parler de la diversité de ces milieux. Rien n'est uniforme, c'est là ce qui fait la richesse de ce site si particulier. Mais le milieu, c'est aussi une pluralité de sentiments. Il y a les formes mais aussi notre sensibilité. Parler du Cirque, c'est convoquer une forme d'objectivité mais aussi de subjectivité.

Le milieu comme espace d'interactions entre l'homme et la nature

« Nous ne sommes pleinement humains qu'en relation à la nature et la nature comme milieu ne l'est qu'en raison des interactions que l'homme entretient avec elle¹ ».

En effet, le milieu, comme la nature, n'existe que par les relations qu'elle entretient avec l'homme. C'est la pre-

1 PIERRON Jean-Philippe, « Au-delà de l'anthropocentrisme : la nature comme partenaire », Revue du MAUSS, 2013/2 (n° 42), p. 41-48.

mière définition de la nature à retenir. Elle confirme l'idée que le refuge de Saint-Même ne cherche pas à chasser l'homme de cet espace naturel. Au contraire, l'objectif est de mieux penser son intégration dans un tel milieu. Cela repose sur nos gestes et notre façon de nous intégrer dans la nature. Le refuge est un exemple de relation entre l'homme et son milieu. Mais celle-ci sera fondée sur les critères qu'offre le milieu naturel et pas seulement sur les besoins de l'homme. La relation ne peut s'envisager de façon unilatérale.

L'homme a un impact sur le milieu. Tout paysage est le résultat d'une action humaine. Ainsi, les paysages du vallon de Saint-Même dépendent de l'agriculture, de la sylviculture et de leurs évolutions tout au long du XXe siècle.

Du milieu géométrique au milieu poétique

« Nous vivons de et par cette brèche entre la nature comme lieu géométrique (topos) et la nature comme milieu poétique (chora) ».

Jean-Philippe Pierron évoque notre rapport au milieu mais sous deux

angles. Le premier est celui du milieu comme un ensemble de formes constituant le paysage (géométrie). Le deuxième est celui de la sensibilité et de la subjectivité : comment voit-on ce paysage ? C'est d'ailleurs cette entrée binaire qui permet de s'immiscer dans tout paysage.

Je retiens cette deuxième entrée, très importante pour le Cirque : le milieu comme inspiration et poésie, qui fait appel à nos sentiments. Le Cirque est un lieu qui inspire nos sens. La première impression qui fut la mienne dans ce lieu fut de se trouver au milieu d'une forteresse naturelle avec cette impression d'être coupé du monde extérieur. Comme dans une bulle. Je me suis alors imaginé loin de tout, hors du temps et d'une société malade. Autant d'éléments qui correspondent à une définition possible du refuge.

Le milieu devient une inspiration, le Cirque de Saint-Même, une muse. En se fiant à des impressions personnelles, il est possible de déceler ce qui rend ce milieu poétique et pas seulement géométrique. Ainsi, les couleurs des arbres, les falaises, les reliefs, la quiétude ou les sons sont autant d'éléments inspirants. Remarquons que le milieu

géométrique nous pousse vers le milieu poétique.

Ainsi, le refuge est avant tout un lieu d'inspiration. Cela s'inscrit dans l'objectif de cet abécédaire, avec cette idée de construire progressivement le refuge du Cirque de Saint-Même. L'évocation du milieu poétique permet de développer un rapport sensible au site, de l'évoquer sous une forme libre et d'en percevoir les composantes. De plus, la poésie s'avère être un outil qui favorise une interaction avec la nature et donc, à une écoute, une prise en compte de cette dernière. L'analyse du terme « lieu » évoquait précédemment ce rapport. La poésie est une nouvelle étape, à convoquer dans ce contexte.

Cf. Cirque, Laboratoire, Lieu, Observer

MOULIN : LIEU DE VIE, LIEU DE TRAVAIL

Évoquer les moulins, c'est présenter une partie de l'histoire du Cirque et plus précisément, de ses hameaux. Ce territoire recouvre un grand nombre de secrets et de lieux insolites qu'il convient de présenter dans le cadre du refuge et pour la connaissance du pays. La présence des moulins est liée au paysage et à ses composantes. Aujourd'hui, il s'agit pour la plupart de ruines.

Des moulins pour la farine

Certains des moulins de Saint-Même servaient à la fabrication de meules. Les meules sont extraites des falaises calcaires au lieu-dit « Fouda Blanc », dans le Cirque de Saint-Même, en aval de l'Alpe de la Dame. Une fois taillée dans la roche, ces meules permettaient de fabriquer de la farine de froment, très fine. Ces meules proposaient un diamètre de 1,20 mètre. Leur exploitation remonte au Moyen-Âge. D'après des enquêtes réalisées sur les moulins au début du XIXe siècle, ces moulins pour meules avaient déjà été abandonnés. Aujourd'hui, il subsiste que des traces infimes.

Des moulins à eau

Les moulins à eau furent aménagés sur les bords du Guiers Vif. Sur la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie, on dénombre jusqu'à six moulins au début du XVIIIe siècle, dont certains sur le Guiers Vif. Sur la carte ci-contre de 1760, deux moulins sont localisés le long du Guiers Vif, en aval du Cirque de Saint-Même, dont un à hauteur des hameaux de Saint-Même.



Un moulin à eau, Archives Départementales de la Savoie

Ces moulins sont aussi en ruine mais ils témoignent d'un patrimoine riche dans le vallon de Saint-Même.



Les moulins dans le vallon de Saint-Même en 1760, Archives départementales de la Savoie

Cf. Saint-Pierre-d'Entremont,
Thermes

MORT-RÛ : LE CIRQUE ET SES REFUGES



Une chauve-souris, dessin personnel, avril 2020

La grotte du Mort-Rû est un lieu reconnu à l'échelle de la Chartreuse, de l'avant-pays savoyard et pour tout observateur de chauves-souris. On parle alors d'un site de swarming¹ de par la présence de vingt-et-une espèces de chauves-souris dans ce lieu.

Le Mort-Rû, refuge de chauves-souris

La présence des grottes, l'air pur et frais sont autant d'éléments qui attirent les chauves-souris et qui expliquent cette concentration dans la grotte du Mort-Rû. Cette dernière se situe dans les falaises du Cirque au nord-est de la

prairie et des cascades, à proximité du sentier de randonnée reliant le Cirque au hameau des Varvats.'



Le Mort-Rû est un lieu d'hibernation et de reproduction. Sa préservation présente un enjeu majeur. Surtout, elle propose un exemple de refuge qui se développe dans le Cirque de Saint-Même. Fort d'un environnement adéquat, les chauves-souris peuvent s'épanouir, bien que cela soit soumis aux activités humaines en amont (spéléologie, vol en air libre et escalade).

Un paysage pittoresque et symbolique du Cirque et de ses falaises

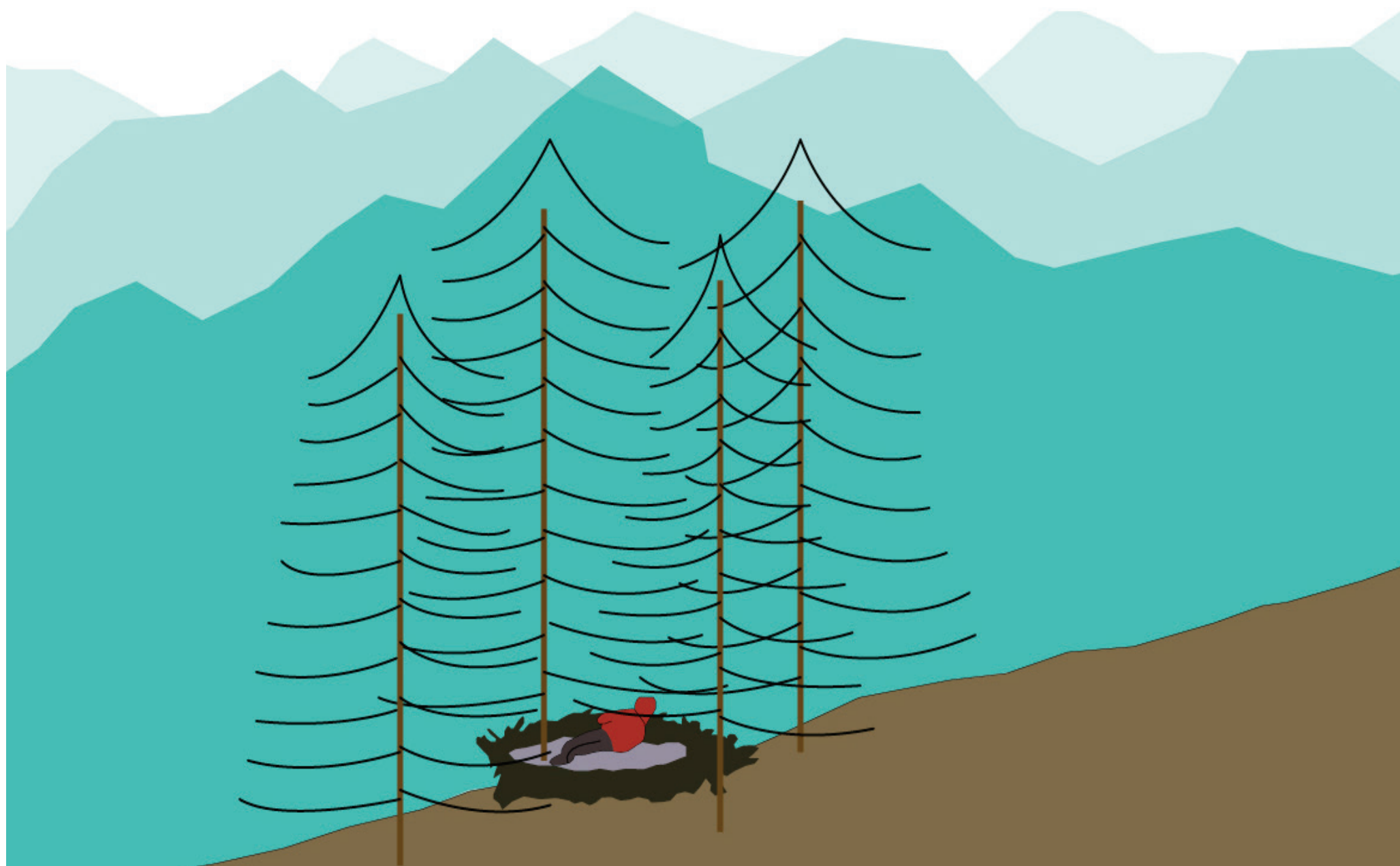
La grotte est un paysage typique du Cirque. L'eau s'infiltrant dans les réseaux souterrains, cela va créer des cavités et autres structures géologiques

fréquentes dans les paysages karstiques et subalpins. Les Bauges comptent également un réseau souterrain important sur le mont Margériaz, à l'ouest du massif.

Le Mort-Rû est un exemple concret de refuge où ses habitants s'adaptent au contexte et en tirent parti. Le Cirque de Saint-Même est propice à ce genre d'installations, dès lors qu'elle entre en harmonie avec son environnement.

1 Voir glossaire

NID : S'INTÉGRER DANS LE CIRQUE



La notion de nid induit une réflexion pertinente sur le devenir du Cirque de Saint-Même. Si le nid est un élément du paysage dans le Cirque, elle rejoint aussi l'idée du refuge. Explication et projection.

Le nid, lieu de vie permanent pour l'aigle royal...

Le nid de l'aigle royal a pris place dès les années soixante et soixante-dix dans les falaises du Cirque. Il est connu et à ce jour, il représente l'unique lieu de refuge pour l'aigle royal sur le massif de Chartreuse. Les mesures récentes prises pour le vol libre en parapente dans les environs du Cirque en attestent (avec une altitude de vol désormais plus importante).

...et le nid « humain » ?

Le refuge peut-il recouvrir une forme d'habitat propre à celles des animaux ? Ci-contre, l'illustration montre ce que pourrait être ce refuge de Saint-Même dans un devenir proche. Le nid serait un lieu permettant à l'homme de venir dans le Cirque pour s'y rafraîchir pendant une nuit voire deux. Pour autant, l'idée n'est pas de l'occuper sur une période longue. Le nid reprend les matériaux locaux : bois, herbe, feuilles... Il s'intègre ainsi parfaitement dans

le paysage du Cirque. Il est possible d'imaginer des nids pour une ou deux personnes selon les matériaux disponibles et sans mettre à mal l'écosystème en place. Il sera aussi pertinent de placer le nid au pied des arbres, dans un site n'étant pas en pleine régénération naturelle, sur un espace plat et assurant tout de même la sécurité de ses occupants.

Le nid est une des formes possibles du refuge. D'autres exemples d'habitats existent, avec des critères similaires d'intégration paysagère.

Le nid pourra prendre place dans la forêt et dans les zones proposées en lien avec les itinéraires.

Le nid se composerait du bois présent sur place



Imaginer l'intérieur du nid avec des matériaux disponibles sur place : feuilles, herbes ou autre. A cela s'ajoute un duvet ou tout autre objet utile à un confort minimal

Le nid s'adaptera à la morphologie du sol

Page ?? : Un nid humain en forêt de Chartreuse ? Le futur refuge du Cirque de Saint-Même ? Dessin personnel, mai 2020

Cf. Aigle royal, Autonomie, Bestiaire, Cabanes, Camping, Itinéraires, Perméable, Refuge, « Utopie ? »

NOURRITURE : SURVIVRE DANS LE CIRQUE

Le Cirque de Saint-Même et son refuge posera une autre question, celle de la nourriture. Plusieurs idées sont envisageables. Toutefois, cet enjeu concerne des venues pour un, deux voire trois jours.

Favoriser les marchés locaux

Comme cela fut avancé précédemment, les marchés locaux chartrousiens pourront servir de lieu de ravitaillement pour les habitants temporaires du Cirque. Ainsi, dans les Entremonts mais aussi aux Echelles et à Saint-Pierre-de-Chartreuse, les personnes se rendant dans le Cirque viendront se servir en denrées en privilégiant les producteurs locaux. Le lien avec l'agriculture locale sera fait, d'autant que cette activité est aujourd'hui mise à mal. Cela favorisera une interaction entre habitants permanents et temporaires.

Cultiver ?

Partant du principe que le réchauffement climatique est inéluctable, il apparaît possible de se nourrir en cultivant la terre. Actuellement, le climat dans le Cirque ne permet pas de mettre en place un potager. Il est ce-

pendant possible de se projeter. Ainsi, le développement de jardins partagés et gérés par les individus se rendant dans le refuge de Saint-Même serait une solution. Une forme, là encore, de gestion libre et autonome. Un climat plus chaud permettrait de cultiver le sol. Il convient de prendre en compte ce contexte climatique, de ne pas l'ignorer et d'en tirer des éléments pertinents.

La prairie du Cirque mais aussi les prairies agricoles entre le Cirque et les hameaux de Saint-Même serviraient de supports pour ces jardins où chacun s'impliquerait : habitants, nouveaux venus, agriculteurs. Cela fera le lien avec Saint-Pierre-d'Entremont et les hameaux environnants. Les prairies agricoles sont plus ensoleillées. Il conviendra de privilégier le versant exposé à l'ouest, espace où la forêt est moindre et où le soleil est le plus présent. La prairie, certes plus fraîche, pourrait faire l'objet de quelques espaces de ce genre. Toutefois, elle nécessite une réflexion autre, de par sa place centrale dans le Cirque.

De telles actions ne devront pas perturber la vie animale déjà en place. Aussi, les prairies agricoles vers les

hameaux seront d'autant plus pertinentes. Les parcelles seront limitées, du fait d'une circulation animale dense dans les herbes de ces prairies. Seuls quelques espaces isolés seront suffisants. Il convient d'éviter de recouvrir de grandes surfaces. L'idée étant de ne pas attirer un trop grand nombre de personnes, ni de porter atteinte au paysage.

Chasser ?

Et si l'exemple des animaux était le plus pertinent ? Mais dans ce cas, que mangeraient les individus ? Et si la chasse venait à porter atteinte aux animaux ? C'est là un axe de réflexion mais il faut éviter une opposition entre hommes et animaux, avec un des deux qui chasse l'autre. Au contraire, c'est l'interaction qui sera favorisée.

La cueillette de plante comme la vulnérable des chartreux étant déjà pratiquée, celle-ci peut continuer. Finalement, cela pose l'enjeu suivant : l'homme va-t-il redevenir un « chasseur-cueilleur ? »

Le refuge pose la question de la nourriture. L'idée de modes de productions collectifs semble la plus intéressante dès

lors qu'elle ne porte pas préjudice à l'ensemble naturel déjà en place.

Cf. Chalet du Cirque, Prairie, Refuge, « Utopie ? »

OBSERVER : S'IMPRÉGNER DU SITE, PRENDRE LE TEMPS

Le Cirque de Saint-Même, c'est aussi un lieu d'observation. Sur plusieurs plans. Ici, il paraît intéressant de se pencher sur le rôle de la prairie du Cirque, bien que cela sera détaillé par la suite.

Observatoire du paysage : comprendre, vibrer

Imaginer le Cirque de Saint-Même comme un refuge, c'est avant tout évoquer l'interaction entre l'homme et la nature. Sur ce plan, l'observation est primordiale. Il convient de prendre le temps de se poser. La diversité des paysages dans le Cirque permet de développer un imaginaire collectif ou personnel. Chacun fera appel à ses sens pour comprendre le Cirque et s'en faire une image, à la fois sensible et réaliste. Deux objectifs sont à atteindre : comprendre le fonctionnement de son environnement ainsi que les conséquences de sa propre place dans ce milieu puis rêver, vibrer. La notion de plaisir doit perdurer.

Tel un observatoire photographique de paysage, l'individu pourra se créer sa propre imagerie, très diversifiée et qui évoque les séquences paysagères du Cirque de Saint-Même. Sentir le site de cette façon invite aussi à mieux s'y

intégrer.

Observer et poétiser : s'inspirer

Comme évoqué précédemment, le Cirque est propice au poème. Cela repose sur une phase d'observation attentive du milieu. Tout peut inviter à ces rêveries : un oiseau qui sort d'un arbre, un bruit d'animal, un enchevêtrement de couleurs, le vent qui secoue la cime des sapins, les sommets ou encore un manteau de neige sur ces mêmes sapins ou sur les falaises du Cirque. En parcourant ce site, je me suis aperçu de l'importance de l'observation et du regard. Un temps nécessaire afin de comprendre ce paysage et de pouvoir s'y intégrer, s'adapter.

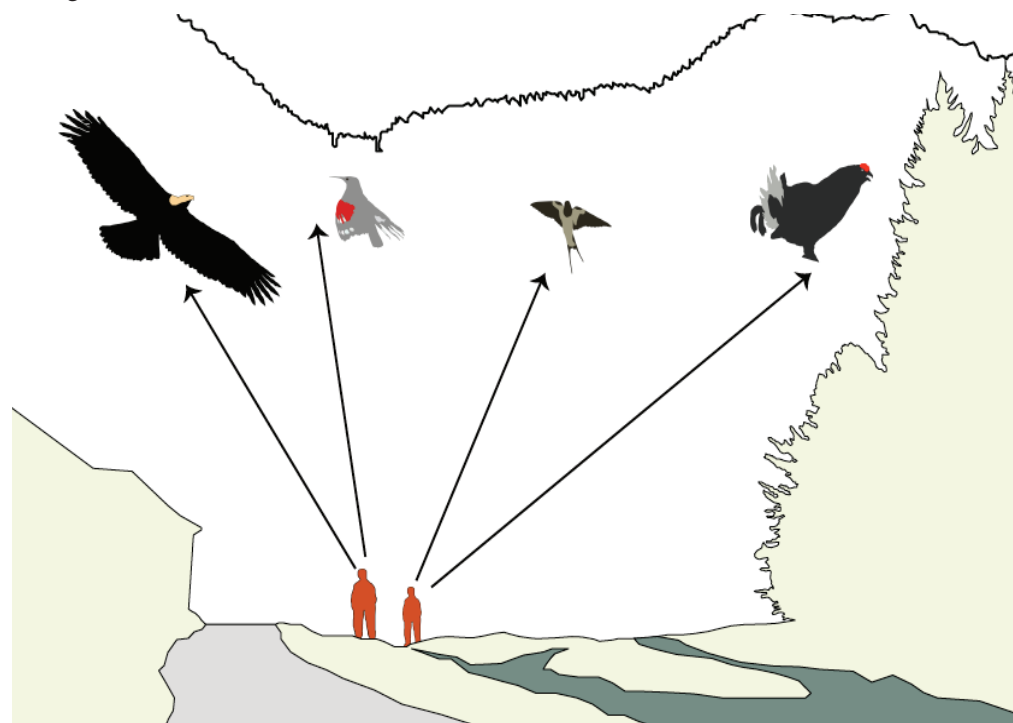
La plaine comme lieu d'observation ?

Le lieu d'observation le plus propice existe-t-il dans le Cirque ? Il est tentant de dire que tout lieu est un observatoire. Et que chaque espace fréquenté permet d'observer. Ce qui est vrai.

Toutefois, la prairie du Cirque pose la question des usages au cœur même

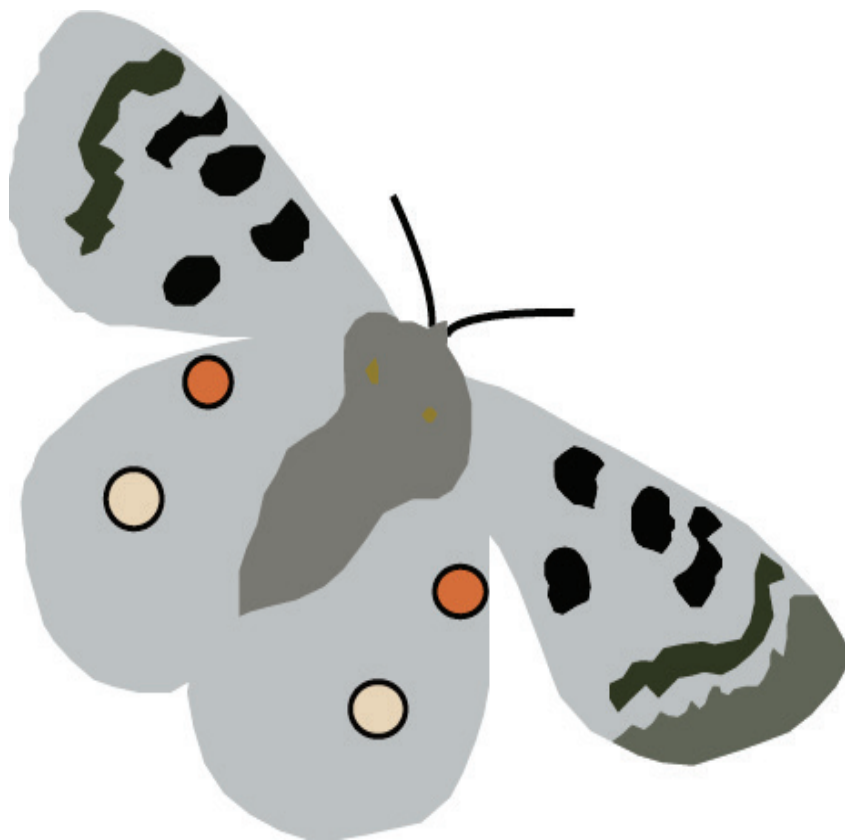
de ce refuge qu'est le Cirque de Saint-Même. L'idée de la transformer en lieu d'observation du Cirque et de ses falaises paraît pertinente. D'un espace sur-fréquenté et rappelant les parcs urbains, la prairie évoluera vers une fonction qui la rattache au paysage, au site et à l'essence même de cette interaction entre l'homme et la nature par le regard.

Observer, c'est l'une des fondations de ce refuge humain et naturel.



Cf. **Cirque**, **Jardin planétaire**, **Observer**, **Perméable**, **Prairie**, **Randonnée**, **Séquences paysagères**, **Verticalité / horizontalité**

PAPILLON APOLLON : JOUIR DE LA PROXIMITÉ DES FALAISES



L'apollon, une espèce typique de Chartreuse et du Cirque, dessin personnel, mai 2020

Le papillon est une autre espèce occupant le refuge du Cirque de Saint-Même. Plus de cinq-cent espèces sont dénombrables. La plus présente sur le Cirque et ses environs est le papillon apollon, représenté sur le dessin ci-dessus. Cette famille de papillon occupe les pelouses avec rochers aux alentours de 1 300 mètres d'altitude

comme nous en trouvons dans le secteur de l'Alpe de la Dame. L'apollon est une espèce protégée.

La présence du papillon et de ses multiples espèces s'explique par la position de la Chartreuse. Le massif est une véritable mosaïque climatique : climat continental, climat méditerranéen et

climat alpin. De plus, la diversité et la richesse floristique du massif explique cette présence. Autant d'atouts qui font de la Chartreuse un refuge pour les papillons. Le Cirque de Saint-Même est un lieu de vie pour les papillons tel un refuge.

Une mosaïque de refuge à Saint-Même.

« **P**ARC URBAIN » : LA VILLE À LA MONTAGNE ?



La prairie du Cirque en été, CAUE 73

Parmi les quelques réactions recueillies, celle du Parc naturel régional de Chartreuse interpelle et apparaît intéressante afin de comprendre les usages actuels sur place. Pour présenter la prairie et les usages estivaux, le PNR parle de « parc urbain ».

Des usages qui confirment cette impression de parc urbain ?

Le PNR est actuellement dans une phase d'analyse du Cirque de Saint-Même afin de le préserver face à la fréquentation estivale. Cette notion de

parc urbain recouvre une inquiétude, celle de la transposition de la ville à la montagne, de par les usages qui entrent en conflits avec le paysage et les activités déjà présentes.

C'est la prairie du Cirque qui suscite ces inquiétudes. Celles-ci sont légitimes car le Cirque de Saint-Même n'est pas un lieu propice à une sur-fréquentation pendant plusieurs jours. L'environnement recouvre des modes de vie qui sont incompatibles avec le bruit et l'animation d'un parc urbain.

Les usages sont les suivants : jeux de ballons, pétanque, jeux en tout genre, pic-nics, barbecue... Autant de pratiques qui entrent en résonance avec celles du parc Paul Mistral de Grenoble ou du parc du Verney de Chambéry. A cela s'ajoute des envies de fraîcheur et de profiter d'un paysage naturel remarquable.

Cf. **Prairie, Sur-fréquentation**

PARKING : LA MARQUE DE L'HOMME

Le parking du Cirque de Saint-Même se situe au bout de la route provenant de Saint-Pierre-d'Entremont. Il permet de venir se balader dans le Cirque. Certaines personnes laissent leur voiture à Saint-Pierre-d'Entremont et commencent leur randonnée depuis le bourg.

Le parking, symbole d'une sur-fréquentation croissante du Cirque

Le parking est le principal aménagement dans le Cirque de Saint-Même. Surtout, il représente les tensions estivales qui règnent dans le site. D'une capacité de deux-cent cinquante places, il est cependant fréquemment saturé en été. Jusqu'à cinq-cents voitures s'y tassent. Lors d'une week-end de l'ascension en mai 2020, des tensions sont apparues suite au confinement lié au coronavirus. Alors que le déconfinement fut amorcé le 11 mai, ce week-end de quatre jours, ensoleillé était propice à la randonnée. Par conséquent, comme le rapporte un article du journal « l'Obs » du 23 mai 2020, plus de cinq-cents voitures occupaient le parking et ses alentours. Selon le maire de la commune voisine d'Entre-

mont-le-Vieux, Monsieur Jean-Paul Claret, environ deux-cents voitures ont été arrêtées alors qu'elles s'apprêtaient à rejoindre le Cirque. Des tensions sont survenues. Dans ce contexte sanitaire, la distanciation ne pouvait plus être assurée. L'exemple montre bien, au passage, que le Cirque se mue en refuge dès lors que le contexte général est complexe, comme ce fut le cas avec la pandémie de coronavirus.

Autour du parking, d'autres espaces se transforment en lieu de stationnement. Ces derniers sont sources de tensions sur le site :

« Les activités agricoles et sylvicoles sont compliquées et laborieuses selon la période. Voitures et pic-nics dans les pâturages impliquent cette année de mettre en place par l'agriculteur une clôture pouvant être électrifiée si besoin de Saint-Même-d'en-Bas jusqu'au parking »

Cette réaction d'agriculteurs dans le Cirque symbolise les tensions autour de la place des voitures lorsqu'elles

sont trop nombreuses.

Une séquence paysagère structurante

Porte d'entrée du Cirque, constituant le bout du vallon et de la route, le parking est finalement une plaque tournante dans les différents paysages qui se succèdent dans le Cirque. Entre l'alternance de prairies et de forêts et la prairie du Cirque, le parking laisse place à une clairière aménagée, accompagnée d'un bâtiment pour les sanitaires et les poubelles et d'une signalisation explicite (multiplicité des panneaux).

Le parking met en scène l'entrée dans le Cirque. C'est le début de l'accès semi-piéton vers la prairie et le chalet du Cirque. Cette mise en scène est effectuée avec la végétation et les arbres, créant un point de fuite vers le Cirque. Le parking se fond dans le décor mais sa place rappelle que l'homme a des désirs de nature. Le parking se voit dans le paysage.

Page suivante : le parking, un face-à-face avec les terres agricoles (1), lieu illustrant l'afflux de touriste en été (2), rempli de voiture (3) ou vide en hiver (4), photographies personnelles (1, 3 et 4), CAUE 73 (2)



« TENDU »



« TOURISTIQUE »



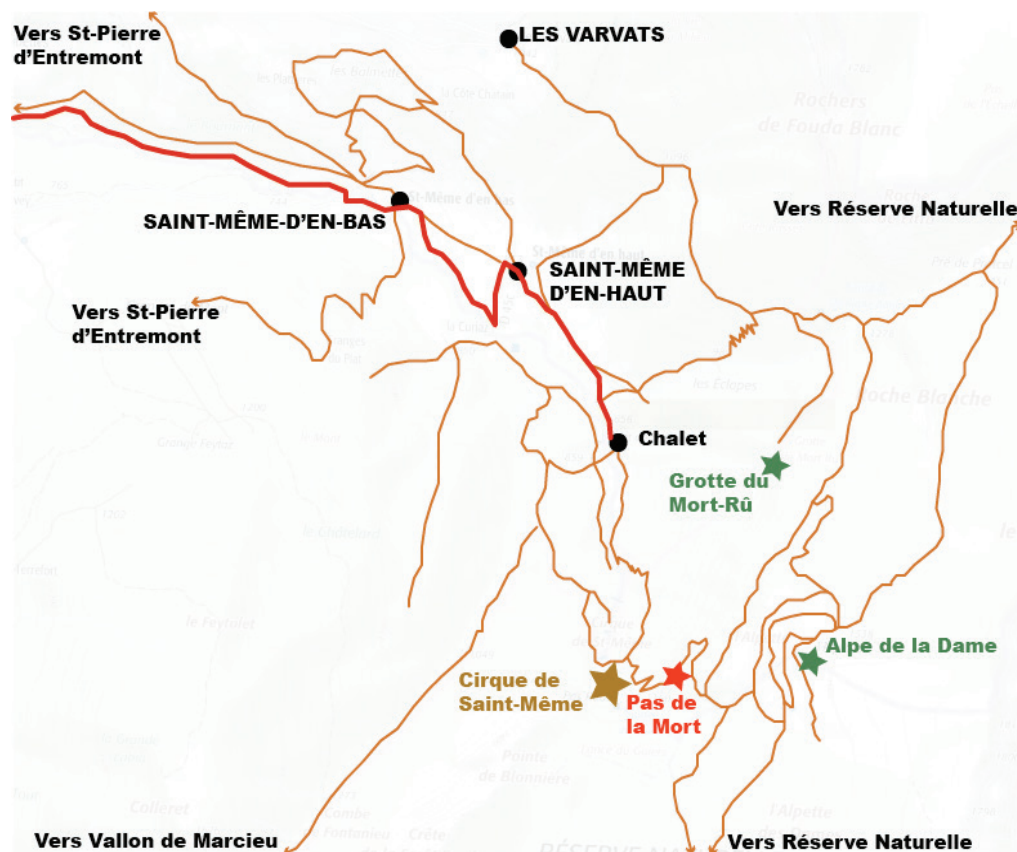
« SURCHARGÉ »



« CALME »

Cf. **Cirque**, **Contemplation**, **Déambulation**, **Falaises**, **Itinéraires**

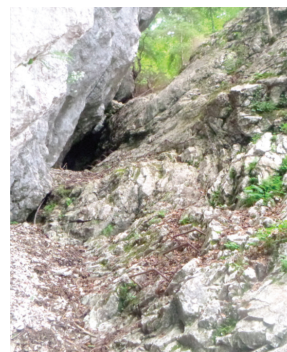
PAS DE LA MORT : QUAND LE CIRQUE DONNE LE VERTIGE



Le Pas de la Mort, situation. Mai 2020

Le Pas de la Mort est un lieu emblématique du Cirque de Saint-Même et connu des randonneurs. Son accès requiert une pratique régulière de la randonnée et une habitude du vide. En effet, l'accès se fait par une corniche rocheuse entre la falaise...et le vide ! Le toponyme est d'ailleurs explicite, illustrant bien le passage auquel il faut faire face pour atteindre le haut du Cirque. Ce dernier se mérite !

Ci-contre, à gauche, le lieu-dit du « Pas de la Mort ». Passées les falaises mais aussi le vide abrupte, le haut du Cirque se rapproche. La présence de la pierre marque le paysage du fait de la proximité des falaises. La forêt se devine en amont, laissant penser à une entrée progressive vers les alpages du Cirque de Saint-Même



Le paysage du Pas de la Mort, Maps, juin 2018 (en bas)

L'accès vers le Pas de la Mort, Grenoble randonnée (en bas)

mité du Pas de la Mort, offrant des vues sur le paysage du Cirque, de son val-lon, mais aussi de la Chartreuse et des Entremonts. Ces grottes agrémentent le côté mystérieux du Cirque, avec ses quelques endroits secrets à découvrir, dans le respect de la vie animale déjà en place. Ce sont des refuges pour les animaux.



Les grottes du Cirque, ouverture sur le paysage et refuge animal, Maps, juin 2018

Un refuge qui ne manque pas de surprises et de lieux insolites.

Les grottes sont très présentes à proxi-

Cf. **Cirque**, **Contemplation**, **Déambulation**, **Falaises**, **Itinéraires**

PÉAGE : « C'ÉTAIT ÇA OU DES NAVETTES... »



Le péage à l'entrée de Saint-Même-d'en-Bas, photographie personnelle, janvier 2020

Mis en place en 1995, le péage du Cirque de Saint-Même est un témoin des usages et des conflits qui rythment la vie du site. C'est le premier élément fort qui marque l'entrée dans le Cirque en venant de Saint-Pierre-d'Entremont.

Limiter l'accès

Le péage a pour but de limiter l'accès au site. Le nombre de voitures doit être limité au vu de la capacité du parking. Il est fréquent que de nombreuses voitures arrivent en grand nombre durant l'été, dépassant le nombre de places disponibles dans le parking. Cette si-

tuation a favorisé des conflits d'usages sur place avec les agriculteurs, du fait d'un stationnement anarchique et de personnes trop nombreuses allant prendre place dans les prairies.

Auparavant, le péage du Cirque se situait dans le hameau de Saint-Même-d'en-Bas. Il fut déplacé de façon à créer un accès unique vers le Cirque. Désormais, le chemin depuis le hameau du Chenevey, côté Isère, mène vers le péage, ce qui n'était pas le cas auparavant.

L'accès au Cirque coûte 3,50 euros. Il est instauré de mai à octobre environ et fonctionne de neuf heures à dix-sept heures.

Le péage et le refuge du Cirque de Saint-Même

Le péage est une source de conflits entre locaux : pour les gérants du chalet du Cirque, ce sont des clients en moins. Si quelques privilèges furent instaurés, notamment pour la clientèle du chalet, les tensions n'ont pour autant pas disparues.

Si le chalet devient un refuge, la question de son accès sera plus aisée. Pour

les personnes venant prendre place dans ce nouveau refuge, l'accès depuis Saint-Pierre-d'Entremont est d'un niveau facile. Pour les personnes à mobilité réduite, les voitures pourront continuer à accéder au Cirque. L'idée d'auto-gestion du chalet proposée auparavant permettra d'atténuer les tensions sur place, les intérêts étant moins forts.

Toutefois, le péage est un objet pertinent de régulation vers le refuge de Saint-Même. Il convient de le garder. Toute personne étant arrêtée à l'entrée du vallon du Cirque pourra se rendre sur un des autres sites proposés comme refuge dans cet abécédaire (Granier, Cirque de la Plagne...).

Le péage est et restera la porte d'entrée du refuge du Cirque de Saint-Même. Il agit pour préserver une harmonie dans ce site naturel fragile.

« C'était ça ou des navettes »,

comme le rappellent les élu.e.s entremondants.

Cf. **Autonomie**, **Chalet du Cirque**, **C.(exploitants)**, **Parking**, **Sur-fréquentation**

PERMÉABLE : INTERAGIR AVEC SON MILIEU

« A côté de l'assimilation de la demeure précaire à la vie sauvage, l'habitat doit rester perméable aux éléments naturels¹ ».

Henri-David Thoreau évoque ici l'idée de l'habitat temporaire en pleine nature. Un volet phare du refuge de Saint-Même.

Le refuge et son interaction avec la nature

Le terme « perméable » permet de préciser ce que doit être le refuge : en interaction avec la nature. Le mode d'emploi est alors le suivant :

- Choisir son endroit avec soin
- Rester sensible au lieu où le refuge prend place : les bruits, les arbres, la vie animale...
- Construire son abri selon les ressources disponibles sur place, dans le respect de l'environnement

- S'immiscer dans ce lieu naturel pendant la nuit

Les quatre points présentés ici évoquent tous la notion de perméabilité : être perméable vis-à-vis du bruit, des odeurs, des éléments naturels et de leur place, leur rôle ainsi qu'avec les ambiances du refuge. Refuge qui fait appel à la sensibilité et au sens de l'observation de chacun, à la capacité de s'adapter et de s'ouvrir face à un environnement autre que le nôtre.

Le modèle du nid exposé précédemment répond à ces critères.

Comment le refuge se construit ? Quelle interaction avec la nature ? La notion de perméabilité permet de cerner la place de chacun dans ce refuge si intrigant et passionnant.

1 THOREAU H-D, Walden ou la vie dans les bois, Paris, Gallimard, 1922, p.83

PESSIÈRE : DES FORÊTS DIVERSIFIÉES

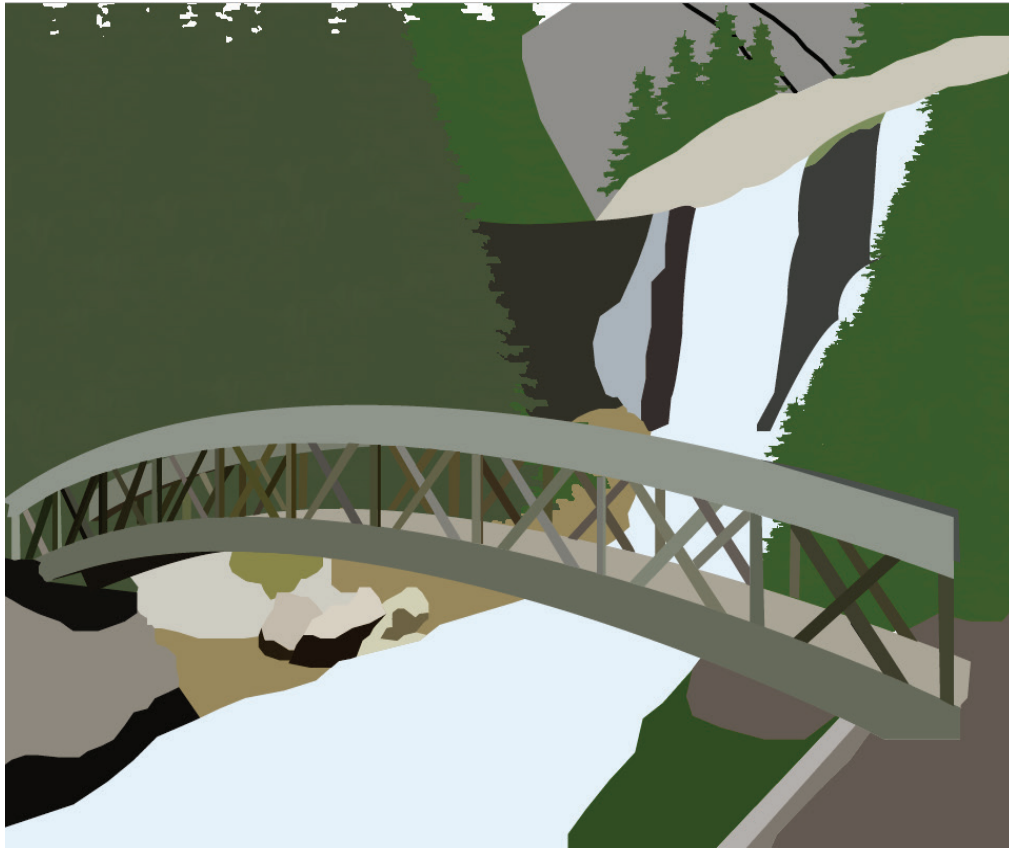
Dans la mosaïque paysagère du Cirque de Saint-Même, des lieux surprenants apparaissent. C'est le cas de la pessière, milieu remarquable au coeur de la forêt de Chartreuse.

Une pessière est une plantation en milieu froid et humide. Il s'agit d'une forêt naturelle constituée d'épicéas. Ce type de milieu est commun dans le massif de la Chartreuse, en lien avec un climat froid et humide. Dans le Cirque de Saint-Même, la présence de l'eau et l'exposition vers le nord permettent aux pessières de prendre place aisément dans le paysage. Nous les trouvons dans les secteurs humides du Cirque et de ses forêts en amont de la prairie.

Un refuge surprenant et qui n'est pas encore totalement révélé !

Cf. Forêt, Lapiaz, Réserve Naturelle, Séquences paysagères, Station abyssale

PISSE DU GUIERS : AU FIL DE L'EAU



La Pisse du Guiers et son pont, mai 2020

La Pisse du Guiers se situe au coeur du Cirque de Saint-Même et de ses forêts. C'est un lieu emblématique, souvent mis en avant sur les sites de randonnée évoquant le Cirque. Le pont qui traverse le Guiers revient fréquemment. C'est un lieu de passage obligatoire pour les personnes réalisant la boucle des cascades.

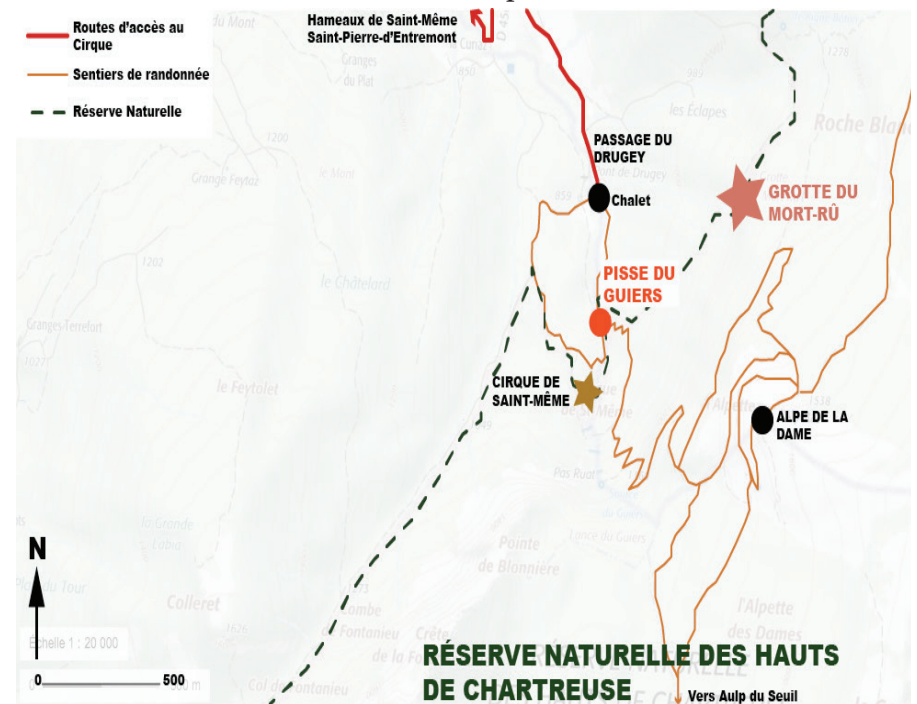
La Pisse du Guiers fait face aux cascades du Cirque de Saint-Même. L'ambiance est unique : les épicéas et hêtres donnent une impression de bout du monde ainsi qu'une ambiance propre au massif de la Chartreuse de « grand nord ». La présence des cascades accentue la sensation de voyage. Les abruptes parois rocheuses évoquent

l'immensité du site face à l'homme. Un lieu calme, paisible (hormis en été) qui symbolise le refuge de Saint-Même. Ici, l'impression d'être isolé du reste du monde et de trouver refuge face aux maux de notre société prend sens. Les éléments naturels invitent à imaginer un refuge respectueux du site. Enfin, le lieu invite l'homme à se contenter de ce qu'il a.

Le Cirque nous remet à notre place tout en nous faisant voyager. Une remise en cause du tourisme actuel ?

Cf. Forêt, Guiers Vif, Randonnée

Situation de la Pisse du Guiers, réalisation personnelle, avril 2020



La Pisse du Guiers dans le Cirque, mai 2020

« POLLUEUR » : LES AGRICULTEURS FACE AUX TOURISTES

« Pour ce qui est de l'exploitation forestière c'est la cerise sur le gâteau, on passe pour des destructeurs de la forêt, on fait du bruit avec les tronçonneuses, on pollue avec les tracteurs forestiers en sachant que les 300 à 400 voitures qui montent au cirque chaque jours ne polluent pas !! »

En ces termes, les agriculteurs du val-lon de Saint-Même, consultés par mail, évoquent les tensions qui règnent dans le Cirque. Pour eux, il convient de rétablir la vérité afin de savoir qui sont «les pollueurs». Une ambiance quelque peu étonnante et qui illustre les conflits d'usages actuels sur place.

Défense des habitants

Signe de cette situation, les agriculteurs et sylviculteurs prennent position en faveur des habitants et des nuisances qu'ils subiraient¹ avec le tourisme es-

1 Le conditionnel est volontairement employé car les habitants des hameaux de Saint-Même-d'en-Bas et Saint-

tival :

« Ils (les habitants) récoltent les nuisances sonores, la pollution des voitures, les cars trop hauts qui arrachent les toitures des maisons, les détritus que l'on ramasse dans nos parcelles... »

Précisons que les agriculteurs ou sylviculteurs sont souvent habitants de Saint-Même. L'idée de pollution revient encore. Il s'agit d'un terme décemment récurrent. S'il symbolise les conflits d'usages dans le site, il n'est cependant pas la cause première de ces tensions. C'est la question de la propriété privée ainsi que le franchissement des barrières par les touristes qui semblent être la cause première des maux du Cirque, de ses habitants, sylviculteurs et agriculteurs. Une façon de rappeler leur existence dans le site.

Même-d'en-Haut n'ont pu être interrogés, en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19.

La pollution et l'enjeu spatio-temporel dans le Cirque

La sylviculture comme l'agriculture sont des activités qui s'exercent entre le printemps et le mois d'octobre. Soit la période où le tourisme est également le plus conséquent. L'utilisation du terme « pollution » confirme aussi le conflit spatio-temporel qui règne entre les différents partis. Etant actifs à la même période, la place s'amenuise pour chaque partis, ce qui avive les tensions.

Le Cirque est-il vraiment pollué ?

La présence en nombre de voitures peut induire une pollution de l'air. Cependant, le Cirque ne peut être qualifié de pollué, notamment au regard des vallées voisines et même de certains massifs alpins beaucoup plus fréquentés que la Chartreuse.

L'agriculture renforce le débat de la pollution de l'air en lien avec certains produits utilisés. Cependant, sur Saint-Même, c'est surtout la venue de véhicules agricoles et forestiers qui serait remise en cause. La position de cha-

cun laisse penser à de possibles exagérations des uns et des autres, comme dans toute situation conflictuelle qui s'enlise au fil des années.

Le refuge de Saint-Même aura pour objectif de limiter ces tensions qui caractérisent pleinement le site à ce jour.

Cf. Agriculture, C. (exploitants), Clôtures, Hameaux, Sur-fréquentation

PRAIRIE : LE COEUR DU CIRQUE, A IMAGINER POUR DEMAIN











La prairie du Cirque, CAUE 73

La prairie du Cirque de Saint-Même est le coeur même du site. C'est le point de passage incontournable qui permet de se rendre dans la forêt, les falaises et les cascades.

Il s'agit d'une des séquences paysagères qui caractérisent le Cirque.

Cette prairie pose question : elle est actuellement le symbole de la sur-fréquentation estivale dans le site.

-  Prairie du Cirque de Saint-Même : bienvenu au coeur du site
-  Route d'accès depuis le parking : la porte d'entrée du Cirque
-  Alentours du chalet du Cirque : terrasses, parasols, transats...
-  Rives du Guiers Vif : un espace de loisirs sur-fréquenté
-  Le Guiers Vif, au coeur du paysage de la plaine
-  Le chalet du Cirque, symbole de la présence humaine
-  Annexe du chalet du Cirque
-  Arbres isolés en coeur de prairie : créateur d'ambiance

La prairie et son paysage, réalisation personnelle, mai 2020

Une diversité paysagère et un cadre chaleureux

Au regard du plan ci-dessus, la diversité paysagère de la prairie est réelle. Elle illustre celle qui caractérise le Cirque. Nous sommes en effet à la confluence

entre activités humaines et site naturel. Le chalet marque le dernier lieu fort de la présence humaine.

La prairie se compose en majorité de pelouses et d'îlots d'arbres isolés. Le Guiers Vif traverse cette plaine en son centre et vient rappeler la place de l'eau



dans le Cirque. Les abords de la rivière se compose d'enrochements et de cailloux. En été, ce paysage évolue avec un assèchement du Guiers Vif de plus en plus fréquent. Le cours d'eau participe à cette carte postale de la prairie du Cirque avec la cohabitation des éléments naturels entre eux. En été, ses

abords sont pris d'assaut lorsque l'eau est encore présente.

Sur la partie est de la prairie, le chalet prend place avec une annexe à ses côtés et des terrasses aménagées. La route se termine avec un parking pour voitures. L'asphalte laisse progressivement place à des éléments naturels.

Les arbres isolés en coeur de prairie cultivent, d'un avis personnel, cette image de « parc urbain » dont fait l'objet la prairie du Cirque. L'alternance entre pelouses et arbres rappelle la structure des parcs en ville. Ce qui peut induire des usages confirmant la position du PNR de Chartreuse évoquée précédemment. La présence de quelques bancs entre le chalet et le Guiers Vif alimente cette image.

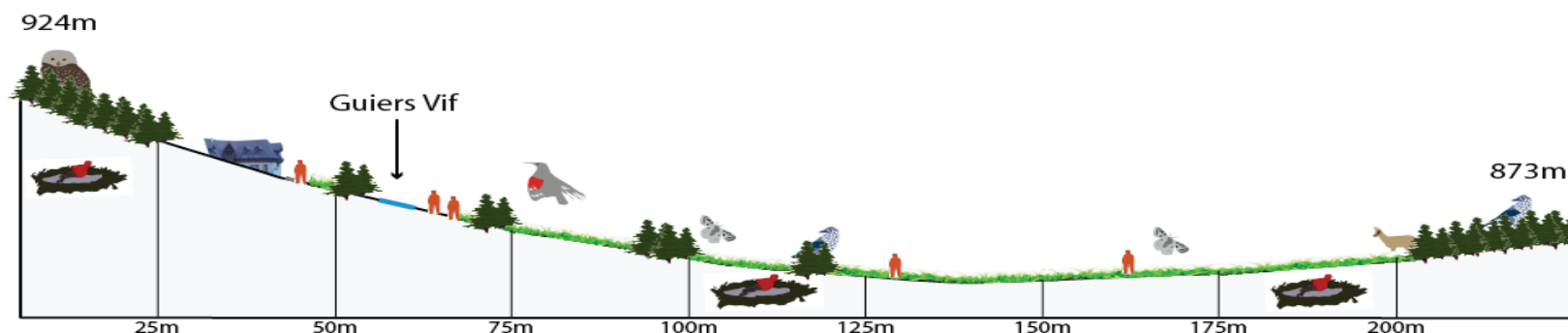
Enfin, la vue sur les falaises du Cirque renforce l'attrait pour la prairie, qui se mue en un lieu d'observation du paysage et de ses composantes, à prendre en compte dans le cadre du refuge.

C'est un cadre idyllique. Mais comment appréhender justement ce « décor » dans le cadre de la réflexion sur refuge ?

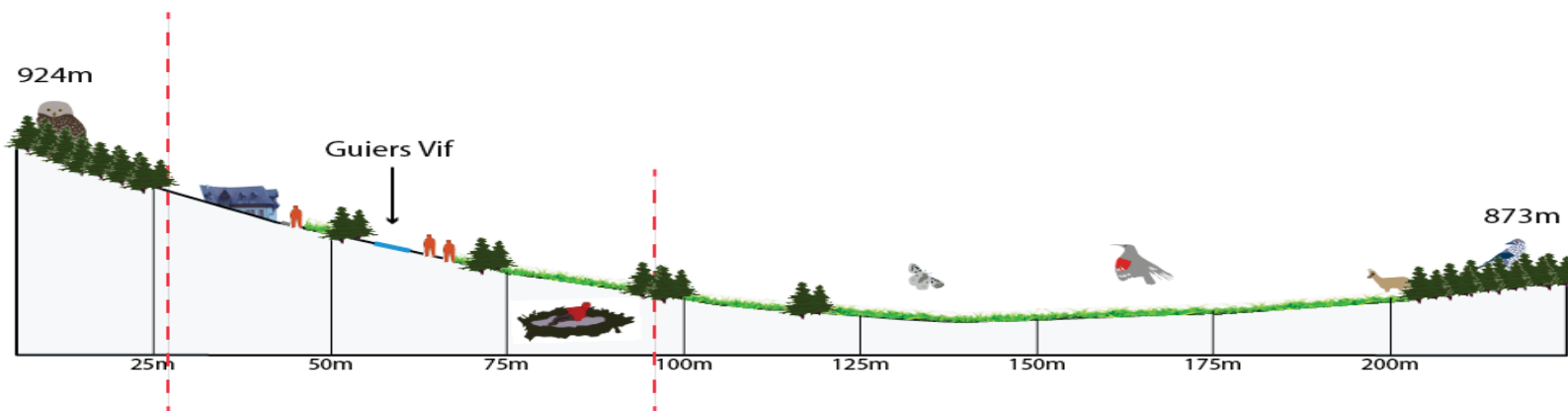
La prairie, symbole de la réflexion sur la cohabitation à venir dans le refuge de Saint-Même

Ce lieu pose de nombreuses questions, ce qui renforce encore plus son attrait. La prairie ne peut être ignorée du fait de sa position de porte d'entrée dans le Cirque. Dès lors, que va t-elle devenir au sein du refuge de Saint-Même ? Comment concilier lieu d'observation, de loisirs mais aussi de refuge ? Comment faire cohabiter nature et homme ? Animaux et individus ? Le tout sans aménager cet espace ?

Deux scénarios sont alors envisageables.



La première hypothèse serait de laisser la prairie avec ses usages habituels, ce qui correspond le mieux au principe du refuge naturel. On ne change rien. Mais cela n'est pas sans risque. Ainsi, il est probable que la sur-fréquentation devienne incontrôlable avec le réchauffement climatique. L'idée pourrait être d'interagir avec le péage de Saint-Même-d'en-Bas afin de réguler les flux. Cette hypothèse repose sur le civisme de chacun.



Le cas numéro 2 serait de privilégier des zones pour chaque refuge. Ainsi, le refuge animal prendrait place sur une partie de la prairie (partie ouest). Cela lui confère un espace supplémentaire dans le Cirque et lui permet de circuler plus librement depuis les forêts des pentes du Cirque jusqu'au vallon de Saint-Même. Côté chalet, il est possible d'imaginer un espace dédié au refuge humain. Le chalet fait déjà office de refuge. De plus, cette partie engloberait le Guiers Vif et ses rives. Puisque l'eau

est un facteur de rafraîchissement, elle est mise à disposition des individus. Toutefois, son faible niveau en période estivale peut remettre en cause cette idée. En amont, l'eau est plus accessible pour les animaux, moins pour les personnes venant dans le Cirque.

Il est possible de se fonder sur des usages anciens dans la prairie. Dans les années 30, des tentes voyaient fréquemment le jour dans le cadre des camps des « Eclaireurs », comme en atteste la carte postale ancienne suivante. Le Cirque servait déjà de refuge temporaire et éphémère mais dans le cadre de loisirs.

Dès lors, ces usages confortent la mise en place de structures là aussi éphémères dans la prairie du Cirque. Sans pour autant que le site ne se transforme en camping !



La prairie du Cirque dans les années 30, musée savoisien, Chambéry

Les structures possibles (nid, cabanes et autres) seraient limitées en nombre. Il n'est pas concevable de transformer le site en camping. Le nombre devra être restreint et les séjours de courte durée. Aussi, pas plus de cinq structures de fortune verraient le jour entre le Guiers Vif et le chalet, de façon à limiter les impacts tant visuels que sonores. Comme au chalet, une gestion autonome pourrait être mise en place. La question de l'éphémère permet d'envisager au mieux une conservation du paysage naturel du Cirque.

Entre ces deux refuges, il est difficile d'imaginer une barrière physique. La clôture symbolise les tensions déjà fortes sur place. Le Guiers Vif aurait pu faire office de limite naturelle mais il est un lieu de fréquentation trop important pour remplir ce critère. Finalement, les quelques arbres présents offriraient une limite. Mais ils sont trop

peu nombreux, bien que la pousse naturelle d'arbres puisse être encouragée.

Aussi, le non-entretien de certains espaces de la prairie, notamment pour le refuge animal, s'avère pertinent. La barrière naturelle se formera d'elle-même. La nature reprend ses droits tout en laissant une place modérée et non exclusive à l'homme.

Observer, un critère déterminant

Dans les deux cas, la prairie reste un lieu d'observation du paysage et de la faune. Un facteur important dans le cadre de l'interaction entre l'homme et son environnement, comme évoqué précédemment. Le silence et la possibilité d'observer sans déranger sont primordiaux. Cela confirme l'importance de limiter le nombre de personnes présentes dans la prairie, en les régulant.

La prairie comme lieu nourricier ?

Cette hypothèse avancée auparavant ne sera pas gardée. Jardiner dans la prairie irait à l'encontre du cadre naturel du Cirque de Saint-Même. Même si les alentours du Cirque altèrent déjà cette impression de nature, avant et

avec le refuge proposée ici, les petites parcelles nourricières du refuge ont d'autant plus leur place dans le vallon des hameaux de Saint-Même. Avec cet emplacement, elles permettront aussi de faire du lien entre les réfugiés et les habitants.

Le terme de « jardinage » évoque en revanche la façon dont l'homme s'insère dans le site, comme le rappelle Gilles Clément.

Sensibiliser

Pour le Cirque, l'idée n'est pas de mettre en place une sensibilisation avec un impact visuel dans le paysage. Cette sensibilisation peut avoir lieu en amont, dès Saint-Pierre d'Entremont. Il semble envisageable d'imaginer une signalétique accompagnée de panneaux explicatifs et d'une carte pour présenter le refuge de Saint-Même. Cela doit être mis en place dans le bourg afin d'avoir un impact visuel moindre. Le paysage de fond reste neutre. La signalétique ne doit pas donner sur un point de vue digne d'intérêt. De même, aucun bâti ne doit remettre en cause par cette signalétique. Ainsi, il est possible d'imaginer cela sur la place du bourg, vers la mairie, le paysage de fond étant un parking.

Cette signalétique peut se présenter

sous la forme d'un panneau explicatif ou d'un ensemble de photographies relatant les paysages du Cirque.

Toutefois, mettre en place une telle sensibilisation dans le bourg ne permet pas de capter les automobilistes. Un dialogue doit être mis en place en amont, notamment via les acteurs du territoire de la Chartreuse : PNR, Communauté de Communes, Communes mais aussi le CAUE de la Savoie et associations d'habitants du secteur...

Au final, quelle prairie pour le Cirque ?

Au regard des deux possibilités évoquées, l'une comme l'autre présente des avantages et des inconvénients. La première est soumise à la sur-fréquentation à venir du site, bien qu'une régulation par le péage puisse se mettre en place. De plus, sans réglementation pour le camping sauvage, le risque de transformation de la prairie en camping est réel. Dans le second cas, c'est la question et la notion de « limite » qui interroge. Cette même limite qui apporte des tensions dans le Cirque et ses alentours.

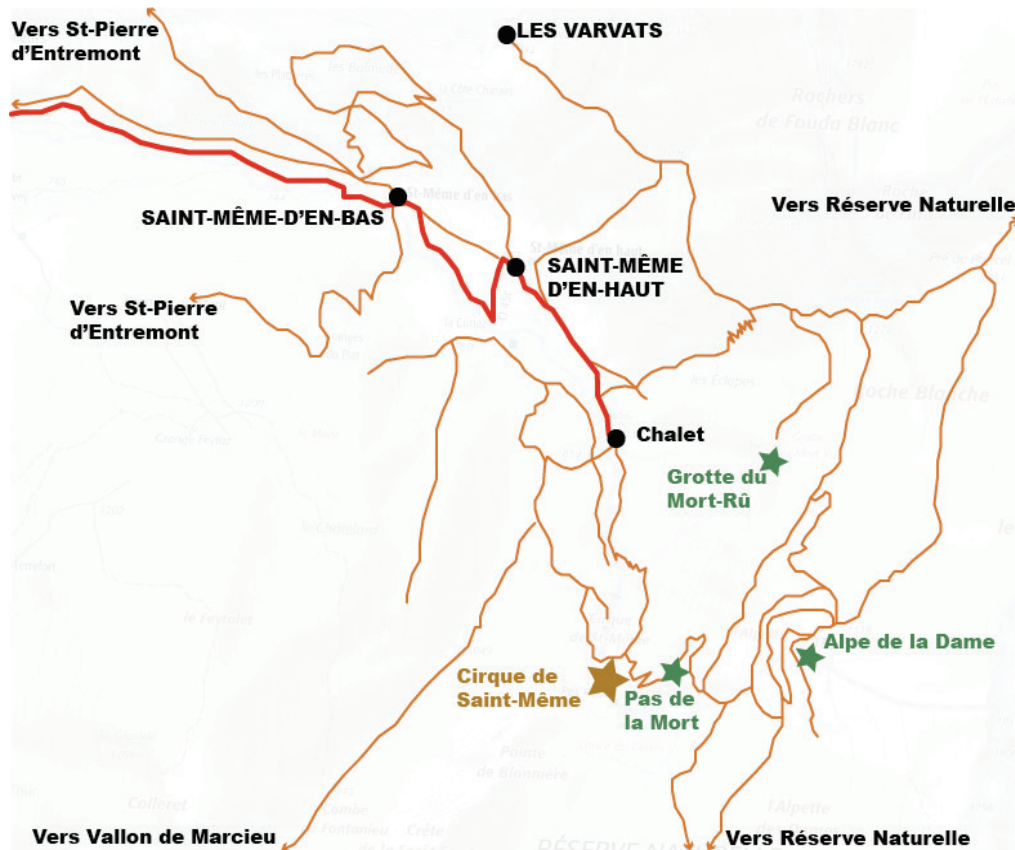
Les deux solutions méritent d'être étudiées. Elle confirme le statut de laboratoire pour le Cirque et particulièrement pour sa prairie. Dans tous

les cas, cette dernière ne peut être totalement fermée : éradiquer la présence humaine n'est pas la solution la plus viable. Il convient en revanche de mieux penser la place de l'homme dans l'environnement. Ce que prend en compte la deuxième hypothèse. Mais il convient de rester attentif au risque du « camping de la prairie », une situation allant à l'encontre du refuge. Ces possibilités ouvrent le débat et la construction à venir des refuges naturels en montagne...

La prairie du Cirque interroge sur la structuration possible du refuge. Le débat est ouvert !

Cf. Chalet du Cirque, Changement climatique, Cirque, Guiers Vif, Jardin planétaire, Laboratoire, Lisière, Nourriture, Observer, «Parc Urbain», Refuge, Séquences paysagères, Sur-fréquentation, « Utopie ? »

RANDONNÉE : APPRENDRE À MARCHER AVEC LE PAYSAGE



Les parcours de randonnée dans et autour du Cirque : un espace dédié à la marche, mai 2020

La carte ci-dessus montre les parcours de randonnées (en orange). Démultipliés sur le Cirque, ils illustrent la place que tient la marche dans ce site naturel remarquable. C'est aussi cela, le refuge de Saint-Même : marcher.

La randonnée, première activité à Saint-Même

Le Cirque de Saint-Même est reconnu pour la qualité de ses randonnées ainsi que pour leur niveau. Passer le Pas de la Mort entre le vide et les falaises en est le meilleur exemple. Les formules sont nombreuses car il est possible de

parcourir le site en tout point. Pour les plus adeptes, le départ du chalet du Cirque vers les falaises en passant par le Pas de la Mort est une référence. Pour les rêveurs face à ces paysages ensorcelants, le départ depuis le hameau des Varvats est plus intéressant.

Il est possible de se perdre dans ce labyrinthe de Saint-Même où les sentiers se font de plus en plus nombreux au fil des kilomètres.

Sur la carte, les durées sont aléatoires et dépendent du rythme de chaque personne. Ainsi, parler de temps, c'est se restreindre dans cette observation de la nature que propose le Cirque. Dans tous les cas, ces parcours ne nécessitent pas plus d'une journée sur place et offrent un dépaysement et un rafraîchissement aux visiteurs.

La randonnée : immersion dans les paysages du Cirque

La randonnée est un moment fort d'interaction avec le site. Marcher dans le Cirque, c'est sentir la nature, l'entendre et l'observer. Dès lors, la randonnée est ce qui lie l'homme à son environnement. Il peut y trouver un réconfort mais aussi un refuge : refuge de par

l'admiration et les plaisirs que procure le site, ce qui lui permet d'entrer dans une bulle ou une parenthèse enchantée.

Les sensations sont fortes. La randonnée invite à se contenter de l'existant et de le respecter, tout en y prenant place discrètement. C'est l'objectif même du refuge pour le Cirque de Saint-Même.

Cf. Alpe de la Dame, Cirque, Contemplation, Déambulation, Drugey, Itinéraires, Observer, Pisse du Guiers, Réserve Naturelle, les Varvats

REFUGE : S'ENDORMIR DANS LE CIRQUE

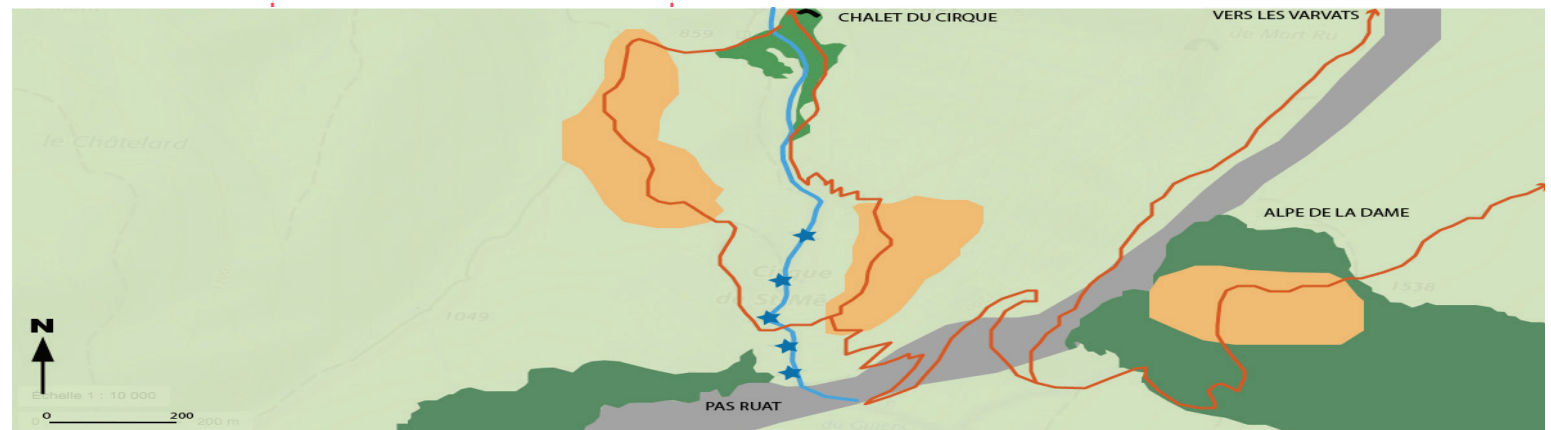
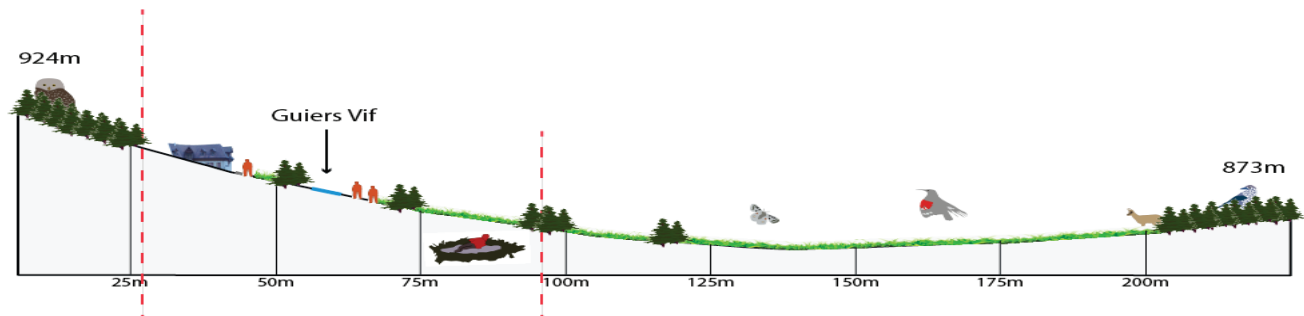
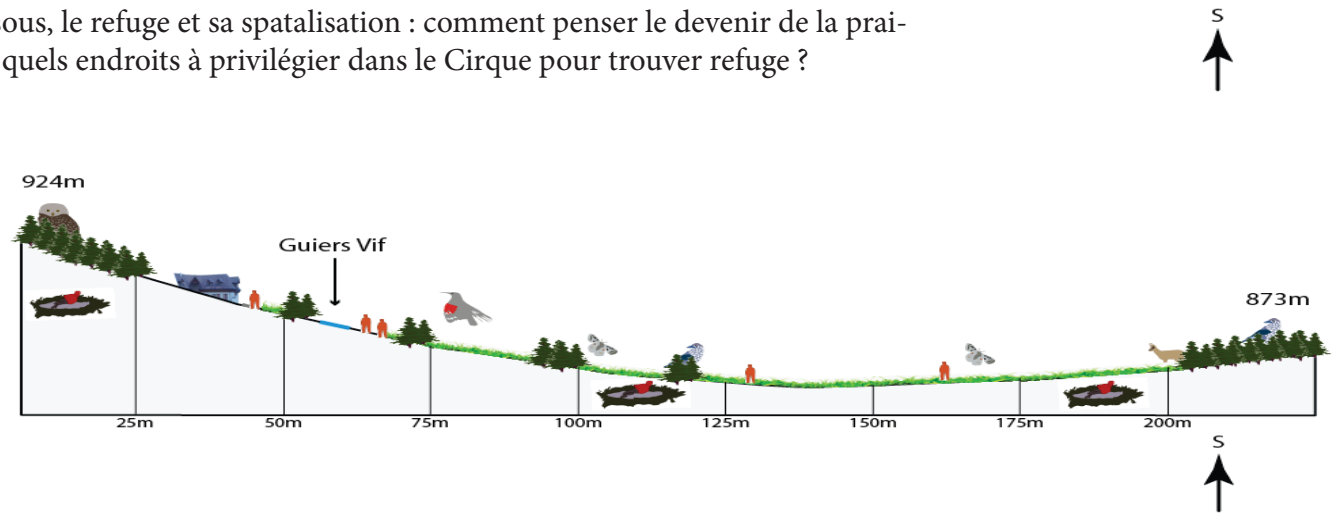
Les mots présentés dans cet abécédaire participent pour la plupart à la construction du refuge de Saint-Même d'une façon soit théorique ou pratique. La notion de refuge est donc démultipliée. Elle apparaît à de nombreuses reprises dans les titres et sous-titres des différents termes convoqués.

Comment se concrétisent l'ensemble de ces réflexions ? L'une des questions qui m'anime fut de savoir comment donner corps à ce refuge. Aucun aménagement, un mode de vie qui s'adapte au cadre du Cirque, une réflexion nouvelle sur les usages et leur déploiement sur le site, soit un ensemble de critères qui complexifient la façon de penser le refuge.

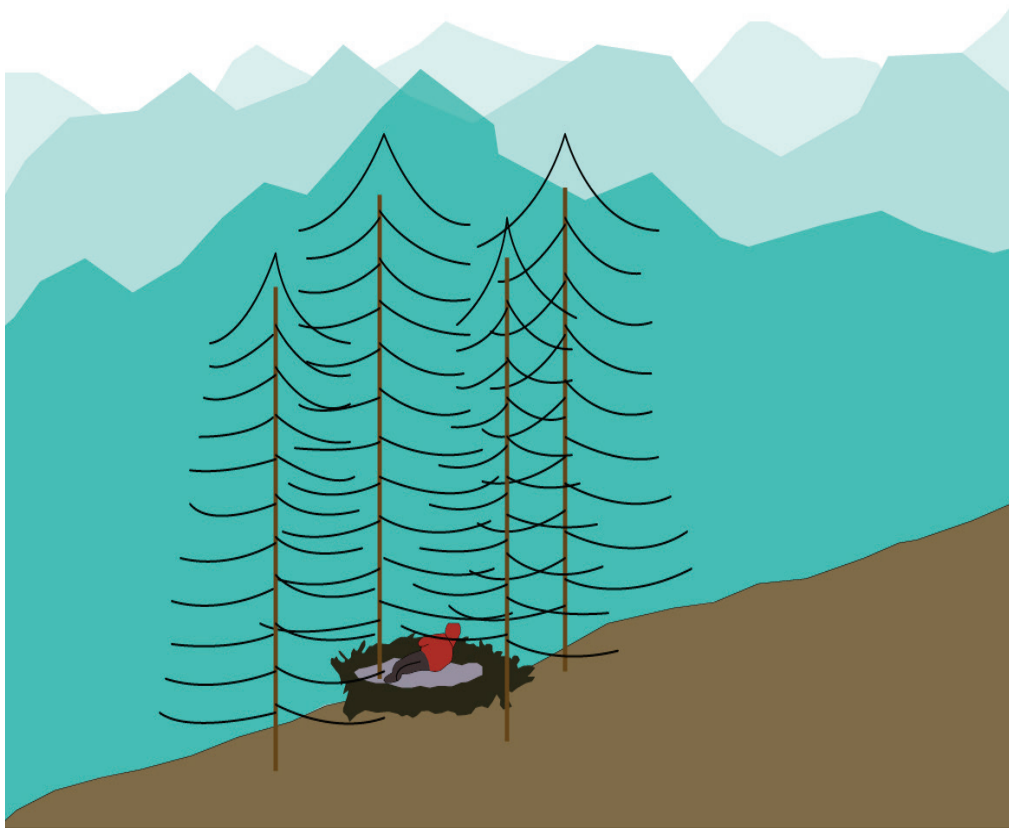
Voici donc les démarches envisagées, toutes réunies ici afin d'avoir une vue d'ensemble sur le refuge de Saint-Même. A cela s'ajoute les structures proposées prenant place dans le Cirque. C'est une liste non-exhaustive. D'autres structures sont envisageables. Les exemples présentées invitent à réfléchir sur des modèles de refuges temporaires et éphémères ne mettant pas à l'épreuve la nature en place. Un retour à l'état d'origine est prôné.

- 1 / 2. La prairie dans le refuge (« Prairie »)
3. Les zones du refuge (« Itinéraires »)

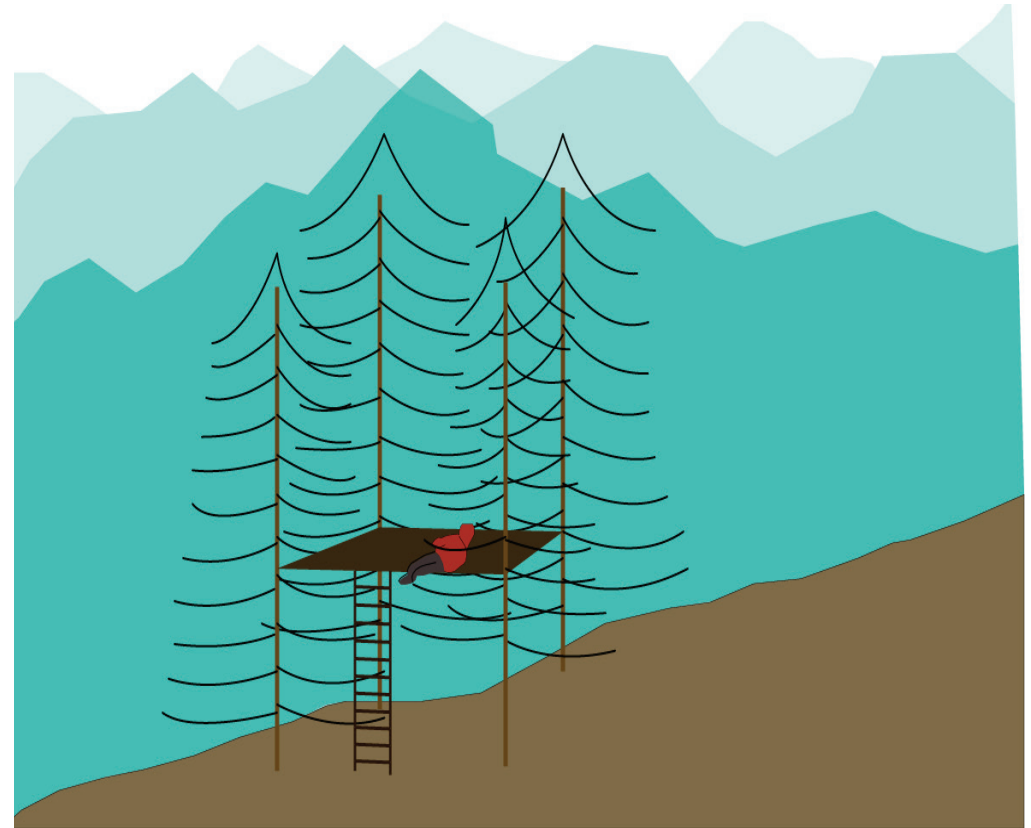
Ci-dessous, le refuge et sa spatialisation : comment penser le devenir de la prairie ? Et quels endroits à privilégier dans le Cirque pour trouver refuge ?



Le nid, tel un oiseau...



...ou la cabane à l'air libre, au clair de lune...



...et à deux étages !

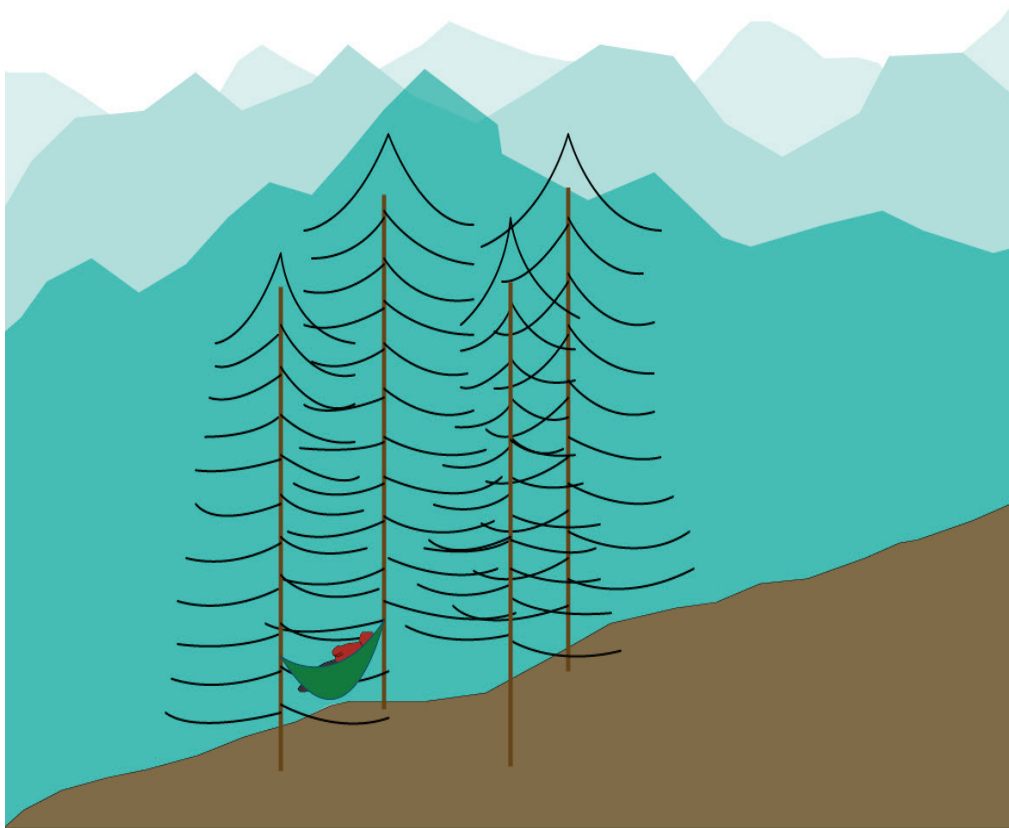


Avec un toit en bâche..



Acceptation sociale, Autonomie, Cabanes, Camping, Chalet du Cirque, Chambéry, Changement climatique, Cirque, Culture, Forêt, Grenoble, Itinéraires, Jardin planétaire, Laboratoire, Nid, Nourriture, Prairie, Week-end de l'Ascension

...ou se contenter d'un hamac, ...sans oublier la tente, au sol ou en hauteur !



REIMS : LE CIRQUE S'EXPORTE !

Voilà un autre secret que livre le Cirque de Saint-Même et ceux qui le connaissent depuis plusieurs décennies. Le Cirque est lié à la ville...de Reims.

Ce n'est donc pas juste Chambéry ou Grenoble qui sont proches du Cirque géographiquement et humainement. En effet, la ville de Reims possédait un centre de vacances dans la prairie du Cirque. Il s'agit de l'actuel chalet.

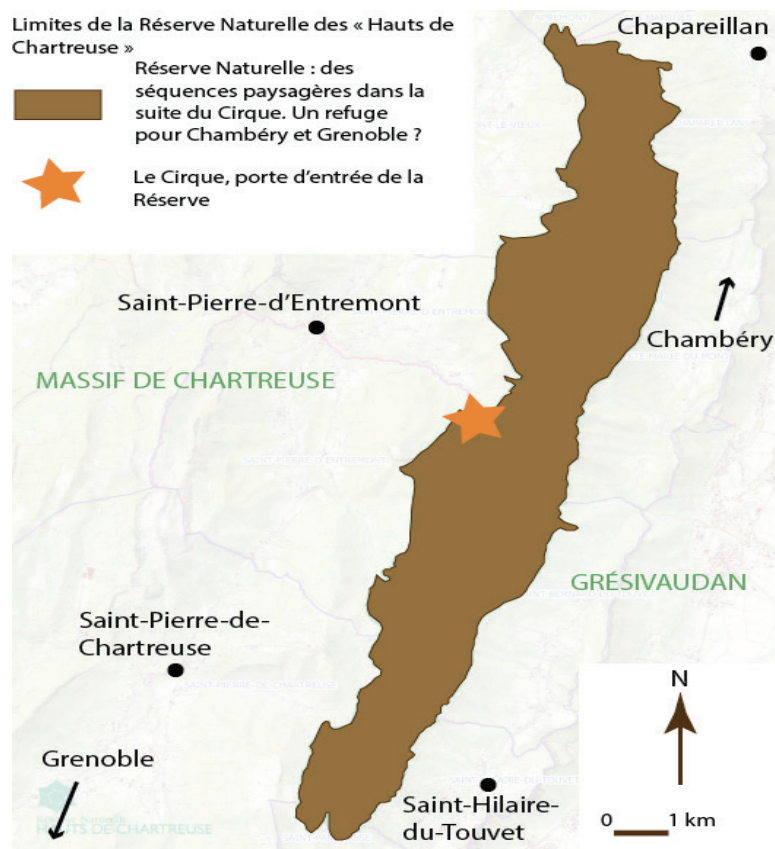
La Maire de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie confirme :

« L'auberge actuelle appartenait auparavant à la ville de Reims. Puis, elle a été vendue à un privé »

L'usage était saisonnier. Nous sommes alors au début du XXe siècle. Par la suite, un incendie a ravagé le chalet. Son usage est alors devenu quotidien, comme en atteste aujourd'hui son statut de gîte.

Le Cirque de Saint-Même se mue en refuge pour des villes plus éloignées, signe de ses qualités paysagères et climatiques. Il bénéficie aussi de sa situation en Char-treuse, massif connu et reconnu et constituant la porte d'entrée dans les Alpes.

RÉSERVE NATURELLE DES « HAUTS DE CHARTREUSE » : SUCCESSION DE PAYSAGES



La Réserve, situation, réalisation personnelle, mai 2020

Créée en 1997 avec le statut de Réserve Naturelle Nationale, la Réserve des « Hauts de Chartreuse » s'étend du Granier en Savoie à la Dent de Crolles en Isère. Elle correspond à la chaîne orientale de la Chartreuse, faisant face au Grésivaudan, au massif des Bauges et à la chaîne de Belledonne.

La Réserve est apparue avec l'objectif de faire cohabiter activités humaines et naturelles. Il s'agit d'un site prisé des amateurs de sports en montagne : ski de randonnée, raquettes, escalades, vol en air libre, V.T.T, treks, randonnées mais aussi de la cueillette.

La Réserve, de par les usages qu'elle

couvre, semble se transformer en un refuge pour les villes de Chambéry et Grenoble. Comme si le Cirque de Saint-Même était une de ses portes d'entrée. Cependant, rien ne l'affirme et la situation, tant humaine que paysagère, n'est pas la même que dans Saint-Même, où certains attributs déjà évoqués confirment l'idée de refuge.

Une continuité avec la mosaïque paysagère du Cirque de Saint-Même

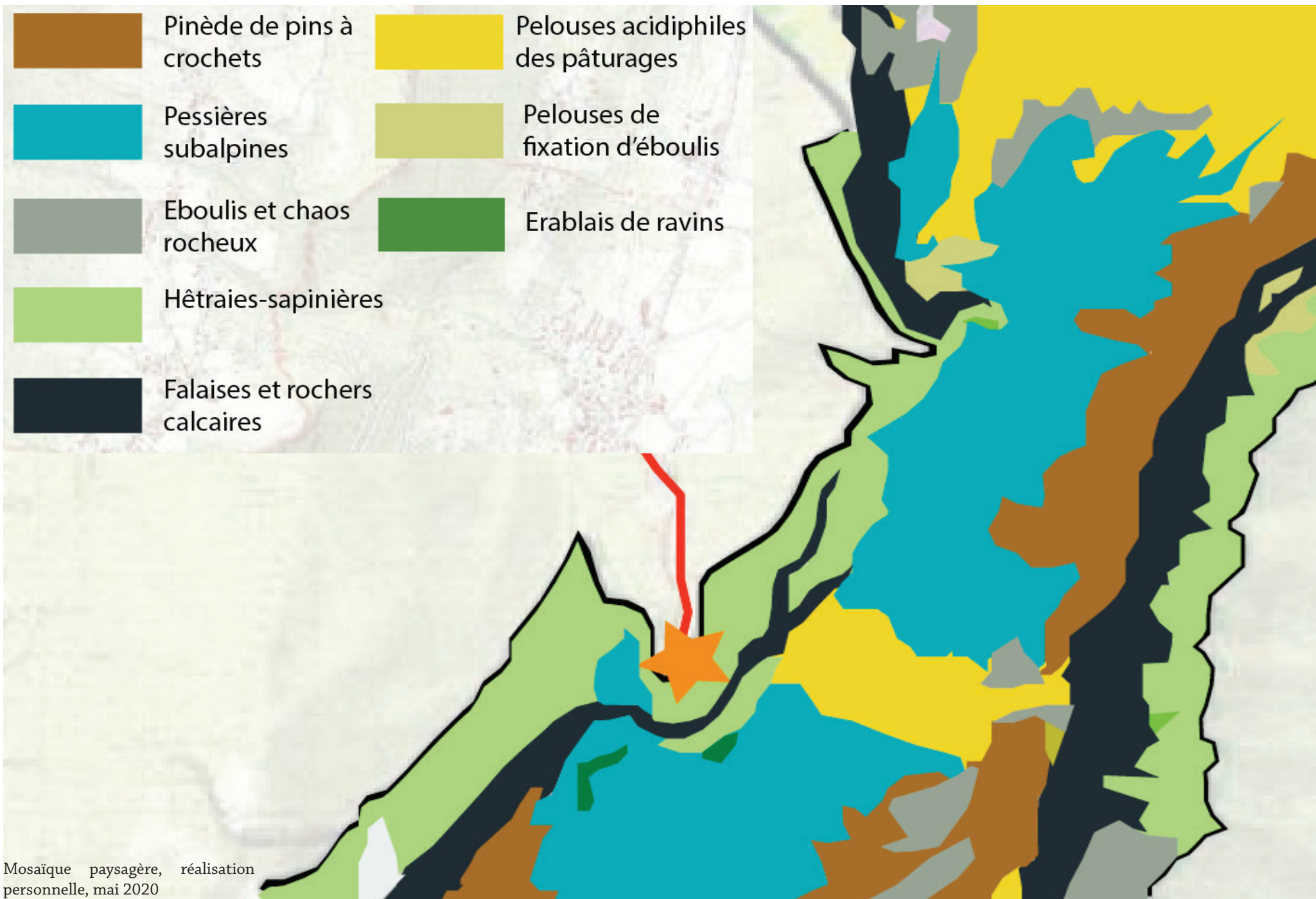
La diversité des paysages présents dans le Cirque se poursuit dans la Réserve. Cet abécédaire prend d'ailleurs en compte quelques espaces de la Réserve à proximité du Cirque. C'est ici que nous trouvons quelques lapiaz ou des pessières.

Les paysages de la Réserve se déclinent donc en plusieurs entités. Dans le secteur du Cirque, les hêtres et les sapins sont majoritaires et font face à des forêts de pessières. Ces dernières débordent jusqu'en aval des falaises du Cirque. Les pelouses des pâturages sont plus hautes. La principale est celle de l'Alpe de la Dame, à l'est du Cirque. En revanche, les pinèdes de pins sont

plus éloignées. Nous les retrouvons dans les secteurs exposés vers le sud. La différence climatique et paysagère est marquante dans la Réserve selon le versant, confirmant l'exposition nord et plus froide du Cirque.

La carte suivante expose cette diversité paysagère dans la Réserve.

Cf. [Alpe de la Dame](#), [Frontière](#), [Itinéraires](#), [Lapiaz](#), [Pessière](#), [Randonnée](#), [Refuge](#), [Sabot de Vénus](#), [Séquences paysagères](#), [les Varvats](#)



« RICHES OASIFS » : LE CIRQUE AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

Une façon d'expliquer le tourisme d'entre-deux guerres par Madame la Maire de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie.

Les « riches oasis », un terme qui concerne les touristes de 1919 à Saint-Même comme ailleurs en Chartreuse. A cette époque, le tourisme est faible et les accès sont limités au Cirque. Les « riches oasis » sont quelques privilégiés qui ont les moyens de se rendre en montagne, à un moment où ce milieu attire de plus en plus.

Par cette notion, ce sont quelques personnes venant des villes qui sont nommées. La montagne commence à devenir un lieu d'oasiveté, de repos. Il s'agit des prémices d'un tourisme « vert », fondé sur la flânerie et la marche dans les Entremonts et pour le Cirque de Saint-Même. Notons un certain courage de leur part, puisque les routes sont d'une nature quelconque en 1919 et que les compagnies de bus des Entremonts vers Chambéry ou les Echelles n'ont pas encore vu le jour.

SABOT DE VÉNUS : UN EMBLÈME DE LA CHARTREUSE



Le Sabot de Vénus, dessin personnel, mai 2020

Le Sabot de Vénus est très présent dans le massif de la Chartreuse, de même que dans la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse » et dans les alentours du Cirque de Saint-Même. Il s'agit même d'un des refuges les plus importants de France au vu du nombre de Sabot de Vénus. Cette plante est très représentée dans l'est de la France de manière générale.

La Réserve, un refuge pour le Sabot de Vénus

Le Sabot de Vénus se développe dans des milieux bien définis : dans les hêtraies, dans les pinèdes avec des pins sylvestres et dans les lisières aux étages montagnards et subalpins. Soit les niveaux du Cirque de Saint-Même. Tou-

tefois, son besoin de soleil fait qu'elle ne se trouve pas en grande quantité dans le vallon du Cirque.

Observer

Comme pour le reste du refuge de Saint-Même, le Sabot de Vénus se regarde. Plus précisément, il est observable en fleur de mai à juillet. Il s'agit d'une plante rare, fragile et qui trouve refuge dans les environs du Cirque de Saint-Même.

Protection

De la famille des orchidées, le Sabot de Vénus fait l'objet d'une protection nationale. Elle ne peut être ramassée. Mais le rapport au site des promeneurs entraîne une cueillette régulière de la plante, ce qui symbolise encore une mésentente entre les individus et leur environnement.

La reconnaître

Ses couleurs lors de sa floraison et sa taille font du Sabot de Vénus une plante facilement reconnaissable dans le paysage. Le jaune vif attire l'œil. Cette couleur s'associe avec le pourpre

des autres fleurs. En tout, la plante mesure de 15 à 50 centimètres.

Le Sabot de Vénus est une espèce symbolique du Cirque et de ses environs. Il s'agit de son espace de vie, de son refuge.

Cf. Réserve Naturelle

SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT : PORTE D'ENTRÉE VERS SAINT-MÊME



Saint-Pierre-d'Entremont est une commune a priori comme tant d'autres ailleurs en France. Sauf qu'une particularité la rend atypique. Elle est aussi la porte d'entrée vers le Cirque de Saint-Même.

Saint-Pierre-d'Entremont, Savoie ou Isère ?



Saint-Pierre-d'Entremont, entre Savoie et Isère, photographie personnelle, mars 2020

Deux communes, un seul nom, deux départements. Autant dire que Saint-Pierre-d'Entremont connaît une situation originale. Le bourg est découpé entre la Savoie et l'Isère. L'histoire justifie cela avec la frontière entre la Savoie et le Dauphiné. Désormais, il est courant d'évoquer « Saint-Pierre-d'Entremont Savoie » ou « Isère ». Pas de grand fossé entre les deux communes, juste des panneaux qui rappellent la limite départementale.

Ce coup d'oeil mérite d'être fait, car

nous sommes tout simplement au coeur de la principale porte d'entrée du Cirque.

La porte d'entrée vers Saint-Même

Saint-Pierre-d'Entremont Savoie n'est pas seulement la commune qui couvre le Cirque et son vallon. A la limite de l'Isère et du Guiers Vif, c'est aussi sa porte d'entrée. Le principal accès part du bourg, bien qu'une route plus discret parte côté Isère depuis le hameau du Chenevey.

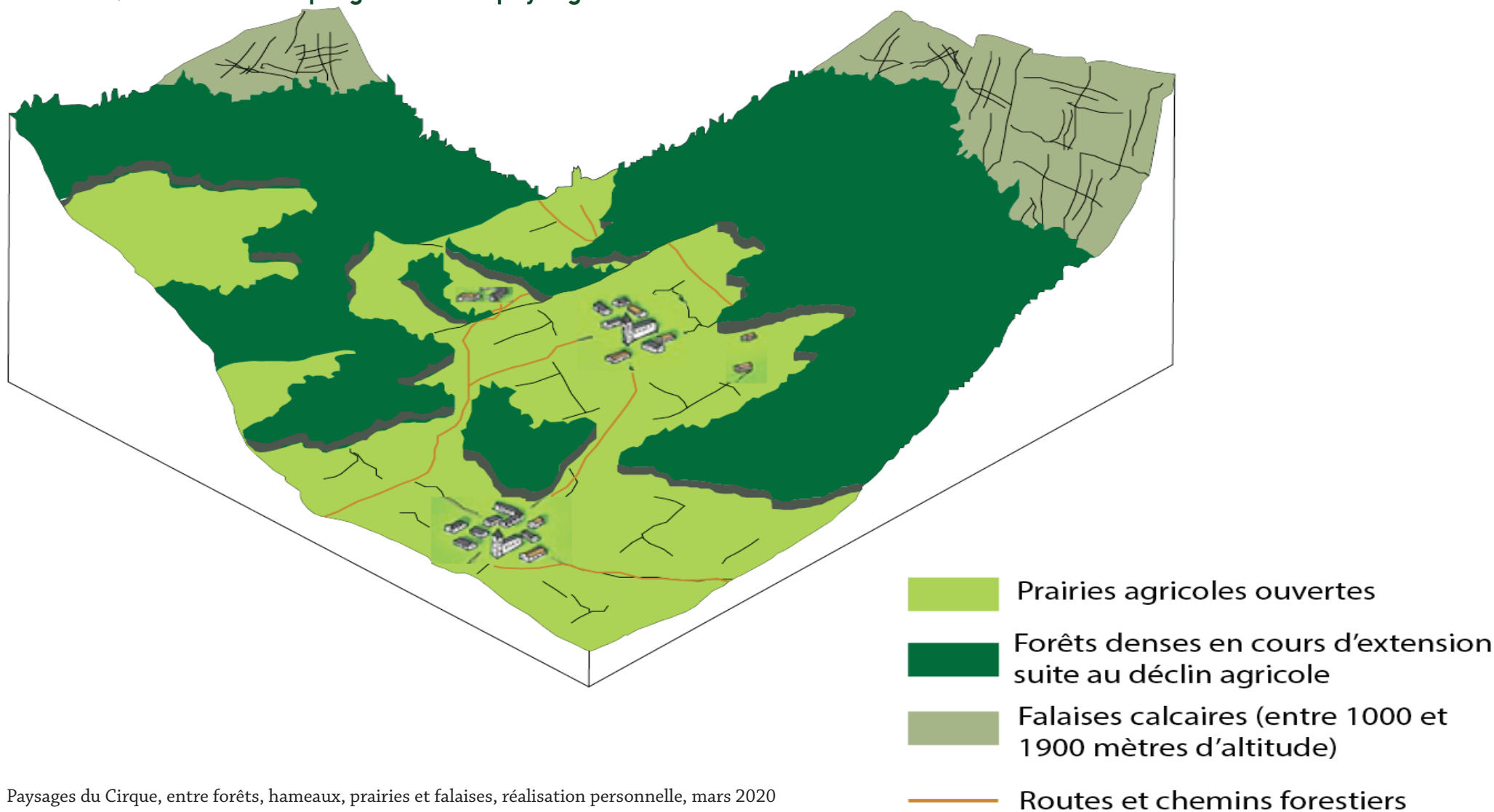
Saint-Pierre-d'Entremont est la première étape pour rejoindre le Cirque et son refuge. Cependant, on ne devine pas le Cirque depuis le bourg car il reste secrètement enfoui en fond de vallée. Sa découverte ne se fera qu'en s'avançant progressivement dans le vallon. C'est le début de la découverte de notre refuge.

Page précédente : Saint-Pierre-d'Entremont Savoie, dessin personnel, mai 2020

SÉQUENCES PAYSAGÈRES : UN SITE, DES PAYSAGES

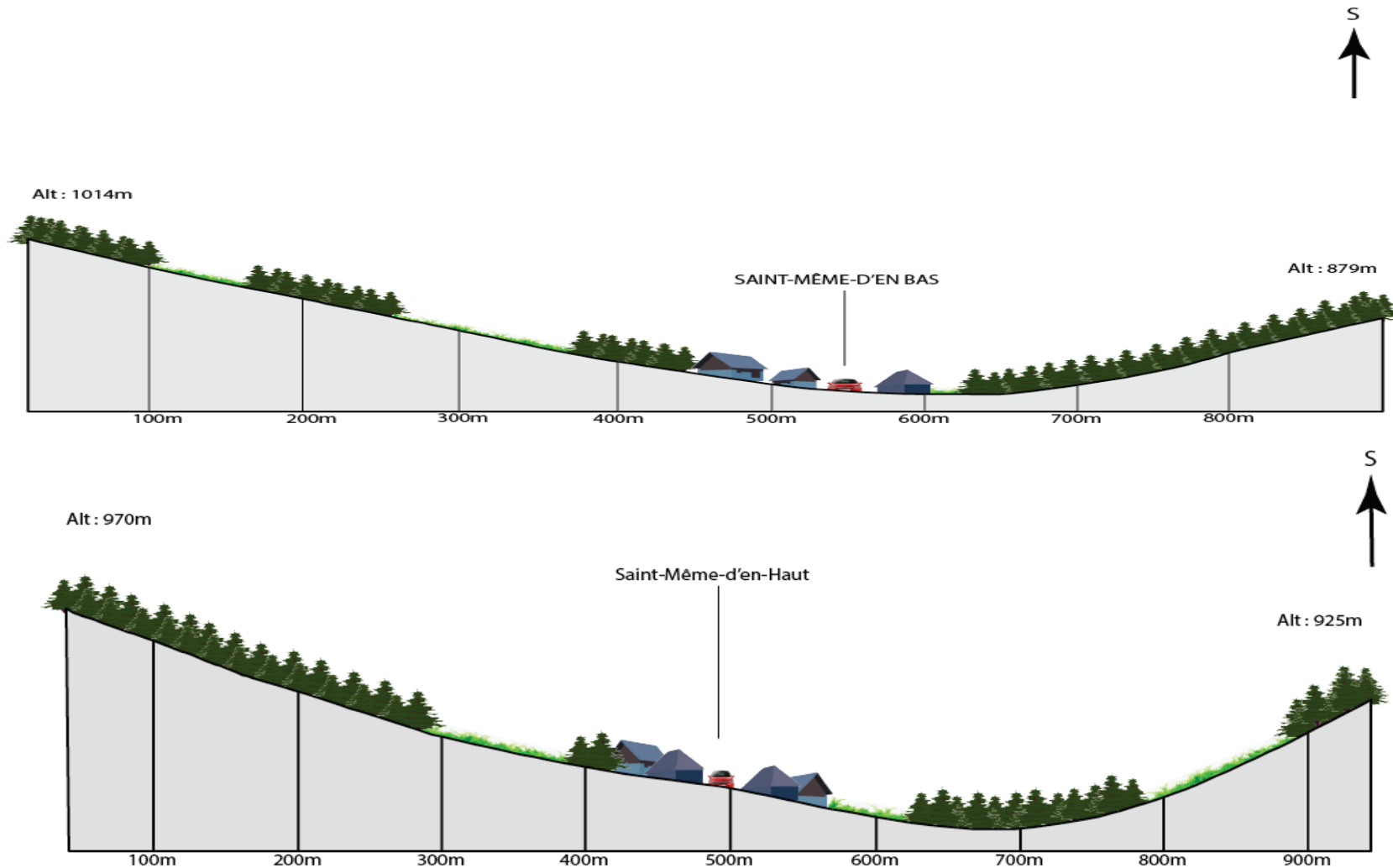
Evoquer le Cirque de Saint-Même, c'est parler d'une véritable mosaïque paysagère qui s'exprime dans un site aux reliefs atypiques. Ces paysages, c'est aussi la première chose qui attire l'œil, notamment par cette mise en scène dans le vallon du Cirque où le relief s'assimile à un levé de rideau progressif sur le site.

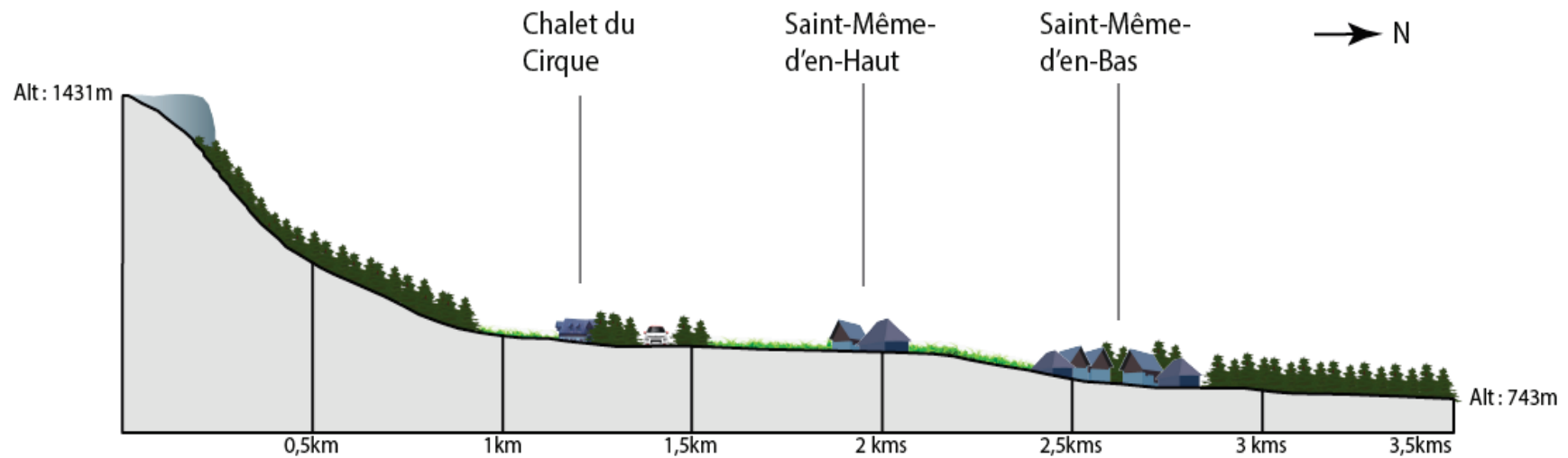
Le vallon, une ouverture progressive du paysage



Le vallon de Saint-Même se caractérise par un mélange de prairies agricoles et de forêts denses qui tendent à s'étendre dans le paysage. Les lisières sont nombreuses. Ce paysage peut être qualifié de « semi-ouvert » car la forêt marque cet environnement d'une main de maître. Les hameaux et quelques petits chemins agricoles se fondent dans le décor avec harmonie. En effet, ils possèdent une architecture typique de Chartreuse et ne remettent pas en cause les vues d'arrière-plan sur les reliefs du Cirque. A ce titre, les hameaux se muent en gardiens du Cirque, tout comme le Cirque veille sur ces mêmes hameaux. Une relation intime est nouée entre ces deux entités. Une situation favorisée par le vallon et sa mise en scène.

Le vallon se caractérise par ces vues et entremêlements d'objets, de Saint-Même-d'en-Bas au Cirque. Voici une présentation par phases de ce paysage.



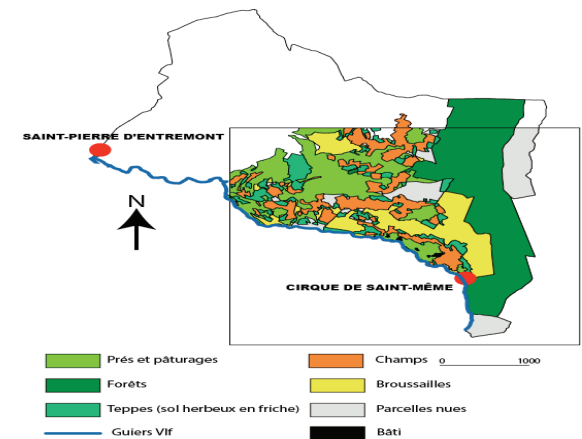


Coupes paysagères : Saint-Même-d'en-Bas et Saint-Même-d'en-Haut / Coupe des hauteurs du Cirque jusqu'aux hameaux, réalisations personnelles, mai 2020

Les coupes mettent en lumière les paysages autour des hameaux. Sur les deux premières, le mélange entre prairies et forêts apparaît. Toutefois, la forêt domine, la prairie est moins présente, bien qu'en amont, elle se découvre davantage comme le montre le bloc diagramme. La situation est quelque peu identique autour des deux hameaux, avec une ouverture légèrement plus marquée autour de Saint-Même-d'en-Haut. La forêt est plus dense en aval. Enfin, la dernière coupe présente ces séquences : des paysages rocheux où nous découvrons successivement la forêt des pentes du Cirque avec ses cascades, la prairie du Cirque et son chalet, le parking (les séquences montrent aussi des paysages occupés par l'homme), les prairies agricoles, les hameaux, les forêts puis le retour d'une forêt plus dense s'étalant jusqu'à Saint-Pierre-d'Entremont.

Le Cirque, un paysage surprenant aux multiples facettes

Les paysages sont diversifiés et se succèdent. Aucune chance de s'ennuyer. Tout change. C'est la particularité du refuge de Saint-Même. D'ouvert dans la prairie, le paysage se ferme avec la forêt puis devient semi-ouvert avec les falaises ou les lisières, avant de s'ouvrir vers l'alpage de l'Alpe de la Dame. De même, les ambiances changent. La carte ci-contre montre cette diversité de milieux où des surprises apparaissent : lapiaz, pessières, station abyssale. Selon l'altitude, les paysages changent. Plus on s'avance, plus le fond de vallée se révèle ainsi que le refuge. Cette succession évoquée ici n'est pas sans inspirer une certaine forme de poésie pour celui qui arrive à observer attentivement le Cirque et ses paysages.



Le paysage et ses composantes, réalisation personnelle, mai 2020

Cf. [Alpe de la Dame](#), [Ambiances](#), [Cirque](#), [Contemplation](#), [Drugey](#), [Falaises](#), [Fermeture](#), [Forêt](#), [Hameaux](#), [Itinéraires](#), [Lapiaz](#), [Lisière](#), [Observer](#), [Parking](#), [Pessière](#), [Prairie](#), [Réserve Naturelle](#), [Station abyssale](#), [Verticalité / horizontalité](#)

S TATION ABYSSALE : LA FORÊT ET SES MULTIPLES FACETTES

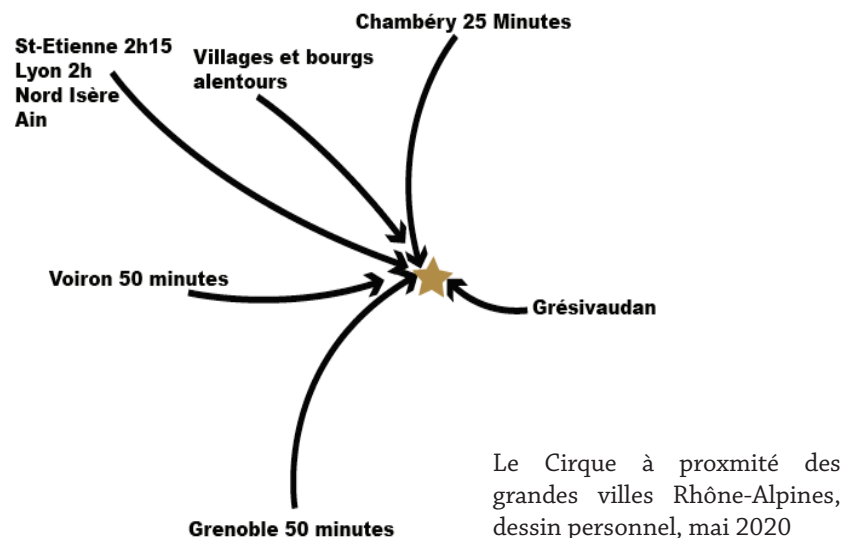
La station abyssale fait partie de ces milieux rares que le site couvre, à l'image des lapiaz ou des pessières évoquées auparavant.

La station abyssale correspond à un micro-climat froid situé sur des chaos de blocs rocheux. La végétation se compose notamment d'épicéas qui apprécient ce contexte froid et humide. La station abyssale prend habituellement place à l'étage subalpin, soit à une altitude plus haute que le coeur du Cirque. Dans le cas de Saint-Même, elle se découvre sur ses hauteurs, à une altitude assez haute, mais toujours en exposition nord.

Dans le paysage, ce type de milieu se remarque du fait du changement de végétation sur un site en particulier. Un élément de plus dans la mosaïque paysagère du Cirque de Saint-Même et de son refuge.

Cf. Cirque, Forêt, Lapiaz, Pessière,
Séquences paysagères

SUR-FRÉQUENTATION : COMPRENDRE LA SITUATION DU CIRQUE AUJOURD'HUI



Le Cirque de Saint-Même est actuellement soumis à une pression humaine en période estivale des plus conséquente. La sur-fréquentation est un enjeu qui inquiète en Chartreuse concernant ce site mais pas seulement. Cette situation déclenche la réflexion sur la notion de refuge car le réchauffement climatique et la proximité de villes comme Chambéry ou Grenoble favorise ce processus.

La proximité et la renommée du Cirque de Saint-Même

Chambéry, Grenoble mais aussi Voiron, Annecy, Lyon, Saint-Etienne ou Valence... Le Cirque de Saint-Même

semble si loin de tout. Mais il est tout proche. C'est le premier massif alpin, son accessibilité est donc renforcée par cette position à la fois stratégique mais qui peut provoquer une sur-fréquentation de sites exceptionnels comme Saint-Même. A Chambéry, de nouveaux habitants parlent du Cirque en ces termes :

« Le lieu qu'on m'a de suite indiqué quand je suis venu m'installer dans la région, pour être savoyard ».

A Grenoble, c'est un lieu connu des étudiants. Le site pouvant répondre à de multiples désirs (pic-nics, repos,

randonnée notamment), il attire, surtout en été. Son paysage est également peu commun autour des villes citées, ce qui renforce son engouement. Sa fraîcheur est aussi vantée.

Le réchauffement climatique comme accélérateur

Cette sur-fréquentation existe dans le Cirque de Saint-Même depuis les années 80, période où le tourisme prend son envol dans la vallée des Entremonts. Cependant, le réchauffement climatique va renforcer à l'avenir ces venues sur site. Un membre du PNR de Chartreuse en atteste :

« Nous sentons déjà les effets du réchauffement climatique sur la fréquentation dans le Cirque de Saint-Même et sur d'autres sites du massif de la Chartreuse ».

Par conséquent, pour confirmer cette tendance, un éco-compteur devrait voir le jour au péage de Saint-Même-d'en-Bas dans les mois à venir. Annuellement, selon les derniers chiffres de Mountain Wilderness (2009), c'est

environ 80 000 personnes qui montent dans le Cirque, pour 10 000 voitures.

Les conséquences : tensions, dégradations et refuge

Comme dit auparavant, cette sur-fréquentation provoque des tensions :

« La régulation du flux de voitures est indispensable pour la sauvegarde du site »

Ce témoignage émane d'un des propriétaires dans le vallon du Cirque. Fort d'une présence humaine considérable, des dégradations sont parfois constatées sur des clôtures, barrières ou dans les prairies. Mais elles peuvent aussi entraîner une dégradation du site comme le montre le nid de l'aigle royal, fragilisé par le vol en air libre depuis l'Aulp du Seuil.

La sur-fréquentation favorise donc la réflexion sur le refuge de Saint-Même.

Cf. « Aboyer », Agriculture, Chambéry, Changement climatique, Cirque, Grenoble, Jardin planétaire, Laboratoire, Parking, Péage, « Pollueur », Prairie, les Varvats, Week-end de l'Ascension

TÉLÉSKI : LE SKI, UNE HISTOIRE BRÈVE À SAINT-MÊME

SPORTS D'HIVER

TELESKI (de décembre à fin avril), neige de printemps. Piste balisée.

CAMPING

TERRAIN communal aménagé avec les douches municipales.

Nombreux terrains de camping aménagés.

TERRAINS de caravaning.

HOTELS et RESTAURANTS

Nos hôtels, chalets et auberges de montagne offrent un confort de bon aloi :

Des spécialités régionales renommées :

Truites du Guiers,
Jambon fumé,
Morilles,
Jaillies, etc...

On trouve dans les restaurants du Syndicat Hôtelier des repas chauds et froids à emporter à la portée de toutes les bourses.

CHAMBRES et APPARTEMENTS MEUBLES chez l'habitant, s'adresser au ESSI avec timbre pour réponse.

Les commerçants d'alimentation et de tous objets utiles sont bien approvisionnés à Saint-Pierre-d'Entremont.



La Vallée des Entremonts
Station de Tourisme Populaire
(Pays romantique vanté par Stendhal,
Jean-Jacques Rousseau et Balzac).
PAYS VERT que l'on appelle à juste titre
'EMERAUDE des Alpes Françaises



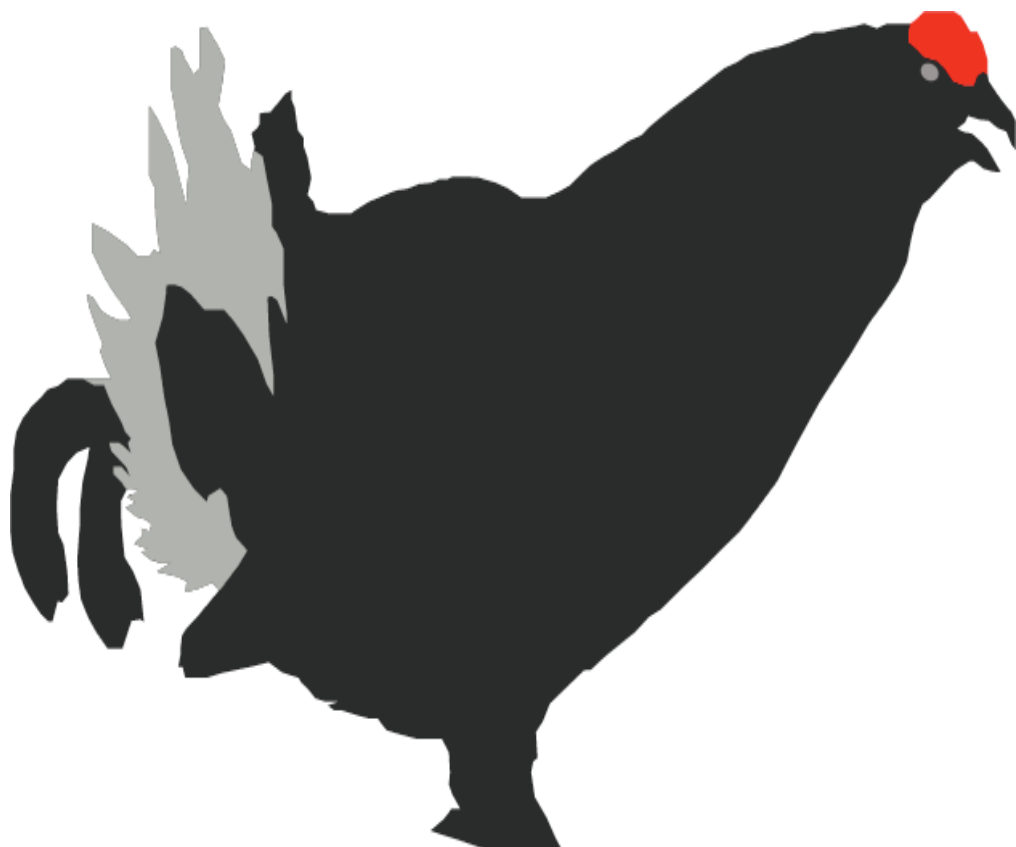
Peu utilisé, le téléski est démonté et déplacé sur le domaine skiable de Saint-Pierre-de-Chartreuse au lieu-dit « le Planolet ». Le ski de piste n'est donc qu'un souvenir lointain et flou dans le Cirque de Saint-Même. Mais il confirme que le site regorge d'anecdotes à découvrir pour connaître ce refuge.

Le tracé du téléski de Saint-Même, brochure touristique, archives de la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie

Le téléski de Saint-Même a pris place dans le Cirque de 1956 à 1961. C'est la première remontée mécanique de la vallée des Entremonts. La Maire de Saint-Pierre-d'Entremont confirme en évoquant le fait que ce téléski, placé côté Isère, est géré par Saint-Pierre-d'Entremont Savoie.

Peu accessible, le téléski ne restera pas longtemps dans le Cirque de Saint-Même. D'autres remontées sont installées au départ de Saint-Pierre-d'Entremont. Les stations de ski des Entremonts s'installent plus haut. Il s'agit des stations du Granier et des Déserts.

TÉTRAS-LYRE : SYMBOLE DE LA SENSIBILITÉ DU MILIEU



Le tétras-lyre, dessin personnel, mars 2020

Espèce emblématique des Alpes, le tétras-lyre est présent sur le massif de la Chartreuse et notamment dans le Cirque de Saint-Même. Le site comporte toutes les caractéristiques lui permettant de s'installer. Toutefois, il s'agit sans aucun doute de l'espèce la plus fragile du refuge de Saint-Même et des Alpes.

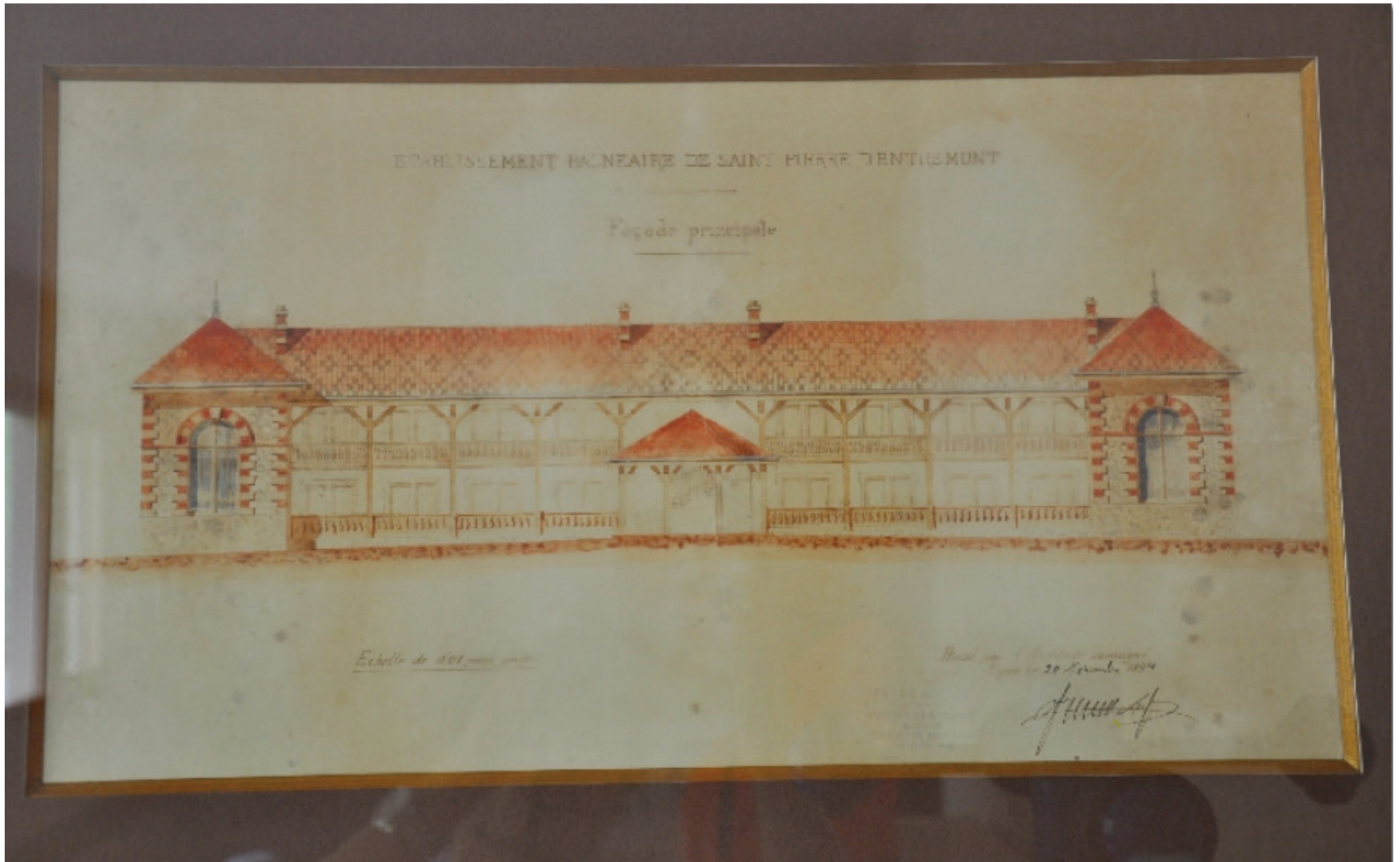
Le tétras prend place habituellement dans les zones comprises entre 1 000 et 2 300 mètres d'altitude. C'est ce que l'on nomme la « zone de combat » entre les forêts et les alpages. La zone de combat désigne l'espace où les tétras se battent, comme dans une arène, afin de conquérir les poules (les femelles). Il s'agit de « parades matinales », qui ont lieu au printemps. Des joutes entre

mâles donnent lieu à un spectacle rare et déconcertant : on peut observer des danses, des sauts et des moments de combats.

Le Cirque propose cette limite entre forêts et alpages avec un paysage semi-ouvert.

Le tétras est reconnaissable par son roucoulement notamment chez les mâles. Cet espèce est d'une fragilité extrême. Deux perturbations anthropiques peuvent tuer cet oiseau. Une suffit à l'affaiblir grandement. La notion de cohabitation est donc plus que jamais d'actualité dans le refuge de Saint-Même !

THERMES : LA NATURE COMME RESSOURCE ÉCONOMIQUE AU XIXE SIÈCLE



Le vallon du Cirque de Saint-Même et ses paysages ont fait l'objet d'un projet colossal à la fin du XIXe siècle. Explications.

L'eau, une ressource à exploiter

Dès le XVIIIe siècle, l'eau du Guiers Vif fait l'objet d'une mise en bouteille. Une commercialisation est lancée dès 1812, de façon à faire connaître les eaux de Saint-Pierre-d'Entremont. Elles proviennent de la source « Germaine ». Il s'agit d'une source sulfureuse correspondant aujourd'hui à la zone de captage pour abreuver Saint-Pierre-d'Entremont en eau.

A cette exploitation du Guiers Vif s'ajoute la présence de moulins à grains. L'eau devient un objet économique majeur dans la société chartrousine du XIXe siècle.

Développer le thermalisme

C'est en 1893 que fut créée la société des eaux minérales de Saint-Pierre-d'Entremont. Preuve de la volonté de développer un commerce autour de l'eau. C'est à ce moment que le projet de thermes est né.

Des plans illustrent la volonté de changer considérablement le vallon de Saint-Même. Il s'agit de l'emplacement choisi pour ériger ces thermes. Des séjours en cures étaient prévus en plus de la poursuite de la mise en bouteille et de la commercialisation de ces dernières. Comme en atteste la photographie ci-dessus, des plans avaient été dessinés avec une attention très particulière sur l'architecture, montrant une réelle volonté d'implantation et de développement.

Les thermes de Saint-Pierre-d'Entremont n'ont jamais vu le jour, faute de moyens mais pas d'ambitions. C'est finalement à Challes-les-Eaux (Savoie) que ces thermes furent érigés. Il s'agit du principal centre de thermalisme dans les environs du Cirque de Saint-Même. C'est un tournant dans l'histoire du Cirque et de ses environs : le refuge aurait pu être un centre thermal.

Ce cas montre que le rapport à l'eau était différent au XIXe siècle à Saint-Même. Le contexte n'était pas celui du réchauffement climatique. L'eau a d'abord été un enjeu économique puis nourricier.

Page précédente : photographie personnelle des plans des thermes de Saint-Pierre-d'Entremont, 12 mars 2020. Un projet qui n'aura jamais été réalisé !

TICHODROME ÉCHELETTE : LA FALAISE, UN REFUGE BIEN PRISÉ



Tichodrome échelette, dessin personnel, mars 2020

Le tichodrome échelette est une espèce prenant place dans le refuge de Saint-Même. Les conditions et les paysages lui sont favorables.

Pour apercevoir le tichodrome échelette, le regard doit se porter en direction des falaises ou parois rocheuses. En effet, c'est un oiseau agile que l'on perçoit grâce à ses déplacements conti-

nuels, ses battements d'ailes ou ses moments d'escalades sur ces mêmes parois. Le tichodrome se déploie dans ce genre de milieu, entre 1 000 et 2 500 mètres d'altitude. Les parois calcaires du Cirque se situent au dessus de 1 000 mètres d'altitude.

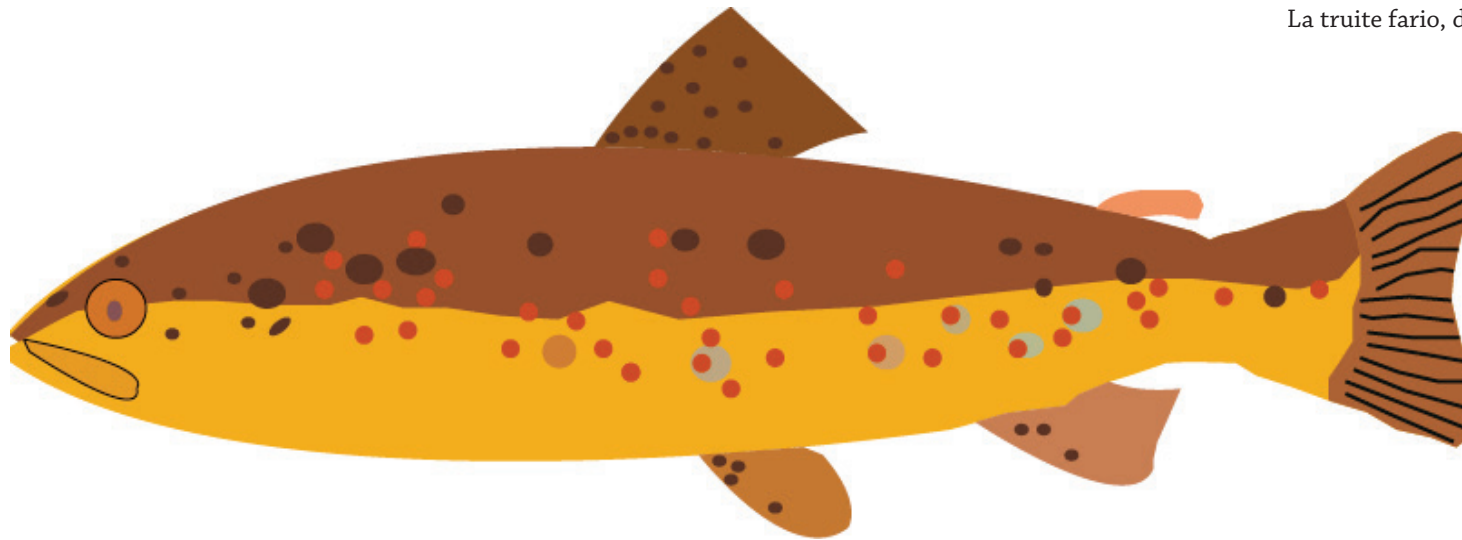
Son vol évoque d'autres familles d'oiseaux (huppe fasciée). Ses couleurs

lui confèrent cependant un caractère unique.

Une vie et un colocataire de plus dans le refuge de Saint-Même.

TRUITE FARIO : LE GUIERS VIF COMME REFUGE

La truite fario, dessin personnel, mai 2020



La truite fario prend place dans le Cirque de Saint-Même avec le Guiers Vif. Elle est également présente dans le Guiers Mort et l'Ainan, un affluent du Guiers en Chartreuse.

La truite est sensible aux aménagements des cours d'eau. Les barrages de toutes sortes, aussi minimes soient-ils, nuisent à la survie de cette espèce. Le Guiers Vif allant du Cirque à Saint-Pierre d'Entremont n'est pas aménagé, contrairement à la partie en aval du bourg. Ce sont des truites issues de souches locales. Aucune action de repeuplement n'a été engagée du fait de la qualité de l'eau et du non-aménagement du lit de la rivière.

Le Guiers Vif, le Guiers Mort et l'Ainan sont classées « rivières à migrateur » concernant la truite. Les eaux fraîches lui permettent de vivre dans des conditions adéquates. Dès 17 degrés, la truite fario est menacée avec un arrêt de son alimentation. Le niveau létal se situe à 24,5 degrés, soit une température jamais atteinte sur le Guiers Vif dans le Cirque. Pour autant, le niveau de l'eau en période estivale peut s'avérer inquiétant.

La truite fario est également une espèce occupant le refuge du Cirque de Saint-Même. Son existence est à prendre en compte, d'autant plus avec les usages autour du Guiers Vif en été (pic-nics et sur-fréquentation sur ses rives dans la prairie du Cirque).

T OURNERIE : LE VALLON DE SAINT-MÊME, AU COEUR DE L'ÉCONOMIE ENTREMONDANTE



La tournerie de Saint-Même se situe à l'entrée de Saint-Même-d'en-Bas, sur la rive du Guiers Vif. Il s'agit d'un lieu illustrant le passé industriel de la commune de Saint-Pierre-d'Entremont et de ses hameaux.

La tournerie fut créée en 1900 et servait à fabriquer des gourdes, des articles pour les parfumeurs et des étuis, notamment pour l'élixir de Chartreuse.

Aujourd'hui, elle est utilisée de façon ponctuelle. Son fonctionnement repose sur l'énergie hydraulique en lien avec le Guiers Vif. Une roue installée sur un mur du bâtiment avec des pâles métalliques tourne à l'aide de l'eau passant par un canal en amont et se conclut par une chute forcée. Des visites sont organisées. Depuis 2015, la tournerie est devenue un monument historique, avec le statut de site classé.

Un premier secret dévoilé à l'entrée du refuge de Saint-Même !

La tournerie aujourd'hui, Monumentum (site des monuments historiques)

«UTOPIE ? » : OU PAS ?

La réflexion portée sur le Cirque de Saint-Même n'a rien d'une utopie. Il convient de voir cette analyse comme une anticipation du monde de demain dans ces massifs alpins situés non loin des villes. Plusieurs éléments montrent que le refuge de Saint-Même n'a rien d'une utopie car il se fonde sur des données concrètes. En revanche, il reste à convaincre les individus sur de tels usages contraires à leurs habitudes, tant pour les touristes que les locaux.

Pourquoi est-ce une utopie finalement réaliste ?

Les éléments du refuge qui ont été présentés ou qui vont l'être montrent le refuge aujourd'hui, ses objets et ses composantes naturelles. Ainsi, l'idée du nid comme support du refuge utilise des matériaux locaux. Il en va de même pour les formes proposées des cabanes. De plus, tout repose sur des faits concrets, des observations, certes personnelles et donc pouvant s'avérer subjectives à certains moments mais réelles.

La réalité humaine dans le Cirque est par ailleurs un élément qui pousse à agir. Une situation qui ne peut durer sur le long terme. Il est clair que le

Cirque doit évoluer, surtout par rapport à ses usages. L'aménager revient à le mettre en danger. Le refuge ne change rien, mais n'est-ce pas justement là une utopie ?

Sommes-nous prêt à changer nos modes de vie ?

C'est l'une des questions à se poser concernant le refuge. Le danger repose sur un refus de ces usages, tant chez les habitants que chez les touristes. Or, cela apparaît moins risqué du côté des personnes venant de villes ou d'autres régions. Il s'agit d'adeptes de la montagne. De plus, s'il fait chaud en ville, la fraîcheur sera recherchée et ne devrait pas poser problème. En revanche, chez les habitants, les changements pourraient être un sujet de tension. Evoquer un changement d'usages pour le chalet du Cirque de Saint-Même est un risque. Il appartient à une famille locale puissante et impliquée dans les conflits d'usages. La notion de refuge doit se construire de manière collective.

L'approche faite ici se couple à la présentation du site. Il n'existe pas uniquement un modèle de refuge. Le critère devant prévaloir est celui de la cohabi-

tation avec le site. Un équilibre difficile à trouver si nous regardons notre rapport à la nature aujourd'hui.

Changer les usages dans la prairie ? C'est un enjeu pour le devenir des lieux mais qui pourrait être accepté s'il s'agit de préserver un site auquel les entremontants¹ sont attachés depuis de longues décennies. L'argument de la préservation du paysage et d'un cadre de vie qui leur est propre serait recevable mais pas assez convaincant. La solidarité entre montagnes et vallées pourrait opérer. Cependant, il n'est pas souhaitable de voir arriver en masse les habitants de Chambéry ou Grenoble.

Le Cirque n'est pas un cas isolé en Chartreuse. D'autres sites, cartographiés auparavant, rendent ce projet d'autant plus réaliste qu'il repose sur une situation partagée entre plusieurs sites. De plus, le rêve, l'idéal, l'inspiration poétique ne débouchent pas forcément sur des utopies : ils permettent aussi de découvrir la réalité du site, de le comprendre et de s'en rapprocher.

Alors, utopie ou réalité ? Même s'il fut présenté comme un idéal et un milieu poétique, le refuge est une réalité car

¹ Habitants des Entremonts

la situation exige d'évoluer. L'utopie, à titre personnel, aurait été d'aménager le lieu drastiquement. Cet épisode de l'aménagement de la montagne a déjà vu le jour avec les stations de ski et il n'est pas viable sur le long terme. C'est une utopie, utopie de laquelle les aménageurs alpins ne sortent guère aujourd'hui.

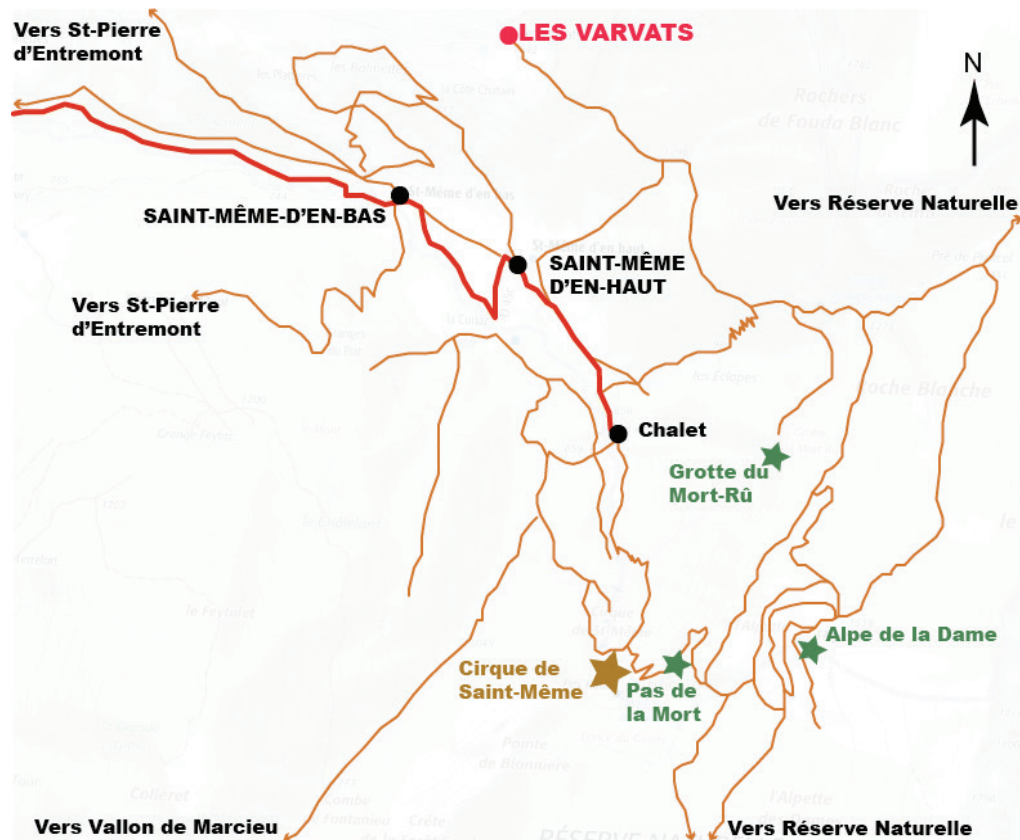
Le refuge de Saint-Même est une réalité qui demandera à évoluer dans le temps selon les contextes. En revanche, la certitude d'un Cirque étouffé par les flux de personnes est réel. Il convient de l'éviter. Le refuge est une alternative à défendre et à construire, se basant sur les éléments déjà en place.

Cf. « **Aboyer** », **Acceptation sociale, Autonomie, Cabanes, Camping, Géo-social.e.s, Cosmopolitique, Idéal, Laboratoire, Nid**

VARVATS (LES) : UNE AUTRE PORTE D'ENTRÉE DU REFUGE

Hameau des Varvats, dessin personnel, juin 2020





Les Varvats, situation, réalisation personnelle, juin 2020

Le hameau des Varvats, du nom d'une famille locale, se situe sur la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie à 1 042 mètres d'altitude. Il s'agit d'un lieu connu pour les randonneurs s'aventurant dans le Cirque et tout particulièrement pour rejoindre ses hauteurs. Le hameau des Varvats est la porte d'entrée principale vers la Réserve Naturelle des « Hauts de Chartreuse ». Avec l'accès depuis la prairie du Cirque, il constitue l'entrée majeure dans le refuge de Saint-Même. Ce qui fait sa

renommée. Peu d'habitations, peu de vie mais un départ vers les hauteurs du Cirque.

Le hameau des Varvats est répertorié sur les sites de randonnée et donc bien connu du grand public.



Vue depuis les Varvats, photographie personnelle, mars 2020

Depuis le hameau et sa route, les vues sur le paysage du Cirque de Saint-Même font parties des plus impressionnantes qui soient observables dans le secteur.

La vue exposée ici montre un point de fuite et une vue panoramique sur le site, ses falaises et ses alpages. Au niveau des crêtes, les espaces ouverts et enneigés laissent deviner l'Alpe de la Dame. Cette vue est à observer depuis les Varvats et tout au long de sa route

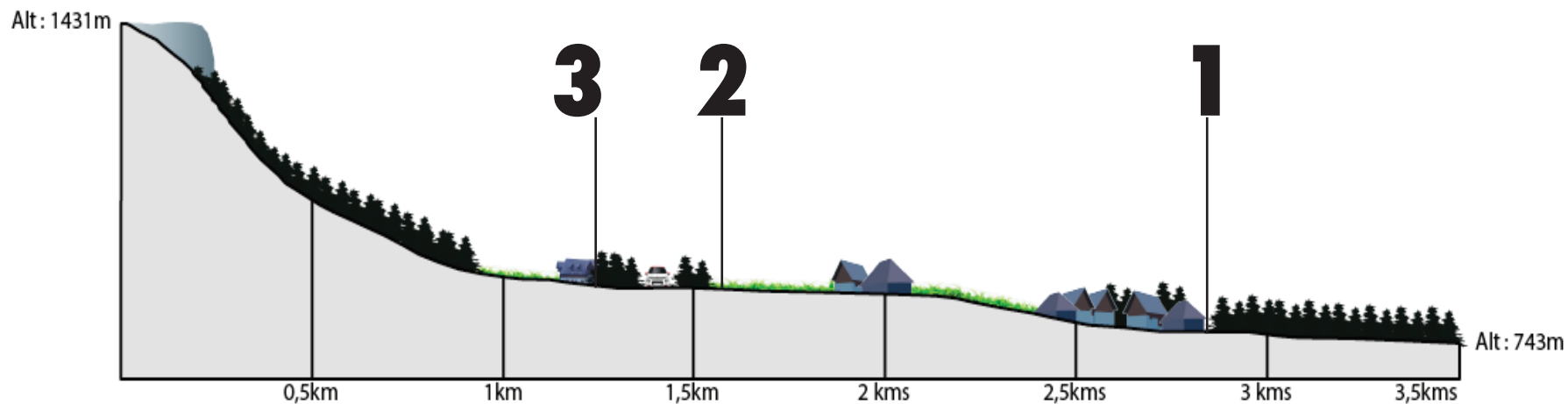
en provenance de Saint-Pierre-d'Entremont.

La forêt domine, quelques arbres viennent obstruer la vue (moins visible en hiver). Enfin, les notions de verticalité et horizontalité apparaissent, bien que le vallon de Saint-Même soit le plus explicite dans le cadre de cette analyse.

Cf. **Randonnée, Réserve Naturelle, Sur-fréquentation, Verticalité / horizontalité**

VERTICALITÉ / HORIZONTALITÉ : QUAND LES LIGNES DU PAYSAGE S'ENTRELAÇENT

Le paysage du Cirque, c'est aussi ce rapport entre éléments verticaux et horizontaux, élevés et plus plats.



1



En s'avancant dans le vallon du Cirque, le rapport entre plaine et reliefs apporte un suspens au visiteur. Celui-ci s'affirme au fur et à mesure de l'avancée en traversant les hameaux de Saint-Même. Que se cache-t-il au bout du vallon ? Ici, à Saint-Même-d'en-Bas, les premières vues sur les reliefs du Cirque se dessinent. Une domination semble s'exercer sur le hameau. Les montagnes veillent-elles sur le hameau ? Le hameau est-il le gardien du refuge de Saint-Même ? Tout semble interagir. De plus, les lignes des montagnes descendantes depuis les falaises calcaires mettent en scène le Cirque, tel un rideau de scène s'ouvrant progressivement. Le rapport entre horizontalité et verticalité s'installe.



En amont des hameaux de Saint-Même, ces lignes verticales et horizontales continuent de prendre place. La route construit un point de fuite et vient se perdre dans les reliefs du Cirque. Les lignes de crêtes renforcent cette sensation de forteresse et de protection. Le Cirque enveloppe son observateur. Les lignes verticales, créées par les sapins et les lignes sous les falaises ainsi que par la prairie, invitent à se rendre au coeur du Cirque. L'horizontalité nous enveloppe. Autant d'éléments qui se révèlent par le regard et par la marche, deux temps décisifs pour découvrir le Cirque de Saint-Même et son refuge. Le Cirque happe celui qui s'y aventure.

2

1- Saint-Même-d'en-Bas
2- En direction du parking
3- Passage du Drugey
Photographies personnelles, janvier et mars
2020



En passant le parking en direction du Cirque, les sapins viennent accentuer ce lien entre horizontalité et verticalité. Le point de fuite est toujours présent avec la route. Quant à la verticalité, elle est matérialisée par les sapins annonçant une autre forme verticale, celle des falaises. Tel une entrée en matière, un avant-goût des paysages du Cirque. Les arbres accentuent cette sensation de refuge et de protection pour l'observateur sensible du site. L'idée d'être happé apparaît de nouveau. Le paysage se resserre comme un étau. En marchant, c'est une impression forte qui invite à la rêverie : que trouver dans ce site mystérieux et comment s'y intégrer ?

3

Cf. Ambiances, Cirque, Contemplation, Falaises, Itinéraires, Observer, Séquences paysagères, les Varvats

VULNÉRAIRE DES CHARTREUX : SOIGNER LES MAUX, UN AVANT-GOÛT DU REFUGE ?



Vulnéraire des Chartreux, dessin personnel, juin 2020

La Vulnéraire des Chartreux est une plante qui prend refuge dans certains milieux que le Cirque de Saint-Même possède. La Chartreuse est le seul massif alpin à abriter cette plante. Elle est présente jusqu'à une altitude de 2 500 mètres, soit plus haut que les points culminants du massif.

Les paysages convenant à la Vulnéraire

des Chartreux sont multiples. Dans le Cirque et ses alentours, elle s'observe dans les falaises calcaires, les éboulis ou les lapiaz.

La Vulnéraire des Chartreux possède des vertues médicales nombreuses : tonifiante, antispasmodique mais aussi, comme son nom l'indique, vulnéraire. Autrement dit, elle soigne les plaies.

Enfin, elle sert de digestif.

Cette plante, propre à la Chartreuse comme le confirme son nom, caractérise le paysage du Cirque de Saint-Même et trouve refuge au cœur de ses séquences paysagères.

Un refuge riche et varié.

WAGON : UN SECRET BIEN GARDÉ



L'un des faits marquants du Cirque de Saint-Même fut la venue d'un wagon au coeur du site, dans la première moitié du XXe siècle.

« *Il y eut un wagon dans le Cirque* », « *des wagons recyclés* »

Telles furent les mots inattendus de Madame la Maire de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie. Une surprise de plus à Saint-Même. En effet, le wagon provenait de la gare SNCF la plus proche, à savoir Chambéry Challes-les-Eaux. La route depuis le bassin chambérien étant étroite et sinueuse, avec des passages qui nécessitent une certaine conduite, difficile d'imaginer une montée du wagon jusqu'au Cirque.

Un refuge surprenant...

WEEK-END DE L'ASCENSION : TOUS AU CIRQUE !

Un site très fréquenté

Le week-end de l'Ascension, le Cirque de Saint-Même est resté saturé sur 3 des 4 jours avec fermeture des parkings de la route d'accès. Le jeudi, on comptait 300 véhicules, vendredi 280, et dimanche 250. Les parkings, situés dans un périmètre de captage d'eau potable ont fait l'objet d'une forte fréquentation nocturne par les camping-caristes. Pourtant, le stationnement y est interdit de 20 h à 8 h afin d'éviter d'éventuelles pollutions. Sont également interdits les feux et les bivouacs. Ces infractions sont verbalisables.

Partie de l'article consacré au Cirque de Saint-Même dans le Dauphiné Libéré du 3 juin 2020

Le week-end de l'Ascension 2020 a le mérite de prouver que le Cirque de Saint-Même est un véritable refuge pour un grand nombre de personnes. Le Dauphiné Libéré, comme d'autres journaux, témoigne de cette arrivée massive dans le site.

Un aperçu du monde de demain ?

La crise du COVID-19 ayant tenu chacun chez soi pendant deux mois, le début du déconfinement amorcé le 11 mai 2020 apparut dès lors comme un test : quelle utilisation allait être faite du Cirque de Saint-Même ? Le gouver-

nement autorisant les déplacements dans un rayon de cent kilomètres jusqu'au 2 juin 2020, il fut intéressant d'analyser les usages sur place dans ce contexte.

Le week-end de l'Ascension étant ensoleillé, toutes les conditions étaient réunies afin de se rendre dans le Cirque. Comme le relate la presse, et comme nous pouvions nous y attendre, c'est une arrivée massive qui s'opéra à Saint-Même. Des individus venus de Chambéry, Grenoble et de la région lyonnaise. Ces derniers cherchèrent une bouffée d'oxygène, dans un climat justement anxiogène depuis plusieurs semaines. Le cadre, la nature, la fraî-

cheur, autant d'éléments qui vont accélérer et renforcer la présence humaine sur place.

Non-respect des règles

L'article évoque des pratiques allant à l'encontre de celles autorisées dans le Cirque, ce qui montre une véritable méconnaissance du site et de ses composantes. Des connaissances que l'abécédaire met en avant. Remarquons que certaines personnes ont ressenti le besoin de venir dormir sur place. Ce qui démontre un besoin de séjours dépassant la simple journée. Une preuve que Saint-Même est un véritable refuge, qui se construit dès aujourd'hui, sous

des formes parfois anarchiques.

Le COVID-19 révèle le Cirque de Saint-Même en tant que refuge.

Cf. [Sur-fréquentation](#), [Refuge](#)

CONCLUSION : SAINT-MÊME EST DÉJÀ UN REFUGE...

Au regard de cet abécédaire, l'idée que le Cirque de Saint-Même est déjà un refuge fait sens. L'aigle royal, le sabot de Vénus, le tichodrome échelette ou la vulnérable des Chartreux ? Tous trouvent refuge en ces lieux.

L'idée de refuge repose sur une base, un fondement qui lui donne une certaine légitimité. Cette dernière se renforce avec le paysage du Cirque et ses falaises protectrices des aléas du monde extérieur. Aujourd'hui, ce sont les êtres humains qui se réfugient dans le Cirque. D'abord pour une journée. Ensuite, les temporalités évoluent, avec des caravanes et des bivouacs toujours plus nombreux, provoquant des tensions avec les propriétaires et exploitants de Saint-Même.

Parler du refuge, c'est prévoir l'avenir. C'est aussi avoir conscience de ce qu'il se joue dans le Cirque. Un agriculteur demande, sur fond d'exagération :

« Mais pourquoi tout le monde se donne rendez-vous ici au même moment ? »

La réponse est simple : si proche, si beau, si frais, le Cirque répond à leur

attente, surtout en période de canicule. Tout le monde ne vient pas au Cirque. Il suffit de passer au col du Granier ou au col de Porte pour se rendre compte que ce phénomène de sur-fréquentation est propre à la Chartreuse. Le massif est un refuge. Une situation qui se renforce avec le réchauffement climatique. L'atout supplémentaire concernant le Cirque de Saint-Même est son paysage. Il est unique dans le massif. Le Cirque voisin de la Plagne n'est pas aussi impressionnant.

Le refuge, reflet d'une réalité locale

Suivant l'abécédaire proposé ici, le refuge ne fait que s'ancrer dans une réalité qui touche déjà le Cirque. Les gens sont de plus en plus nombreux. N'est-il pas pertinent de leur faire découvrir ce lieu sous un angle sensible ?

Nul ne peut dire qu'il connaît un lieu dans ses moindres détails. La méthode de l'abécédaire permet de découvrir ces détails justement souvent méconnus et invisibles. Chaque site naturel, chaque ville ou tout autre espace peuvent se prêter à cette retranscription des activités, des paysages mais aussi d'anecdotes.

Le Cirque, pas un cas isolé

Comme montré dans l'abécédaire, la Chartreuse propose d'autres lieux similaires. Est-ce bon de les faire connaître sous cet angle ? Si un site est présenté comme tel, il convient de ne pas concentrer les possibles flux de personnes sur un même endroit. De plus, la Chartreuse est à la fois connue et proche. Cette notion de refuge permettrait de veiller à la place de chacun dans ces sites naturels. L'idée est aussi de garantir un accès égal à tous à la nature, un principe démocratique fort à ne pas oublier. L'abécédaire offre justement une approche qui amène une découverte et un accès identique à tous.

La proximité des villes est un élément central. Combien de villes en France proposent une situation similaire ? Plusieurs exemples viennent à l'esprit : Saint-Etienne et le massif du Pilat (également dans un PNR), Annecy et le massif des Bornes, Marseille et le massif de l'Etoile dans son arrière-pays, Clermont-Ferrand et la chaîne des Puys... sans parler de Chambéry qui jouit de la proximité des Bauges ou encore de Grenoble avec le Vercors, Belledonne ou le massif du Taillefer. Toutes les villes ne peuvent en dire autant. Mais cela a le mérite de por-

ter une réflexion sur le rapport de ces espaces urbains avec le monde rural de proximité. Les présenter revêt un équilibre complexe : en parler et amener des gens ou les tenir à l'écart et éviter une sur-fréquentation ? Le Cirque de Saint-Même, de par les usages qui s'y jouent, donnent la sensation d'être un espace périurbain de Chambéry ou de Grenoble. Comme l'ensemble de la Chartreuse. Les Bauges et le plateau du Revard présentent des cas similaires, tout comme le Vercors et les alentours de Lans-en-Vercors. Autant de lieux qui mériteraient de s'y attarder en réalisant des abécédaires.

BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAFIE

BARKIN David, DOMINY Michèle. « Les régions montagneuses : terres de refuge ou écosystèmes pour l'humanité ? » In: Revue de géographie alpine, tome 89, n°2, 2001. pp. 67-72.

BERQUE Augustin, « Les raisons du paysage » (p.39) http://www.oeuvresouvertes.net/autres_espaces/berque1.html

BONIN Sophie, « Agriculture, paysage, espace de montagne. Représentation et politique de développement durable », Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation; Ecole nationale du génie rural, des eaux et forêts, Paris, 1995

BOURG Dominique, « Les Sentiments de la nature ». La Découverte, « Cahiers libres », 1993, 250 pages. ISBN : 9782707122254. URL : <https://www.cairn.info/les-sentiments-de-la-nature--9782707122254.htm>

CLÉMENT Gilles, « La sagesse du jardinier », l'Oeil Neuf Edition, 2004

DE BAECQUE Antoine, « Une histoire de la marche ». Éditions Perrin, « Synthèses Historiques », 2016, 384 pages.

FREMONT Armand, « À la recherche du rural perdu », Géographie, économie, société, 2009/1 (Vol. 11), p. 39-45. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-39.htm>

FREMONT Armand, « Les profondeurs des paysages géographiques ». URL : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_2_1461

FRILEUX Pauline, « La ville durable et ses territoires de nature : politiques vertes et évaluations » », Natures Sciences Sociétés, 2007/3 (Vol. 15), p. 307-312. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-3-page-307.htm>

GAUCHON Christophe, « Les sites naturels classés entre 1906 et 1930 dans les Alpes du Nord : entre tourisme et protection, bilan et actualité », Revue de Géographie Alpine, 2002, pp.15-31

GEMENNE François, « Migrations et déplacements de populations dans un monde à + 4° C. Scénarios d'évolution et options politiques », Études, 2011/6 (Tome 414), p. 727-738. DOI : 10.3917/etu.4146.0727. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-6-page-727.htm>

GAGNON Serge, « Attractivité touristique et « sens » géo-anthropologique des territoires », Téoros [Online], 26-2 | 2007, Online since 01 February 2011, URL : <http://journals.openedition.org/teoros/792>

GUTWIRTH Serge. « Bouleversement climatique : penser ce qui vient avec Bruno Latour ». In: Revue Juridique de l'Environnement, n°1, 2014. pp. 45-50. Url : www.persee.fr/doc/rjenv_0397-0299_2014_num_39_1_6227

HÉLARD André, « John Ruskin et les Cathédrales de la Terre », Ed. Guérin, Chamonix, 2005

LABORDE Christophe, « Le jardin alpin », Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, l'Atelier technique des espaces naturels, Ministère de l'environnement, direction de la protection de la nature, 1989

LATOURE Bruno, « Défendre la nature, on baille. Défendre les territoires, on se bouge », 23 novembre 2017, Reporterre (article) :<https://reporterre.net/Bruno-Latour-Defendre-la-nature-on-baille-Defendre-les-territoires-on-se-bouge>

PIERON Jean-Philippe, « Au-delà de l'anthropocentrisme : la nature comme partenaire », Revue du MAUSS, 2013/2 (n° 42), p. 41-48. DOI : 10.3917/rdm.042.0041. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2013-2-page-41.htm>

ROGER Alain, « Court traité du paysage », Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1997.

SAUVAGEOT Anne, « Introduction », dans : , Sophie Calle, l'art caméléon. sous la direction de Sauvageot Anne. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Perspectives critiques », 2007, p. 9-15. URL : <https://www.cairn.info/sophie-calle-l-art-cameleon--9782130559986-page-9.htm>

SIMÉONI Patricia, BALLU Valérie, « Le mythe des premiers réfugiés climatiques : mouvements de populations et changements environnementaux aux îles Torrès (Vanouatou, Mélanésie) », Annales de géographie, 2012/3 (n° 685), p. 219-241. DOI : 10.3917/ag.685.0219. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-3-page-219.htm>

SIROST Olivier, « Se mettre à l'abri ou jouer sa vie ? Éléments d'une culture sociale du risque », Sociétés, 2002/3 (no 77), p. 5-15. DOI : 10.3917/soc.077.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2002-3-page-5.htm>

ABÉCÉDAIRES

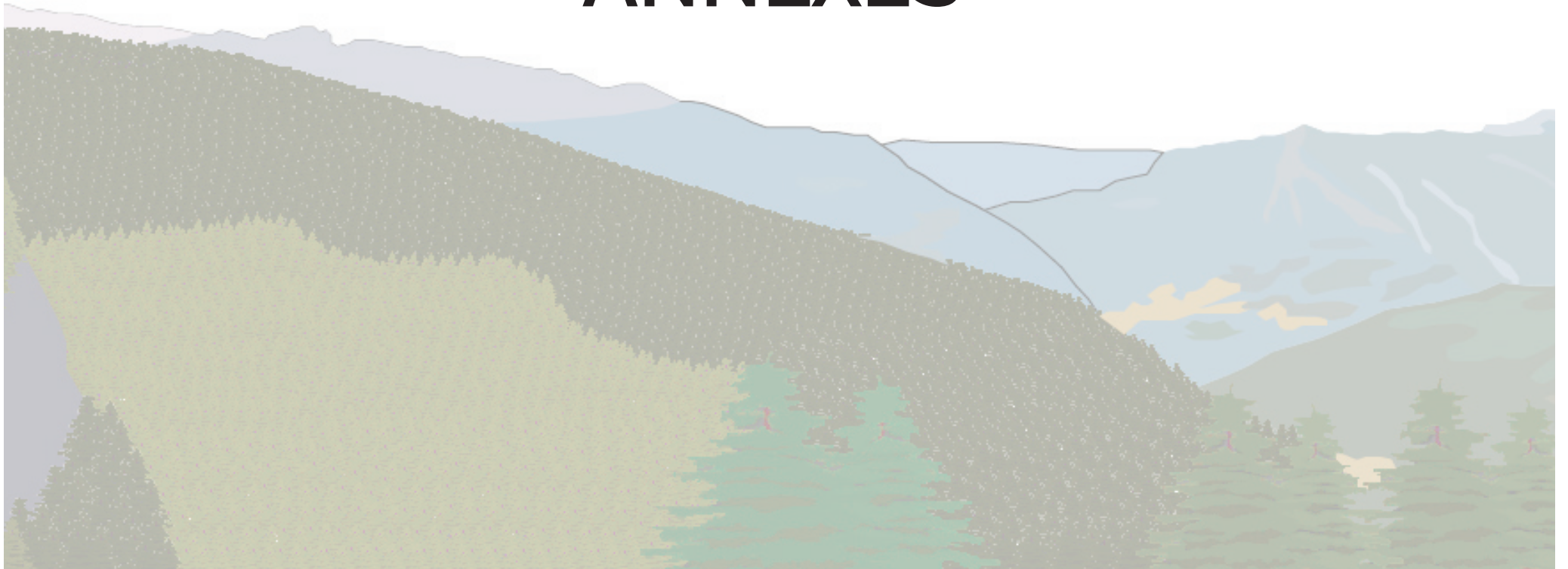
« A l'entour du cimetière, un parcours dans le quartier du Crêt-de-Roch (Saint-Etienne), lecture du site, enjeux de projet », juin-décembre 2001, Bazar Urbain, sous la responsabilité de Jean-Michel ROUX et de Marie-Christine COUIC, avec Catherine AVENTIN, Suzel BALEZ et Nicolas TIXIER

Abécédaire de la biodiversité de Paris-Saclay, Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay, collection Praxis, 2001

« Les mots du paysage et des jardins », abécédaire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, projet de recherche « jardins », juin 2016

D'autres abécédaires ont été convoqués d'une façon plus ponctuelle et touchant à d'autres domaines que l'urbanisme, le paysage et l'aménagement.

ANNEXES



ANNEXE 1 : ARRÊTÉ DU 20 JUILLET 2004 CONCERNANT LE VOL LIBRE SUR LE CIRQUE DE SAINT-MÊME



Réserve Naturelle
HAUTS DE CHARTREUSE

N/Réf : JB/100403
V/Réf :
Objet : Décollage Cirque de Saint-Même
Suivi par : Jérôme BAILLY

CODEVOLI
Serge RAMUS
Le Fragnès
283 rue Jean Jarsès
38920 CROLLES

Date : mardi 20 juillet 2004

Monsieur,

Comme prévu suite à la signature de la convention partenariale pour la protection des rapaces sur la Réserve Naturelle en mai 2003, nous vous transmettons l'arrêté préfectoral concernant l'interdiction de décollage au Cirque de Saint-Même, que la préfecture vient de nous faire parvenir.

Un panneau d'information sera prochainement mis en place au parking de départ.

Concernant les recommandations de survol lors des cross, un effort de communication reste bien sûr à faire sur le long terme.

Pour information, en 2004, la nidification de l'aigle royal sur ce site semblerait avoir échoué ou s'être reportée sur une autre zone, bien que les aires du cirque aient été fréquentées en début de printemps. L'autre couple de la réserve, situé côté Grésivaudan aurait échoué également en cours de printemps, après la ponte. Dans les deux cas, les causes ne sont pas connues.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, vous remerciant de votre participation, recevez nos salutations cordiales.



Parc
naturel
régional
de Chartreuse
Organisme gestionnaire:
Parc naturel régional de
Chartreuse

Adresse de la Réserve
Maison du Parc
38380 St Pierre de
Chartreuse

Téléphone :
04 76 88 75 20
Télécopie :
04 76 88 75 30

N° SIRET :
253 804 363 00021

La Conservatrice,
Suzanne FORET

Courrier adressé à : - Pierre BOISSELIER, Vice-Président du Parc chargé du tourisme
- Serge RAMU, CODEVOLI
- Dominique JEAN, Comité de Savoie Vol Libre
- Serge BONNET, Les Gens d'Air
- Guillaume BELLET, Prévot
- Jacques PREVOST, CORA Isère

PJ 2 : copie de l'arrêté préfectoral
copie de la convention protection des rapaces (pour mémoire)

Mél : reserve.naturelle@parc-chartreuse.net

ANNEXE 2 : LA ZNIEFF DU CIRQUE DE SAINT-MÈME

Milieux naturels

34.41	LISIERES XERO THERMOPHILES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
42.215	PESSIERES DE STATIONS FROIDES
42.54	FORETS DE PINS SYLVESTRES A ERICA HERBACEA
54.12	SOURCES D'EAU DURE
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS

Flore

Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet
Cerfeuil des prés	<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Asperge à feuilles étroites	<i>Asparagus tenuifolius</i> Lam.
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	<i>Aster amellus</i> L.
Astragale toujours vert	<i>Astragalus sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i>
Buplèvre à longues feuilles	<i>Bupleurum longifolium</i> L.
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam DC.) Brid. Ex Moug. & Nesti.
Campanule à feuilles larges	<i>Campanula latifolia</i> L.
Laïche faux pied d'oiseau	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman
Carlina à feuilles d'acanthe	<i>Carlina acanthifolia</i>
Centranthe à feuilles étroites	<i>Centranthus angustifolius</i> (Miller) DC.
Céphalaira des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Dorine à feuilles opposées	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L.
Circée des Alpes	<i>Circaea alpina</i> L.
Cirse tubéreux	<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All.
Clématite des Alpes	<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller
Racine de corail	<i>Corallorrhiza corallorrhiza</i> (L.) Karsten
Crépidie rongée	<i>Crepis praemorsa</i> (L.) F.L. Walthier
Cynoglosse d'Allemagne	<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq.
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Cystoptéris des montagnes	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.
Orchis de Traunsteiner	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Sauter) Soó
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Éillet superbe	<i>Dianthus superbus</i> L.
Lycopode des Alpes	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub
Epipactis de Müller	<i>Epipactis muelleri</i> Godfery
Epipogon sans feuille	<i>Epipogon aphyllum</i> Swartz
Panicaut des Alpes (Reine des Alpes)	<i>Eryngium alpinum</i> L.
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gaillet jaunâtre	<i>Galium obliquum</i> Vill.
Gaillet des Alpes occidentales	<i>Galium pseudoalpinum</i> Ehrend.
Gentiane d'Allemagne	<i>Gentiana germanica</i> (Willd.) Börner
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Avoine soyeuse	<i>Helictotrichon setaceum</i> (Vill.) Henrard
Épervière de Lawson	<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.
Millepertuis à feuilles rondes	<i>Hypericum nummularium</i> L.
Impatiante ne-me-touchez-pas	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.
Inule de Suisse	<i>Inula helvetica</i> Weber
Laser de France	<i>Lasertium gallicum</i> L.
Laser de Prusse	<i>Lasertium prutenicum</i> L.
Gesse noirissante	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.

Faune vertébrée

Mammifères	
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>
Vespertillon de Brandt	<i>Myotis brandti</i>
Vespertillon de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
Vespertillon à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>
Oreillard septentrional (troux)	<i>Plecotus auritus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
Oiseaux	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

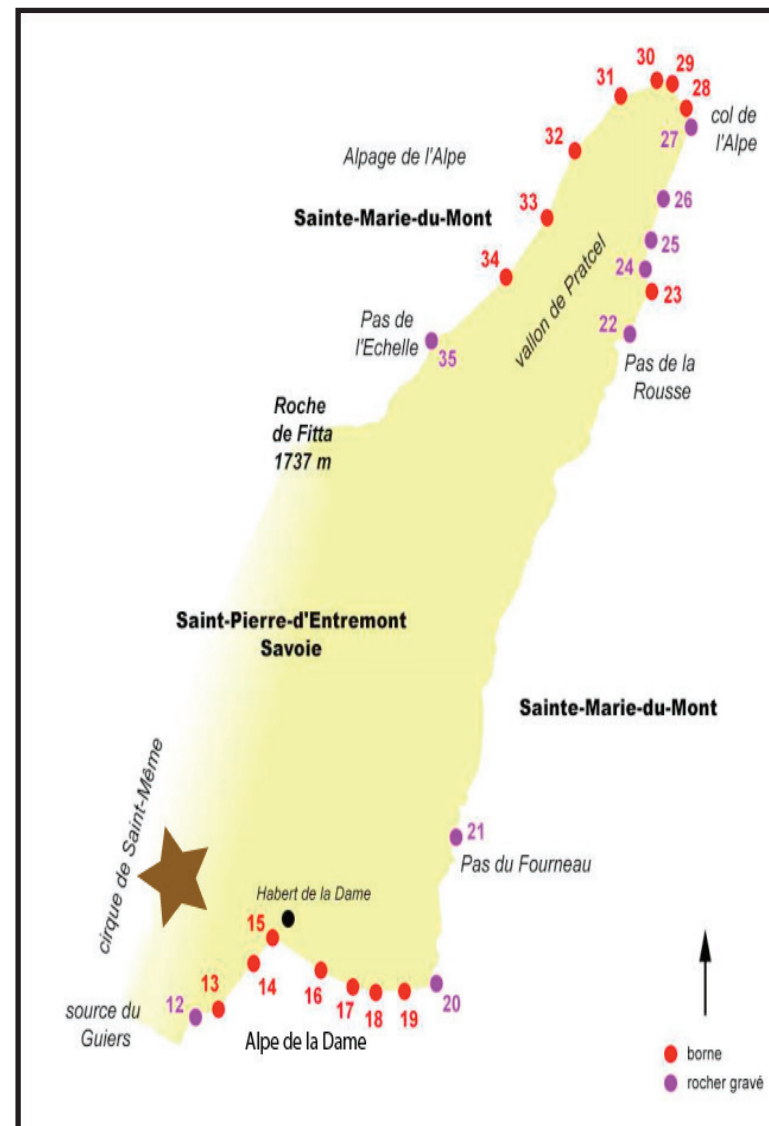
Faune invertébrée

Libellules	
Agrion délicat	<i>Coriagrion tenellum</i>
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>
Papillons	
Hermite	<i>Chazara briseis</i>
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lunaria vivace	<i>Lunaria rediviva</i> L.
Minuartie à feuilles capillaires	<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebner
Myosotis à très petites fleurs	<i>Myosotis miniflora</i> Boiss. & Reut.
Bugrane buissonnante	<i>Ononis fruticosa</i> L.
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i> Hudson
Orobanche blanche	<i>Orobanche alba</i> Willd.
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens</i> Schleicher ex Gaudin
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula grandiflora</i> Lam.
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>grandiflora</i>
Grassette à fleurs roses	<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>rosea</i> (Mittel) Cas
Grassette à éperon étroit	<i>Pinguicula leptoceras</i> Reichenb.
Pâleurin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Potentille luisante	<i>Potentilla nitida</i> L.
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i> Swartz
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia</i> L.
Renoncule à feuilles de parnassie	<i>Ranunculus parnassifolius</i> L.
Renoncule de Séguier	<i>Ranunculus seguieri</i> Vill.
Orpin rose	<i>Rhodiola rosea</i> L.
Scorzonère d'Espagne (Salsifis noir)	<i>Scorzonera hispanica</i> L.
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	<i>Stipa pennata</i> L.
Tozzia des Alpes	<i>Tozzia alpina</i> L.
Valériane à feuilles de saule	<i>Valeriana salicina</i> All.
Pensée du mont Cenis	<i>Viola cenisia</i> L.

*Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - Annecy - 74

ANNEXE 3 : CARTE DE LOCALISATION DES BORNES FRONTALIÈRES ENTRE LA SAVOIE ET LA FRANCE

Source : État des lieux patrimonial / commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie / 2005-2006
Parc naturel régional de Chartreuse / Service du Patrimoine culturel de l'Isère / Conservation Départementale de Savoie



GLOSSAIRE

FUTAIE IRRÉGULIÈRE

Nommée aussi « futaie jardinée », ce mode de gestion forestière prend en compte les cycles naturels de la forêt. Celle en « futaie irrégulière », ou « futaie jardinée », au contraire, prend soin de l'écosystème forestier et respecte les cycles naturels en prenant en compte des arbres de tout âge. Ainsi, du semis à la vieille futaie, l'ensemble des stades d'évolution des arbres sont représentés dans les forêts gérées de cette façon.

ANTHRACOLOGIE

Visant à comprendre l'histoire d'un site naturel, d'un paysage, l'anthracologie étudie les charbons de bois. Une fois prélevés, ils sont tamisés pour en faire ressortir les plus gros morceaux. Une fois triés, ils permettent de comprendre comment le bois était utilisé antérieurement, mais aussi le climat d'une époque ou la façon d'exploiter les éléments naturels.

EBC

Espace Boisé Classé. Dans ces périmètres, il est interdit de défricher ou d'aménager. Toute affectation des sols susceptible de modifier la nature des lieux est prohibée. Toute action de coupe ou d'abattage nécessite une déclaration préalable de travaux. Sur le Cirque de Saint-Même, la forêt est concernée côté Savoie, en amont du chalet du Cirque.

RBDI

Réserve Biologique Domaniale Intégrale. La RBDI concerne les forêts appartenant à l'Etat et aux collectivités (communes, départements...) et relevant du régime forestier selon l'article L.141-1 du code forestier. Depuis 1981, une convention régit ces espaces classés, entre l'Etat et l'Office National des Forêts (ONF). L'objectif est de laisser libre cours au développement des habitats, afin de mieux cerner leur évolution et de conserver au mieux la biodiversité et les milieux dans lesquels ils interagissent. De plus, ces sites deviennent des bases de réflexion et de connaissances scientifiques et doivent fonctionner en réseau, de façon à connaître la diversité des habitats forestiers existants.



**A bientôt dans le Cirque
Refuge de Saint-Même !**